

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

PATRIMOINES



---

PROGRAMME 175

**PATRIMOINES**

---

**Patrimoines**

Programme n° 175 | BILAN STRATÉGIQUE

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Jean-François Hebert

*Directeur général des patrimoines et de l'architecture*

Responsable du programme n° 175 : Patrimoines

#### Précisions sur le changement de responsable du programme

Sur proposition de Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre de la Culture, Jean-François HEBERT, a été nommé directeur général des patrimoines et de l'architecture, en remplacement de Philippe BARBAT, par un décret en conseil des ministres du 17 février 2021, publié le lendemain au journal officiel.

Le programme 175 « Patrimoines » finance les politiques publiques destinées à constituer, préserver, enrichir, mettre en valeur et rendre accessible au public le plus large, le patrimoine dans toutes ses composantes, matériel et immatériel, muséal, monumental, urbain, paysager, archéologique comme archivistique, ainsi que l'architecture. L'ensemble des services et établissements concernés par le programme (administration centrale, services déconcentrés, services à compétence nationale et opérateurs) contribue à la réalisation de ces objectifs.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 entraînant des conséquences économiques et sociales majeures. Pour éviter l'effondrement du secteur de l'architecture et des patrimoines, un plan de relance et des mesures de soutien en gestion 2020, dont l'ensemble se chiffre à près de 700 millions d'euros sont déployés pour permettre à tous les acteurs publics et privés de préserver leurs activités en 2020 et surtout en 2021. Dans ce contexte, le ministère de la Culture a par ailleurs poursuivi son action et accordé une attention constante à l'ensemble des chantiers de la politique patrimoniale.

### **1. Une mobilisation d'une ampleur inédite pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire sur le secteur du patrimoine et de l'architecture**

Comme de nombreux secteurs, celui du patrimoine et de l'architecture a été durement affecté par la crise. Une étude menée par le ministère de la Culture chiffre la baisse d'activité des filières économiques du patrimoine et de l'architecture à -30% sur l'année 2020. Les professions de la filière patrimoniale, dont le savoir-faire est reconnu à l'international, sont fragilisées, de même que les structures publiques comme privées qui irriguent les territoires de leur savoir-faire. La crise sanitaire a conduit à la fermeture des institutions patrimoniales et architecturales pendant près de six mois. Leur fréquentation enregistre une chute spectaculaire de 70% par rapport à 2019. Le modèle économique des opérateurs patrimoniaux est mis à mal avec des pertes consécutives à la crise estimées à 270 M€ pour la seule année 2020.

L'Etat et le ministère de la Culture se sont fortement mobilisés dès le début de la crise pour répondre à l'urgence, aider le secteur culturel à faire face aux mesures sanitaires ainsi qu'à soutenir la reprise d'activité. Au-delà des mesures transversales de soutien et d'accompagnement mises en place par l'Etat dont ont pu bénéficier les professionnels du secteur (fonds de solidarité, activité partielle, prêts garantis par l'Etat, reports d'échéances fiscales et sociales), des aides d'urgence sectorielles ont été déployées en 2020 à hauteur de 69 M€ dont 64 M€ pour soutenir les opérateurs nationaux les plus fragilisés par la crise et 5 M€ pour doter le fonds de soutien à la filière économique du patrimoine et de l'architecture installé en 2021 et abrité par l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC).

Ces moyens seront complétés par le déploiement du plan de relance pour le secteur de l'architecture et du patrimoine de 614 M€ en 2021 et 2022.

Le ministère a conduit un dialogue constant avec les professionnels des différents secteurs (archéologie, conservation-restauration, musées, architecture...) pour favoriser la reprise rapide d'une activité soutenue dans le respect des exigences sanitaires. Des protocoles sanitaires sectoriels ont été élaborés. Le ministère de la Culture a incité les

opérateurs patrimoniaux et leurs réseaux à reprendre, dans les conditions sanitaires nécessaires, les chantiers de conservation et de restauration sur les collections et les monuments, ainsi qu'à maintenir, autant que possible, les budgets dédiés aux opérations de conservation-restauration. Les opérateurs d'archéologie préventive ont été en capacité d'accompagner la reprise progressive de l'aménagement du territoire.

Le ministère de la Culture a par ailleurs encouragé et soutenu les projets qui ont permis de conserver – voire de renouveler – le lien avec les publics (expositions numériques, découverte de l'histoire de l'art, projets d'éducation artistique et culturelle, etc.). L'utilisation des ressources numériques sur internet a fortement augmenté pendant cette période de crise sanitaire. Dans le domaine des archives, des services ont donné accès à distance à des documents non encore diffusables sur internet et ont développé des offres de numérisation à la demande. Plusieurs services ont appelé à collecter des archives relatives au confinement (mémoires de confinement).

La crise sanitaire a par ailleurs souligné le besoin de doter la Direction générale des patrimoines et de l'architecture d'un levier d'action financier à destination de ses filières économiques. Un mécanisme de soutien pérenne, adapté aux besoins de financement, doté de 10 millions d'euros, a été décidé. Hébergé au sein de l'Institut du financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC), ce fonds agira comme établissement de crédit pour les architectes constitués en société, qui pourront emprunter, ou solliciter des garanties d'emprunt. Il leur fera bénéficier, en outre, de sa solide expertise financière.

Face à une concurrence internationale qui impacte la filière française de l'architecture, une stratégie partenariale et interministérielle de soutien à l'exportation a été relancée en réactivant le comité pour l'exportation de l'architecture, le COMAREX, entre le ministère de la Culture, le MEAE et le MCTRCT, en lien avec nos opérateurs respectifs.

Enfin, pour soutenir durablement la filière par un suivi précis et partenarial de ses enjeux socio-économiques de long terme, la préfiguration d'un observatoire économique de la filière et des métiers de l'architecture a été engagée pour une mise en œuvre effective en 2022.

## **2. Le ministère de la Culture a poursuivi les travaux de sécurisation de Notre-Dame de Paris et le déploiement du plan d'action « sécurité cathédrales »**

À la suite de l'incendie, le 15 avril 2019, de la cathédrale Notre-Dame de Paris, l'année 2020 a été consacrée à la mise en place de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (EP-RNDP) créé par décret n° 2019-1250 du 28 novembre 2019. Les fonctions « financière » et « maîtrise d'ouvrage » de l'EP ont été rapidement structurées, permettant la poursuite sans interruption du chantier lors du transfert de la maîtrise d'ouvrage de la DRAC d'Île-de-France à l'EP-RNDP.

Les travaux de sécurisation-consolidation de la cathédrale, estimés à 165 M€ ont progressé, en dépit des confinements, conformément au calendrier et devraient être achevés à l'été 2021. La mise sur cintres des 28 arcs-boutants du chœur et de la nef s'est achevée fin février ; l'échafaudage sinistré a été déposé fin novembre ; le déblaiement et le nettoyage des voûtes sont terminés depuis mi-septembre ; les tests de nettoyage des sols et des murs des chapelles-témoins ont été effectués durant l'été ; la dépose du grand orgue est achevée.

Le ministère de la Culture a poursuivi le déploiement du plan d'action « sécurité cathédrales », lancé en octobre 2019, après l'incendie de Notre-Dame de Paris, et destiné à renforcer les opérations préventives de mise en sécurité contre les incendies des cathédrales appartenant à l'Etat. Les outils de gestion partagée (plan de sauvegarde des biens culturels, cahier des charges d'exploitation) sont en cours de généralisation et 4,6 M€ d'étude et de travaux de sécurisation ont été engagés.

## **3. Le ministère a poursuivi son action de mise en valeur des territoires, de transmission du patrimoine aux générations futures et de développement des partenariats avec les différents acteurs**

En 2020, le programme « Patrimoines » s'est attaché à financer des projets irriguant l'ensemble du territoire afin de favoriser l'accès de chacun à la culture.

**Dans le domaine des monuments historiques**, l'année 2020 a été marquée par la mise en œuvre de mécanismes de financement innovants :

- Le **fonds incitatif et partenarial pour les monuments historiques situés dans les communes à faibles ressources (FIP)**, doté de 15 M€, a permis de financer 142 opérations, grâce à une intervention accrue de l'État, au travers des taux de subvention majorés (pouvant aller jusqu'à 80 % pour les monuments classés). Ce dispositif permet de financer de nouveaux projets ou de concrétiser des opérations n'ayant pu jusqu'alors rassembler la totalité des financements nécessaires. Le FIP a également encouragé les régions à prendre part à la restauration du patrimoine : en effet, leur taux d'intervention doit être au minimum de 15 % pour rendre les projets éligibles au fonds. Le FIP est reconduit en 2021.
- Le « **loto du patrimoine** » a rencontré pour sa troisième année un grand succès. La totalité des gains (21,7 M€ pour les jeux commercialisés entre le 31 août 2020 et le 3 janvier 2021) a abondé un fonds géré par la Fondation du patrimoine et dédié exclusivement à la réhabilitation du patrimoine en péril (protégé et non protégé au titre des monuments historiques) identifié conjointement par la mission Bern et par les services du ministère de la Culture, à partir des signalements effectués sur la plateforme participative mise en place à cet effet. S'agissant du patrimoine protégé, les crédits du programme 175 consacrés aux monuments historiques sont venus compléter le financement issu des gains du loto. Ce nouveau dispositif, qui confirme l'intérêt des Français pour leur patrimoine, a permis de soutenir depuis le début 337 projets publics ou privés répartis sur tout le territoire. Il est reconduit en 2021.

Au-delà de ces dispositifs, les deux tiers du budget ont été cette année encore délégués au niveau déconcentré, permettant la poursuite de projets d'ampleur :

- Pour les monuments appartenant à l'État, la 2e tranche de travaux de la restauration du chevet (partie sud) de la cathédrale Saint-André de Bordeaux se poursuit tout comme la restauration de la crypte et de la sacristie de la cathédrale Saint-Bénigne à Dijon. Le protocole Culture-Défense, liant les ministères de la Culture et des Armées, a également permis notamment la restauration du bastion de la Reine de la citadelle de Bayonne (64), la réalisation des études de restauration des Hôtels de Cheusse et d'Amblimont à Rochefort (17) et la poursuite de la restauration du château de Brest.
- L'État mobilise ses grands opérateurs nationaux pour la restauration de ses monuments en région : 2020 a ainsi vu la réception par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) du chantier de restauration du pont de Martrou, dernier pont transbordeur de France, et sa réouverture au public en haute saison, tandis que le Centre des monuments nationaux (CMN) a poursuivi le chantier de restauration et de reconversion du château de Villers-Cotterêts en cité internationale de la langue française.
- Afin de préparer le projet de reconversion de l'ancienne abbaye de Clairvaux, que l'administration pénitentiaire quittera définitivement en 2023, le ministère de la culture a créé, en 2020, une équipe-projet réunissant des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales concernées. Ce projet structurant pour la dynamisation du territoire constitue l'un des grands projets de restauration et de valorisation du patrimoine des prochaines années.
- En outre, le programme « Patrimoines » s'attache à accompagner durablement les collectivités, avec, par exemple, la restauration extérieure de l'hôtel de ville de Châtillon-en-Diois (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes). Il soutient également les propriétaires privés d'édifices protégés au titre des monuments historiques dans leurs projets de restauration et d'entretien, comme c'est le cas pour la restauration des intérieurs du château de Montméry à Ambazac (Haute-Vienne, Nouvelle-Aquitaine) ou celle du mur nord des douves du château de Serrant à Saint-Georges-sur-Loire (Maine-et-Loire, Pays de la Loire).

- Les interventions sur le patrimoine mobilier concernent les trésors d'église ou de cathédrales, les tableaux, sculptures, retables et tapisseries. Plusieurs chantiers d'entretien d'orgues protégés ont été menés ou achevés. Enfin, l'attention portée au patrimoine technique se maintient. On peut citer la restauration de l'horloge astronomique de Besançon et, dans le domaine maritime, les études du déplacement d'une drague à vapeur à La Rochelle.

**Dans le domaine de l'architecture**, les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ont poursuivi leurs actions de valorisation et de diffusion de l'architecture en région par le soutien aux actions de formation et de sensibilisation des publics. Elles ont notamment pris part à la cinquième édition des « Journées nationales de l'architecture » en octobre 2020, laquelle a repris son volet à destination des jeunes publics, intitulé « Levez les yeux ! ». Elles ont contribué en outre au déploiement du label « Architecture contemporaine remarquable », ainsi qu'à l'extension du réseau des « Villes et pays d'art et d'histoire ». L'architecture est également fortement partie prenante des programmes « Action cœur de ville » et « Petite ville de demain » qui constituent des leviers essentiels pour la revitalisation des centres urbains anciens, développant les politiques de réhabilitation de l'existant, support potentiel d'innovation, et mobilisant l'ensemble des réseaux (CAUE, VPAH, ACE).

**S'agissant de la promotion d'une architecture de qualité**, une mission interministérielle sur la qualité des logements sociaux, présidée par Pierre René Lemas, a remis ses conclusions à la Ministre et permis la définition d'un plan en faveur de la qualité, prévoyant le lancement en 2021 d'une expérimentation de grande ampleur, des réflexions sur la valorisation du travail de l'architecte, l'engagement volontaire des maîtres d'ouvrage dans des chartes de qualité et la mise en place d'un observatoire de la qualité.

**Dans le domaine des archives**, la stratégie des archives portée par le comité interministériel aux archives de France, s'est incarnée à travers le *cadre commun stratégique de modernisation des archives*, validée en 2020, à destination des administrations, des services d'archives mais également des collectivités locales. Durant l'année 2020, au-delà de la priorité sur l'archivage numérique, les questions ont porté sur l'accès aux archives classifiées, ainsi sur les archives relatives à la guerre d'Algérie (dérogations générales et guide sur les disparus de la guerre d'Algérie). La politique du ministère s'est également traduite par un soutien actif aux collectivités territoriales pour la construction ou la rénovation de leurs bâtiments d'archives. Par ailleurs, le ministère soutient également le développement de plates-formes d'archivage numérique avec le dispositif « Archives numériques en territoire » (ANET) qui a remplacé le dispositif AD-Essor et a permis de soutenir 26 projets permettant ainsi de passer en 2020 à 42 directions d'archives départementales avec une plate-forme d'archivage numérique en production (contre 13 directions en 2013).

**Dans le domaine des musées**, le ministère s'est employé à accompagner les musées en diffusant conseils et bonnes pratiques pour gérer les phases de fermeture et préparer les phases de réouverture dans un contexte toujours incertain. Il a veillé à assurer la continuité du marché de l'art par exemple en maintenant les procédures de certificats d'exportation ou en continuant de tenir les commissions d'acquisition des musées nationaux et territoriaux et a maintenu sa contribution aux acquisitions au travers du fonds du patrimoine. De même, le ministère a continué d'instruire et valider les projets scientifiques et culturels des musées de France et d'apporter son expertise (architectes, conservateurs) en appui de leurs projets afin de limiter autant que possible l'impact de la crise sur les projets en cours et ainsi préparer la sortie de crise.

**Dans le domaine de l'archéologie**, le ministère a accompagné les opérateurs d'archéologie préventive en contribuant à faciliter la reprise de leurs activités de terrain grâce à l'élaboration concertée d'un guide sectoriel détaillant les mesures sanitaires à observer et les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour limiter la propagation du virus. En outre, le ministère de la Culture a poursuivi sa politique territoriale. Au sein des centres de conservation et d'étude, l'expérimentation en 2019 de la gestion des biens archéologiques avec l'INRAP, conduite sous le contrôle des services régionaux de l'archéologie des DRAC/DAC a abouti à l'officialisation d'une gestion partagée des données scientifiques de l'archéologie sur sept sites. Après l'expérimentation menée en 2019 vers un élargissement européen des Journées nationales de l'archéologie (JNA), la participation active de 29 pays européens, France comprise, a consacré l'extension des JNA en Journées européennes de l'archéologie (JEA). Le contexte sanitaire a nécessité de basculer cette manifestation sur une édition essentiellement numérique (80% des activités proposées) intitulée #Archéorama.

**Dans le domaine du patrimoine culturel immatériel**, le ministère contribue au renforcement du réseau des acteurs du patrimoine culturel immatériel sur le territoire national en soutenant les actions pour la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'Équitation de tradition française, inscrite à l'UNESCO. La deuxième édition des Journées du patrimoine culturel immatériel « Antilles-Guyane & Festival Iyannaj twass ek sèn » ont bénéficié d'un soutien pour leur

organisation et la publication de leurs actes mettant en valeur le riche apport de ces territoires ultramarins au PCI de la France.

**La politique d'élargissement de l'accès au patrimoine** s'est traduite en 2020 par la poursuite de l'accueil du jeune public dans le cadre du projet national d'éducation artistique et culturelle (EAC), notamment dans la continuité du plan « A l'école des arts et de la culture » mis en place en 2018. Le dispositif « La classe, l'œuvre ! » a dû être adapté dès mars 2020, il implique la participation d'environ 2 250 élèves, 144 établissements scolaires et 150 classes inscrits. La manifestation « La Nuit européenne des musées » a été reportée au samedi 14 novembre et proposée via Internet au public. Le dispositif « C'est mon patrimoine ! » en 2020 s'est principalement déroulé pendant les vacances d'été et celles de la Toussaint. Ce sont 71% des projets programmés qui ont pu être maintenus, soit 185 projets. Le soutien financier aux associations de chantiers de bénévoles (Union Rempart, CHAM, Le Club du Vieux Manoir), dans le cadre d'actions de formation de bénévoles et de leurs encadrants ont permis d'accueillir près de 4 000 jeunes sur site.

#### 4. Le ministère de la Culture a poursuivi son action dans le domaine de la restitution des biens culturels issus de contextes coloniaux

La restitution des biens culturels issus de contextes coloniaux a pris une nouvelle orientation donnée par le Président de la République lors de son discours prononcé à Ouagadougou le 28 novembre 2017, dans lequel il a appelé de ses vœux la possibilité que « d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique ». Le ministère de la Culture conduit un travail approfondi, en lien avec le Quai d'Orsay, autour de la refondation des coopérations culturelles franco-africaines ainsi que des voies d'amélioration de la circulation des biens culturels permettant un accès plus large à celles-ci par la jeunesse africaine et de renforcement de la documentation des œuvres d'origine africaine des collections publiques.

Dans ce cadre, la restitution au Bénin de 26 œuvres du trésor royal d'Abomey, conservées par le Musée du quai Branly-Jacques Chirac, à la suite de leur don aux collections nationales par le Général Alfred Dodds et au Sénégal, d'un sabre, avec son fourreau, dit d'El Hadj Omar Tall, conservé par le Musée de l'Armée, à la suite de leur don à ce musée national par le Général Louis Archinard, a été proposée au Parlement sous la forme d'un projet de loi spécifique porté par le Ministère de la culture et représentant le seul moyen de déroger d'une manière très circonscrite au principe d'inaliénabilité des collections publiques. Le transfert de propriété de ces biens a été autorisé par la loi n°2020-1673 du 24 décembre 2020, qui donne un délai d'un an à la France pour procéder au retour matériel des œuvres concernées.

### RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines</b>
INDICATEUR 1.1	Part des crédits de conservation préventive par rapport aux crédits de restauration des monuments historiques
INDICATEUR 1.2	Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostic et/ou d'un arrêté de prescription de fouilles préventives
INDICATEUR 1.3	Qualité de la maîtrise d'ouvrage Etat
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Accroître l'accès du public au patrimoine national</b>
INDICATEUR 2.1	Fréquentation des institutions patrimoniales et architecturales
INDICATEUR 2.2	Accessibilité des collections au public
INDICATEUR 2.3	Taux de satisfaction du public des institutions et des sites patrimoniaux
<b>OBJECTIF 3</b>	<b>Élargir les sources d'enrichissement des patrimoines publics</b>
INDICATEUR 3.1	Effet de levier de la participation financière de l'Etat dans les travaux de restauration des monuments historiques qui ne lui appartiennent pas
INDICATEUR 3.2	Taux de ressources propres des institutions patrimoniales et architecturales



---

**Patrimoines**

---

Programme n° 175 | BILAN STRATÉGIQUE



## Patrimoines

Programme n° 175 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF

## 1 – Améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines

## INDICATEUR

## 1.1 – Part des crédits de conservation préventive par rapport aux crédits de restauration des monuments historiques

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Part des crédits de conservation préventive par rapport aux crédits de restauration des monuments historiques	%	18,71	17,88	>=15	>=15	18,53	>=15

## Commentaires techniques

Source des données : Application comptable interministérielle Chorus pour les données issues des DRAC/DAC, compte financier du Centre des monuments nationaux (CMN).

Mode de calcul :

$I = N1 / N2$ , exprimé en %, où :

N1 = Somme des crédits de paiements (CP) exécutés en DRAC/DAC sur les titres 3 et 6 (fonctionnement) pour l'entretien des monuments historiques classés ou inscrits + montant des CP exécutés par le CMN pour l'entretien des bâtiments (classés ou inscrits) (crédits de fonctionnement uniquement) (en euros) au cours de l'année civile considérée ;

N2 = Somme des CP exécutés sur les titres 5 et 6 (investissement) pour la restauration des monuments historiques classés ou inscrits + montant des CP exécutés par le CMN pour les travaux de restauration des bâtiments (classés ou inscrits) au cours de l'année civile considérée (crédits d'investissement uniquement) (en euros).

Pour l'année 2020, les données ont été retraitées pour neutraliser les dépenses liées à l'opération de Villers-Cotterêts.

## INDICATEUR

## 1.2 – Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostic et/ou d'un arrêté de prescription de fouilles préventives

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostic	%	9,54	8,48	entre 6 et 8	entre 6 et 8	8,86	entre 6 et 8
Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de fouilles préventives	%	1,98	1,65	entre 1,5 et 2	entre 1,5 et 2	1,65	entre 1,5 et 2

## Commentaires techniques

Source des données : DRAC/DAC.

Mode de calcul :

1<sup>re</sup> ligne :  $I = N1 / N2$ , exprimé en %, où :

N1 = nombre d'arrêtés de prescription de diagnostics pris par le préfet au cours de l'année n suite à l'instruction par les DRAC, déduction faite des actes abrogés au cours de l'année n ;

N2 = nombre de dossiers d'aménagement reçus dans les DRAC pour instruction archéologique au cours de l'année n + le stock restant à instruire en fin d'année n-1 ;

2<sup>e</sup> ligne :  $I = N3 / N2$ , exprimé en %, où :

N3 = nombre d'arrêtés de prescription de fouilles préventives pris par le préfet au cours de l'année n suite à l'instruction par les DRAC, déduction faite des actes abrogés au cours de l'année n ;

N2 = nombre de dossiers d'aménagement reçus dans les DRAC pour instruction archéologique au cours de l'année n + le stock restant à instruire en fin d'année n-1.

## INDICATEUR

### 1.3 – Qualité de la maîtrise d'ouvrage Etat

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Respect de la programmation des opérations sous convention de mandat de maîtrise d'ouvrage OPPIC	%	111,25	120,10	110	110	123,14	110

#### Commentaires techniques

##### Source des données :

Données de l'OPPIC. Périmètre : On considère les opérations de travaux, en cours ou achevées dans l'année, programmées sur le titre 5 dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à l'OPPIC par convention de mandat, relevant du programme 175 « Patrimoines ». L'indicateur porte sur un périmètre de 8 opérations en cours en 2017 et 2018 et 7 opérations en cours en 2019.

##### Mode de calcul :

La valeur de l'indicateur est  $N1 / N2$  en % avec :

N1 = coût réel (dernier avenant) ;

N2 = coût des travaux prévu (convention initiale) corrigé des révisions de prix.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le ministère s'est engagé à améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines et suit, dans ce cadre, des indicateurs relatifs aux procédures de signalement, de protection et de conservation, au développement des programmes de travaux d'entretien dans les monuments historiques et à la qualité de la maîtrise d'ouvrage.

Concernant le développement des programmes de travaux d'entretien dans les monuments historiques (**indicateur 1.1**), axe majeur de la politique patrimoniale du ministère, l'indicateur relatif à la part des crédits d'entretien par rapport aux crédits de restauration consacrés aux monuments historiques dépasse, comme l'an dernier, le niveau minimum préconisé par l'audit de modernisation d'avril 2006 sur « la modernisation et la rationalisation de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre sur les monuments historiques » (15 %). Il convient néanmoins de souligner que l'amélioration de l'indicateur s'explique par une légère diminution des crédits de restauration en raison de l'impact de la crise sanitaire sur les chantiers patrimoniaux.

**En matière d'archéologie préventive (indicateur 1.2)**, les indicateurs relatifs aux taux de prescription de diagnostics et de fouilles préventives sont stables en 2020. Ils témoignent d'une maîtrise du nombre de prescriptions arrêtées par les services de l'État malgré un volume de dossiers d'aménagement reçus toujours très important, lié au dynamisme du secteur de la construction malgré la crise sanitaire. Le taux de prescription de diagnostics (8,86) augmente par rapport à 2019 (8,48) mais reste proche de la cible établie entre 6% et 8%. Le taux de prescription de fouilles préventives est stable (1,65%) et respecte, comme en 2019, la cible établie entre 1,5% et 2%.

**Concernant la qualité de la maîtrise d'ouvrage État (indicateur 1.3)**, l'indicateur relatif au respect des coûts des opérations conduites par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) pour les opérations sous convention de mandat de maîtrise d'ouvrage en cours et terminées dans l'année dépasse la cible fixée à 110% en raison de l'incidence financière d'un avenant qui intègre, pour la convention relative au réaménagement du site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France, l'impact de la crise sanitaire et les travaux complémentaires liés au curage de la charpente du bâtiment C4 consécutif à la découverte de la présence de mэрule.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF****2 – Accroître l'accès du public au patrimoine national****INDICATEUR mission****2.1 – Fréquentation des institutions patrimoniales et architecturales**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Évolution de la fréquentation physique payante et gratuite des institutions patrimoniales et architecturales	millions	46.2	45,6	>44	>18	13,6	>44
Part des moins de 18 ans dans la fréquentation totale des institutions patrimoniales et architecturales	%	14.3	13,7	>16	>16	13,9	>16
Part des 18-25 ans résidents de l'Union Européenne dans la fréquentation des collections permanentes des institutions patrimoniales et architecturales	%	10.8	10,7	>10	>10	12	>10

**Commentaires techniques**Source des données :

1ère et 2<sup>e</sup> lignes : Centre des monuments nationaux (CMN) (Observatoire des publics), Domaine national de Chambord, Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA), musées nationaux relevant du programme 175 « Patrimoines » (statistiques sur les musées nationaux services à compétence nationale de l'Établissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées, données des musées nationaux opérateurs et services à compétence nationale), Archives nationales (SCN AN, sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine), et SCN ANMT (Roubaix). La comptabilisation de la fréquentation des salles de travail des Archives nationales ne fait plus partie du périmètre de calcul à compter du RAP 2015. Le SCN ANOM (site d'Aix-en-Provence) ne reçoit que des lecteurs en matière de fréquentation.

3<sup>e</sup> ligne : Centre des monuments nationaux (CMN) (Observatoire des publics), Domaine national de Chambord, Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA), musées nationaux relevant du programme 175 « Patrimoines » (statistiques sur les musées nationaux services à compétence nationale de l'Établissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées, données des musées nationaux opérateurs et services à compétence nationale).

Mode de calcul :

1ère ligne : l'indicateur est égal à la somme des entrées payantes et gratuites des musées nationaux, des monuments nationaux ouverts à la visite, gérés par le CMN et du Domaine national de Chambord, de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) + la somme des scolaires accueillis par les services éducatifs des Archives nationales, des visiteurs reçus dans le cadre de l'offre culturelle. La fréquentation des grandes manifestations nationales (Journées Européennes du Patrimoine, nuit des musées, etc.) est intégrée.

2<sup>e</sup> ligne :  $I = I1 / I2$  exprimé en % avec :

I1 = somme des personnes de moins de 18 ans ayant fréquenté les musées nationaux, les monuments nationaux, ouverts à la visite, gérés par le CMN et du Domaine national de Chambord, de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) + somme des scolaires accueillis par les services éducatifs des Archives nationales ;

I2 = somme des entrées payantes et gratuites (collections permanentes, expositions culturelles, offres culturelles) des musées nationaux, des monuments nationaux ouverts à la visite gérés par le CMN et du Domaine national de Chambord, de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) + somme du nombre de scolaires (âgés de 6 à 18 ans) reçus par les services éducatifs des Archives nationales (SCN AN (sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine), SCN ANMT (site de Roubaix)) et du nombre de visiteurs reçus dans le cadre de l'offre culturelle et scientifique toutes manifestations confondues.

3<sup>e</sup> ligne :  $I = I1 / I2$  exprimé en % avec :

I1 = somme des 18-25 ans résidents de l'Union européenne ayant fréquenté les collections permanentes des musées nationaux, des monuments nationaux et des collections permanentes de la CAPA ;

I2 = somme des visites (payantes et gratuites) dans l'année des collections permanentes des musées nationaux du programme Patrimoines, des monuments nationaux (monuments nationaux ouverts à la visite et gérés par le CMN et le Domaine national de Chambord) et des collections permanentes de la CAPA.

**INDICATEUR****2.2 – Accessibilité des collections au public**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Archives : documents textuels et iconographiques mis en ligne par les services d'archives publiques	%	79	78	>80	>80	78	>80
Musées nationaux : taux d'ouverture des salles	%	91,78	90,47	>95	>95	90,41	> 95

**Commentaires techniques**Source des données :

1ère et 2<sup>e</sup> lignes : elles prennent en compte l'ensemble des musées nationaux (liste établie par le code du patrimoine) sous tutelle de la direction générale des patrimoines relevant du programme 175. À compter du RAP 2018, l'EPPPD est intégré au périmètre de calcul de cet indicateur, les crédits et emplois de cet opérateur ayant été transférés du programme 224 au programme 175. A compter du RAP 2019, le musée des Plans-Relief est intégré au périmètre.

Mode de calcul :

1ère ligne :  $I = N1/N2$  exprimé en euros par m<sup>2</sup> de salles ouvertes avec :

N1 : coût total de la surveillance de jour des collections permanentes dans les musées nationaux, avec  $N1 = X1 + X2 + X3$  avec :

X1 : dépenses de personnel des corps de surveillance de jour des collections permanentes dont vacations ;

X2 : coût de la sous-traitance éventuelle de la surveillance de jour des collections permanentes ;

X3 : coût de maintenance des outils de surveillance, des postes de contrôle et des équipements de sécurité des collections permanentes (caméras, câbles, détecteurs, contacteurs, etc.) ;

N2 : nombre total de m<sup>2</sup> de présentation des collections permanentes ouverts dans les musées nationaux.

2<sup>e</sup> ligne : moyenne des taux d'ouverture quotidiens pondérés par la surface (le taux d'ouverture quotidien correspond au rapport entre les surfaces ouvertes au public et les surfaces totales ouvrables de présentation des collections permanentes).

La valeur de l'indicateur est  $(N1 \times N2) / (N3 \times N4)$  avec :

N1 = nombre total de m<sup>2</sup> de présentation des collections permanentes réellement ouverts au public ;

N2 = nombre réel d'heures d'ouverture au public ;

N3 = nombre total de m<sup>2</sup> de présentation des collections permanentes en état d'être ouverts au public ;

N4 = nombre théorique d'heures d'ouverture au public.

**Pour l'année 2020, les taux d'ouverture des salles ont été calculés en neutralisant la fermeture des musées causée par la crise sanitaire.**

**INDICATEUR****2.3 – Taux de satisfaction du public des institutions et des sites patrimoniaux**

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Part des visiteurs très satisfaits de leur visite	%	23.5% musées nationaux, 17.8% monuments nationaux	23,1 % musées nationaux 20,7 % monuments nationaux	75 %	75%	79	75 %

**Commentaires techniques**

Enquête annuelle de satisfaction « A l'écoute des visiteurs » menée par le département de la politique des publics de la direction générale des patrimoines auprès d'un panel représentatif d'institutions patrimoniales et architecturales relevant du programme Patrimoines.

L'indicateur permet de mesurer le degré de satisfaction des visiteurs à l'issue d'une visite =  $N1/N2$  avec :

N1 : nombre de personnes "très satisfaites" : ayant donné à la visite une note globale supérieure ou égale à 8

N2 : nombre de personnes ayant répondu à l'enquête.

**En raison de la pandémie de Covid 19, l'édition 2020 a été décalée à l'automne et l'enquête a été fortement perturbée en raison du deuxième confinement, intervenu début novembre 2020.**

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La diffusion et la transmission des œuvres patrimoniales constituent un axe fondamental des politiques conduites par le ministère. C'est pourquoi les indicateurs retenus mesurent l'accessibilité physique des collections au public, le niveau et la diversification de la fréquentation physique, ainsi que la satisfaction du public accueilli.

En 2020, la fréquentation des institutions patrimoniales connaît une chute historique en raison de la pandémie de COVID-19, avec deux périodes de fermeture totale de tous les établissements (mi-mars à juin-juillet, novembre et décembre) et de très fortes restrictions des conditions d'accueil des publics.

**La fréquentation physique des institutions patrimoniales et architecturales (indicateur 2.1), s'établit à 13,6 millions de visites en 2020 contre 45,6 millions de visites en 2019, soit une baisse de plus de 70%.** Tous les établissements voient leur fréquentation baisser par rapport à 2019. Pour autant, le fléchissement général ne touche pas les établissements de la même manière. La fréquentation des musées enregistre un fléchissement plus fort à Paris et en Ile-de-France par les établissements habituellement plébiscités par les touristes internationaux : Louvre (-72 %), Orsay (-74 %), Versailles (-75 %). Dans les autres régions, si le recul des entrées semble moins spectaculaire il n'en est pas moins important : MuCEM (-60%). La fréquentation des monuments nationaux enregistre une baisse moins prononcée de 65 % sur l'ensemble du réseau avec des disparités selon la localisation. Les monuments parisiens enregistrent des baisses massives : Arc de Triomphe (-73%), Conciergerie (-70%). Les monuments en région ont mieux résisté à la crise sanitaire avec une baisse moyenne de 55% à la faveur de la fréquentation des publics familiaux et de proximité à l'instar du domaine national de Chambord et du château d'Angers (-50%).

**La part des moins de 18 ans se stabilise à 13,9%.** Elle représente 13,3 % pour les musées nationaux et 17% pour les monuments nationaux. **La part des 18-25 ans progresse pour atteindre 12 %.** Elle représente 12,9% pour les monuments nationaux et 11,7% pour les musées nationaux. Il convient de souligner que la progression de la part des 18 et 25 ans s'explique par une baisse moins prononcée du nombre de leurs visites (-60%) par rapport à la baisse de la fréquentation totale (-70%).

Pour les archives nationales, **la part des documents textuels et iconographiques mis en ligne par les services d'archives publiques s'établit à 78 %**, soit un niveau très proche de la cible fixée à 80% qui demeure difficile à atteindre. Le droit applicable en matière de diffusion en ligne (d'abord AU-029 de la CNIL, puis loi pour une République numérique, RGPD et loi Informatique et Libertés modifiée) contraint très fortement la part des documents comportant des données à caractère personnel pouvant être mis en ligne, qui constituent la majorité des documents numérisés par les services publics d'archives.

Concernant l'accessibilité physique des collections (indicateur 2.2), les résultats sont inférieurs aux cibles. Pour les musées nationaux dépendant du programme « Patrimoines », le taux d'ouverture des salles des collections permanentes est, en 2020, en deçà de la valeur attendue des 95 %, notamment en raison de la mise en place de mesures sanitaires strictes et d'un circuit adapté pour limiter la propagation de la pandémie lors de la réouverture des musées après le premier confinement. Il se maintient néanmoins à un niveau élevé de 90 %, en ligne avec les objectifs de performances grâce à une forte mobilisation des établissements pour répondre aux attentes des visiteurs malgré de nouvelles règles imposées par la crise.

La part des visiteurs très satisfaits de leur visite atteint 79% en 2020 dépassant ainsi la cible fixée à 75. Elle s'élève respectivement à 77,7% et 80,4% pour les musées nationaux et pour les monuments nationaux. Il convient de relever que les résultats de l'enquête « A l'écoute des visiteurs » sont à prendre avec précaution étant donné les difficultés rencontrées pour mener l'enquête et la baisse historique de la fréquentation des institutions patrimoniales liées au contexte sanitaire. Il s'agit par ailleurs de la première année de mise en place de cet indicateur.

**OBJECTIF****3 – Elargir les sources d'enrichissement des patrimoines publics****INDICATEUR****3.1 – Effet de levier de la participation financière de l'Etat dans les travaux de restauration des monuments historiques qui ne lui appartiennent pas**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Montant des crédits des partenaires sur travaux MH / Montant des subventions versées par l'État	ratio	2	2	>2	>2	1,3	>2

**Commentaires techniques**Source des données :

DRAC/DAC. A noter que le RAP 2019 inclut les données de la DAC Mayotte pour la première fois.

Mode de calcul :

La valeur de l'indicateur est N1/N2 en ratio avec :

N1 = montant total des crédits mobilisés (en AE) par les partenaires publics ou privés du ministère chargé de la culture pour des travaux d'entretien ou de restauration d'immeubles classés ou inscrits n'appartenant pas à l'État ;

N2 = montant total des participations financières apportées par le ministère chargé de la culture (hors dépenses fiscales) (en AE) sur les monuments historiques n'appartenant pas à l'État.

**INDICATEUR****3.2 – Taux de ressources propres des institutions patrimoniales et architecturales**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux de ressources propres des institutions patrimoniales et architecturales	%	54.46	43,3	51	17	29,43	53

**Commentaires techniques**Source des données :

Comptes financiers des musées nationaux suivants : CNAC-GP, Louvre, Versailles, Rodin, Henner-Moreau, Orsay-Orangerie, Guimet, Quai Branly, Arts décoratifs, Château de Fontainebleau, MuCEM et musée Picasso. Comptes financiers du Centre des monuments nationaux (CMN), du Domaine national de Chambord et de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA).

Mode de calcul :

La méthodologie de calcul de l'indicateur a été adaptée en 2018 au passage à la gestion budgétaire et comptable publique : cette évolution n'emporte toutefois qu'un effet très marginal sur les résultats par rapport au calcul retenu au titre des précédents exercices.

Mise à jour de la méthodologie :

Etablissements soumis à la comptabilité budgétaire :

$(N1 + N2) / (N3 + N4)$  avec :

N1 = montant des "Recettes propres globalisées" issu du tableau des autorisations budgétaires de l'exécution de l'année N ;

N2 = montant des "Recettes propres fléchées" issu du tableau des autorisations budgétaires de l'exécution de l'année N ;

N3 = Total des recettes encaissées issu du tableau des autorisations budgétaires de l'exécution de l'année N ;

N4 = Valorisation du personnel T2

Etablissements non soumis à la comptabilité budgétaire (musée des Arts décoratifs) :

$(N1 - N2 + N3) / (N4 - N5 + N6 - N7)$  avec (données issues de tableaux de situation patrimoniale (compte de résultat et tableau de financement abrégé) :

N1 = autres produits

N2 = produits calculés (précisés dans l'encart CAF)



N3 = autres ressources

N4 = total produits

N5 = produits calculés

N 6 = total ressources

N7 = CAF

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le ministère de la culture a poursuivi ses efforts en 2020, d'une part, pour mobiliser ses partenaires publics ou privés afin de les inviter à participer aux opérations de travaux de restauration des monuments historiques et, d'autre part, pour accroître la part de ressources propres des établissements publics et des organismes patrimoniaux placés sous sa tutelle.

**Concernant les travaux de restauration des monuments historiques n'appartenant pas à l'État (indicateur 3.1),** l'effet de levier de la participation de l'État est en baisse significative par rapport à 2019 : pour 1 € engagé par l'État, les partenaires ont engagé 1,3 €. Ce niveau peut s'expliquer, d'une part, par le soutien renforcé de l'Etat en faveur des territoires au travers du fonds incitatif et partenarial (FIP) et du fonds « patrimoine en péril », qui fait augmenter sa part relative et baisser celle des partenaires, propriétaires compris, et d'autre part, par les élections municipales, qui ont retardé le démarrage des chantiers communaux, et la crise sanitaire, qui a eu pour conséquence l'interruption d'un certain nombre d'entre eux.

**Concernant le taux de ressources propres des institutions patrimoniales (indicateur 3.2),** LA CRISE SANITAIRE A ENTRAÎNÉ LA FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS SUR PRÈS DE 6 MOIS. APRÈS UN NIVEAU DE FRÉQUENTATION 2019 PROCHE DES RECORDS DE 2018, L'ANNÉE 2020 EST MARQUÉE PAR UNE CHUTE MASSIVE DE LA FRÉQUENTATION DE 70% EN MOYENNE. LA PRÉVISION INITIALE DU TAUX DE RESSOURCES PROPRES ÉTAIT DE 50% ET L'EXÉCUTION INDIQUE UN TAUX MOYEN DE 30%. DERRIÈRE CES MOYENNES SE CACHENT DES DISPARITÉS. LES ÉTABLISSEMENTS DONT LE MODÈLE ÉCONOMIQUE REPOSE SUR LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE ET UN NIVEAU ÉLEVÉ DE RESSOURCES PROPRES ONT ÉTÉ PLUS EXPOSÉS À LA CRISE. EN VALEUR, LE LOUVRE, LE CMN, LA RMN-GP ET VERSAILLES REPRÉSENTENT À EUX SEULS 80% DES PERTES. LES TAUX DE RESSOURCES PROPRES DE CERTAINS ÉTABLISSEMENTS SONT AINSI EN NET RETRAIT PAR RAPPORT À 2019. C'EST LE CAS NOTAMMENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE VERSAILLES (-54 POINTS), DES MUSÉES D'ORSAY ET DE L'ORANGERIE (-58 POINTS), DU MUSÉE DU LOUVRE (-42 POINTS) ET DU MUSÉE PICASSO (-52 POINTS). LES DEUX-TIERS DES PERTES DE RECETTES PROVIENNENT DE LA BILLETTERIE. LES RECETTES LIÉES À L'ACTIVITÉ DOMANIALE (LOCATION, ÉVÉNEMENTS, TOURNAGES...) ONT AUSSI DUREMENT PÂTI DE LA CRISE SANITAIRE TANDIS QUE LES REVENUS TIRÉS DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DES BOUTIQUES SE SONT TARIS. L'ANNÉE 2021 DEVRAIT CONNAÎTRE DES TAUX DE RESSOURCES PROPRES D'AUTANT PLUS FAIBLES QU'ILS SUBIRONT L'EFFET DE MOINDRES RECETTES TIRÉES D'UNE ACTIVITÉ ENCORE TRÈS RÉDUITE CONJUGUÉ AU RELÈVEMENT DES FINANCEMENTS DE L'ETAT DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE.



## Patrimoines

Programme n° 175 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i>						
<i>Consommation 2020</i>						
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	99 646 716 111 436 335	92 201 074 72 925 818	176 548 303 161 799 066	47 375 395 127 544 845	<b>415 771 488</b> <b>473 706 064</b>	418 921 488
02 – Architecture et espaces protégés	17 717 775 19 817 005		13 823 500 10 055 922	685 313 1 257 111	<b>32 226 588</b> <b>31 130 038</b>	32 576 588
03 – Patrimoine des musées de France	296 178 247 346 828 650	9 259 249 10 538 179	26 579 959 22 779 862	13 417 486 17 514 914	<b>345 434 941</b> <b>397 661 605</b>	345 834 941
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	13 411 024 14 501 241	12 833 174 2 157 676	5 480 050 6 714 118		<b>31 724 248</b> <b>23 373 035</b>	32 574 248
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 67 757	2 546 448 2 274 349	3 925 118 2 784 416	3 253 745 3 748 445	<b>9 775 311</b> <b>8 874 968</b>	9 775 311
09 – Patrimoine archéologique	79 664 223 102 032 981	946 823	55 708 538 49 331 293	1 600 000 1 472 000	<b>136 972 761</b> <b>153 783 097</b>	136 972 761
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>506 667 985</b>	<b>116 839 945</b>	<b>282 065 468</b>	<b>66 331 939</b>	<b>971 905 337</b>	<b>976 655 337</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+60 586 506 (hors titre 2)			+60 586 506	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+178 194 004 (hors titre 2)			+178 194 004	
Total des AE ouvertes		1 210 685 847 (hors titre 2)			1 210 685 847	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>594 683 970</b>	<b>88 842 846</b>	<b>253 464 677</b>	<b>151 537 315</b>	<b>1 088 528 807</b>	

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i>						
<i>Consommation 2020</i>						
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	99 598 476 106 686 204	76 910 426 74 165 582	170 408 528 140 279 885	65 675 395 176 244 372	<b>412 592 825</b> <b>497 376 042</b>	418 142 825
02 – Architecture et espaces protégés	17 717 775 20 045 491		13 823 500 9 728 355	685 313 1 257 111	<b>32 226 588</b> <b>31 030 957</b>	32 676 588
03 – Patrimoine des musées de France	299 078 247 331 233 567	10 616 785 13 420 637	25 579 959 22 319 678	14 417 486 20 242 498	<b>349 692 477</b> <b>387 216 380</b>	350 092 477
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	13 411 024 14 012 020	11 743 174 4 595 468	5 480 050 6 085 831		<b>30 634 248</b> <b>24 693 319</b>	31 484 248
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 59 428	2 546 448 2 274 348	3 925 118 2 751 861	3 253 745 3 748 445	<b>9 775 311</b> <b>8 834 083</b>	9 775 311
09 – Patrimoine archéologique	79 664 223 101 309 198	7 186 446	55 708 538 49 433 743	1 600 000 1 472 000	<b>136 972 761</b> <b>159 401 386</b>	136 972 761
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>509 519 745</b>	<b>101 816 833</b>	<b>274 925 693</b>	<b>85 631 939</b>	<b>971 894 210</b>	<b>979 144 210</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+63 201 462 (hors titre 2)			+63 201 462	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+119 826 456 (hors titre 2)			+119 826 456	
Total des CP ouverts		1 154 922 128 (hors titre 2)			1 154 922 128	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>573 345 907</b>	<b>101 642 481</b>	<b>230 599 352</b>	<b>202 964 426</b>	<b>1 108 552 166</b>	

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i>						
<i>Consommation 2019</i>						
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	39 867 075 57 181 796	147 201 074 91 261 751	179 548 303 158 316 291	104 375 395 183 135 303	470 991 847	<b>474 141 847</b> <b>489 895 140</b>
02 – Architecture et espaces protégés	17 717 775 22 336 604	1 631	13 823 500 9 635 080	685 313 757 111	32 226 588	<b>32 576 588</b> <b>32 730 426</b>
03 – Patrimoine des musées de France	302 239 123 285 254 527	16 512 945 9 757 450	26 824 959 27 686 925	20 417 486 23 919 452	365 994 513	<b>366 394 513</b> <b>346 618 354</b>
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	16 857 226 16 812 869	7 991 834 5 987 122	5 480 050 7 318 947		30 329 110	<b>31 179 110</b> <b>30 118 939</b>
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 73 315	2 546 448 2 499 484	3 925 118 2 587 128	3 253 745 3 621 167	9 775 311	<b>9 775 311</b> <b>8 781 093</b>
09 – Patrimoine archéologique	79 664 223 86 738 067	19 568 374	55 708 538 47 144 548	1 600 000 1 472 000	136 972 761	<b>136 972 761</b> <b>154 922 989</b>
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>456 395 422</b>	<b>174 252 301</b>	<b>285 310 468</b>	<b>130 331 939</b>	<b>1 046 290 130</b>	<b>1 051 040 130</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>468 397 177</b>	<b>129 075 812</b>	<b>252 688 920</b>	<b>212 905 033</b>		<b>1 063 066 942</b>

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i>						
<i>Consommation 2019</i>						
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	39 531 764 54 240 000	86 430 426 113 233 629	170 408 528 128 680 718	49 375 395 89 259 702	345 746 113	<b>351 296 113</b> <b>385 414 049</b>
02 – Architecture et espaces protégés	17 717 775 23 734 398	3 000	13 823 500 9 275 922	685 313 757 111	32 226 588	<b>32 676 588</b> <b>33 770 431</b>
03 – Patrimoine des musées de France	301 228 344 284 641 941	13 403 872 10 325 216	25 824 959 23 510 006	14 417 486 18 176 780	354 874 661	<b>355 274 661</b> <b>336 653 943</b>
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	13 411 024 14 963 744	11 130 197 11 408 235	5 480 050 9 359 339		30 021 271	<b>30 871 271</b> <b>35 731 319</b>
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 73 315	2 546 448 2 499 484	3 925 118 2 587 096	3 253 745 3 621 167	9 775 311	<b>9 775 311</b> <b>8 781 061</b>
09 – Patrimoine archéologique	79 664 223 86 762 929	11 483 703	55 708 538 46 691 731	1 600 000 1 472 000	136 972 761	<b>136 972 761</b> <b>146 410 363</b>
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>451 603 130</b>	<b>113 510 943</b>	<b>275 170 693</b>	<b>69 331 939</b>	<b>909 616 705</b>	<b>916 866 705</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>464 416 327</b>	<b>148 953 267</b>	<b>220 104 812</b>	<b>113 286 760</b>		<b>946 761 166</b>

## Patrimoines

Programme n° 175 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020
<b>Titre 3 – Dépenses de fonctionnement</b>	468 397 177	506 667 985	594 683 970	464 416 327	509 519 745	573 345 907
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	70 967 578	54 662 928	84 385 569	66 986 728	57 514 688	63 047 506
Subventions pour charges de service public	397 429 599	452 005 057	510 298 401	397 429 599	452 005 057	510 298 401
<b>Titre 5 – Dépenses d'investissement</b>	129 075 812	116 839 945	88 842 846	148 953 267	101 816 833	101 642 481
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	126 995 309	116 839 945	87 604 250	147 352 660	101 816 833	99 645 102
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	2 080 502	0	1 238 596	1 600 606	0	1 997 379
<b>Titre 6 – Dépenses d'intervention</b>	252 688 920	282 065 468	253 464 677	220 104 812	274 925 693	230 599 352
Transferts aux ménages	17 099 570	0	19 558 421	12 602 869	0	14 302 928
Transferts aux entreprises	40 304 470	0	47 881 893	37 598 338	0	48 034 260
Transferts aux collectivités territoriales	153 945 733	191 274 377	139 651 155	133 995 628	184 134 602	124 223 861
Transferts aux autres collectivités	41 339 147	90 791 091	46 373 208	35 907 978	90 791 091	44 038 303
<b>Titre 7 – Dépenses d'opérations financières</b>	212 905 033	66 331 939	151 537 315	113 286 760	85 631 939	202 964 426
Dotations en fonds propres	212 905 033	66 331 939	151 537 315	113 286 760	85 631 939	202 964 426
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>971 905 337</b>			<b>971 894 210</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+238 780 510			+183 027 918	
<b>Total*</b>	<b>1 063 066 942</b>	<b>1 210 685 847</b>	<b>1 088 528 807</b>	<b>946 761 166</b>	<b>1 154 922 128</b>	<b>1 108 552 166</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2019	Prévues en LFI pour 2020	Ouvertes en 2020	Ouverts en 2019	Prévus en LFI pour 2020	Ouverts en 2020
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	85 833 618	4 750 000	60 586 506	87 052 768	7 250 000	63 201 462
<b>Total</b>	<b>85 833 618</b>	<b>4 750 000</b>	<b>60 586 506</b>	<b>87 052 768</b>	<b>7 250 000</b>	<b>63 201 462</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2020		62 444		62 444				
03/2020		12 678		12 678				
04/2020		345		345				
05/2020		1 022		1 022				
06/2020		6 318		6 318				
07/2020		363 002		363 002				
08/2020		2 118		2 118				
09/2020		30 315		30 315				
10/2020		485 181		485 181				
11/2020		170 303		170 303				
12/2020		8 529		8 529				
01/2021		768		768				
<b>Total</b>		<b>1 143 023</b>		<b>1 143 023</b>				

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2020		5 104 293		6 806 355				
03/2020		3 675 979		3 241 475				
04/2020		475		183 055				
06/2020		1 817		1 817				
07/2020		1 292 008		1 292 008				
08/2020		9 296 560		9 000 000				
09/2020		265		14 265				
10/2020		39 744 278		37 344 231				
11/2020		396 558		3 416 764				
12/2020				712 639				
01/2021				45 829				
<b>Total</b>		<b>59 512 234</b>		<b>62 058 439</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/01/2020		49 024 529						
<b>Total</b>		<b>49 024 529</b>						

## Patrimoines

Programme n° 175 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/02/2020		70 808 926		61 465 907				
<b>Total</b>		<b>70 808 926</b>		<b>61 465 907</b>				

## DÉCRETS D'ANNULATION DE FDC OU DE ADP

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
15/02/2021						68 750		
<b>Total</b>						<b>68 750</b>		

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/08/2020						75 000		75 000
24/11/2020		30 189 959		30 189 959				
<b>Total</b>		<b>30 189 959</b>		<b>30 189 959</b>		<b>75 000</b>		<b>75 000</b>

## DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/08/2020		823 919		823 919				
24/11/2020		21 671		21 671				
<b>Total</b>		<b>845 590</b>		<b>845 590</b>				

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/07/2020		27 400 000		27 400 000				
<b>Total</b>		<b>27 400 000</b>		<b>27 400 000</b>				

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>238 924 260</b>		<b>183 102 918</b>		<b>143 750</b>		<b>75 000</b>



## Patrimoines

Programme n° 175 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

## Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2020 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2020. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2020.

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

## DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (15)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif 2019	Chiffrage initial 2020	Chiffrage actualisé 2020
580102	<b>Suppression du prélèvement de 20 % sur les capitaux décès lorsque le bénéficiaire est exonéré de droit de mutation à titre gratuit</b> Prélèvement de 20% sur l'assurance vie <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2005 - Dernière modification : 2013 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 795, 990 I-I, 795-0 A, 796-0 bis, 796-0 ter</i>	60	50	60
730229	<b>Taux de 10 % sur les droits d'entrée pour la visite des parcs botaniques, musées, monuments, grottes, sites et expositions culturelles</b> Assiette et taux <i>Bénéficiaires 2018 : 600 Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2020 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 279 b ter</i>	48	48	48
100102	<b>Déduction du revenu global des charges foncières supportées par les propriétaires d'immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques ou labellisés Fondation du patrimoine et non productifs de revenus</b> Déductions et abattements pratiqués sur le revenu global <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1964 - Dernière modification : 2017 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 156-II-1° ter et 156 bis</i>	32	40	32
110249	<b>Réduction d'impôt sur le revenu au titre des dépenses de restauration d'immeubles bâtis situés dans les sites patrimoniaux remarquables (SPR), les quartiers anciens dégradés, et les quartiers du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) : Nouveau dispositif Malraux</b> Calcul de l'impôt <i>Bénéficiaires 2018 : 3811 Menages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Très bonne - Création : 2008 - Dernière modification : 2016 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 199 ter vices</i>	29	26	31
320118	<b>Réduction d'impôt sur les sociétés pour les entreprises ayant effectué des versements en faveur de l'achat de Trésors Nationaux et autres biens culturels spécifiques</b> Modalités particulières d'imposition <i>Bénéficiaires 2018 : 8 Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2002 - Dernière modification : 2004 -</i>	6	nc	14

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif 2019	Chiffrage initial 2020	Chiffrage actualisé 2020
<i>Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 238 bis-0 A</i>				
130302	<b>Imputation sur le revenu global sans limitation de montant des déficits fonciers supportés par les propriétaires d'immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques ou labellisés Fondation du patrimoine (immeubles bâtis)</b> Revenus fonciers <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Bonne - Création : 1976 - Dernière modification : 2017 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 156-I-3° 1er alinéa, 156 bis</i>	13	62	13
150403	<b>Exonération de la taxe forfaitaire sur les bijoux, objets d'art, de collection et d'antiquité en cas de vente aux musées bénéficiaires de l'appellation "musée de France" ou aux services d'archives et bibliothèques de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou d'une autre personne publique</b> Plus-values des particuliers <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1976 - Dernière modification : 2003 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 150 VJ-1°, 2° et 3°</i>	5	5	5
150405	<b>Exonération de la taxe forfaitaire pour les cessions et exportations de métaux précieux, bijoux, objets d'art, de collection et d'antiquité réalisées par des non-résidents</b> Plus-values des particuliers <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2005 - Dernière modification : 2013 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 150 VJ-5°</i>	5	5	5
700102	<b>Exonération de TVA sur les objets d'art, de collection et d'antiquité, importés par les établissements agréés par le ministre chargé des affaires culturelles</b> Territorialité <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 1978 - Dernière modification : 1991 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 291-II-8°</i>	2	2	2
110248	<b>Réduction d'impôt sur le revenu au titre des travaux de conservation ou de restauration d'objets mobiliers classés monuments historiques</b> Calcul de l'impôt <i>Bénéficiaires 2018 : 1222 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2007 - Dernière modification : 2007 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 199 duovicies-I</i>	1	1	1
130207	<b>Modalités dérogatoires de prise en charge, à l'exclusion des intérêts d'emprunt, des dépenses des restaurations immobilières des monuments historiques et assimilés - Dispositif "Ancien Malraux"</b> Revenus fonciers <i>Bénéficiaires 2018 : 4500 Menages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1977 - Dernière modification : 2015 - Dernière incidence budgétaire : 2018 - Fin du fait générateur : 2017 - code général des impôts : 31-I-1°-b ter, 156-I-3° 2ème à 4ème alinéas</i>	-	-	-
730228	<b>Taux de 5,5 % applicable aux importations d'œuvres d'art, d'objets de collection, y compris en provenance d'autre État-membre de l'Union européenne et pour les livraisons d'œuvres d'art effectuées par leur auteur ou ses ayants droits – taux de 10 % applicable aux livraisons d'œuvres d'art effectuées à titre occasionnel par les personnes qui les ont utilisées pour les besoins de leurs exploitations et chez qui elles ont ouvert droit à déduction de la TVA</b> Assiette et taux <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Entreprises - Création : 2020 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 278-0 bis I et 278 septies</i>	nc	nc	nc
210306	<b>Réduction de l'impôt au titre des sommes consacrées par les entreprises à l'achat d'un trésor national</b> Dispositions communes à l'impôt sur le revenu (bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices agricoles et bénéfices non commerciaux) et à l'impôt sur les sociétés <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2002 - Dernière modification : 2008 - Dernière incidence budgétaire : 2020 - Fin du fait générateur : 2019 - code général des impôts : 238 bis-0 AB</i>			

## Patrimoines

Programme n° 175 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif 2019	Chiffrage initial 2020	Chiffrage actualisé 2020
510101	<p><b>Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des oeuvres d'art, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés, dont le nouveau propriétaire fait don à l'Etat</b></p> <p>Dispositions communes aux mutations à titre gratuit et à titre onéreux</p> <p><i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1968 - Dernière modification : 1968 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 1131</i></p>		€	
520105	<p><b>Exonération des monuments historiques classés ou inscrits et des parts de SCI familiales détenant des biens de cette nature</b></p> <p>Mutations à titre gratuit</p> <p><i>Bénéficiaires 2018 : 4 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1988 - Dernière modification : 1994 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 795 A</i></p>	€	€	
<b>Coût total des dépenses fiscales</b>		<b>201</b>	<b>239</b>	<b>211</b>



## Patrimoines

Programme n° 175 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental		415 771 488 473 706 064	418 921 488 473 706 064		412 592 825 497 376 042	418 142 825 497 376 042
02 – Architecture et espaces protégés		32 226 588 31 130 038	32 576 588 31 130 038		32 226 588 31 030 957	32 676 588 31 030 957
03 – Patrimoine des musées de France		345 434 941 397 661 605	345 834 941 397 661 605		349 692 477 387 216 380	350 092 477 387 216 380
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales		31 724 248 23 373 035	32 574 248 23 373 035		30 634 248 24 693 319	31 484 248 24 693 319
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques		9 775 311 8 874 968	9 775 311 8 874 968		9 775 311 8 834 083	9 775 311 8 834 083
09 – Patrimoine archéologique		136 972 761 153 783 097	136 972 761 153 783 097		136 972 761 159 401 386	136 972 761 159 401 386
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>971 905 337</b>	<b>971 905 337</b>	<b>0</b>	<b>971 894 210</b>	<b>971 894 210</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+238 780 510	+238 780 510		+183 027 918	+183 027 918
Total des crédits ouverts	0	1 210 685 847	1 210 685 847	0	1 154 922 128	1 154 922 128
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>1 088 528 807</b>	<b>1 088 528 807</b>	<b>0</b>	<b>1 108 552 166</b>	<b>1 108 552 166</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+122 157 040	+122 157 040		+46 369 961	+46 369 961

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	971 905 337	971 905 337	0	971 894 210	971 894 210
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>971 905 337</b>	<b>971 905 337</b>	<b>0</b>	<b>971 894 210</b>	<b>971 894 210</b>

Les crédits portés au titre du programme 175 « Patrimoines » au sein du projet de loi de finances pour 2020 s'élevaient à 971,91 M€ en AE et 971,89 M€ en CP.

À l'occasion des débats parlementaires, les crédits du programme ont été strictement maintenus.

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

**Les mouvements réglementaires ayant impacté les crédits ouverts du programme au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 283,78 M€ en AE et 183,03 M€ en CP et résultent à la fois de reports, de rattachement de fonds de concours et attributions de produits ainsi que de transferts et virements de crédits.**

### **a) Arrêtés de report**

Les reports de crédits non consommés en 2019 sont venus abonder le budget 2020 du programme à hauteur de 119,83 M€ en AE et 61,47 M€. Ils se répartissent comme suit :

- 70,81 M€ en AE et 61,47 M€ en CP au titre des fonds de concours. Sur ce montant, 52,99 M€ en AE et 47,13 M€ en CP concernaient les fonds de concours issus du produit de la souscription nationale créée à la suite de l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris ;
- 49,02 M€ d'AE affectées sur tranches fonctionnelles et non engagées.

### **b) Ouverture de fonds de concours et attribution de produits**

Le programme a par ailleurs bénéficié en 2020 de fonds de concours et d'attributions de produits pour un montant total de 60,59 M€ en AE et 63,20 M€ en CP. Sur ce total, 53,76 M€ en AE=CP ont été ouverts par voie de fonds de concours au titre de la souscription nationale créée à la suite de l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris.

### **c) Décrets de transferts et virements**

Le budget du programme a été majoré par voie de décrets de transferts et virements pour un solde de 30,96 M€ en AE=CP, résultant des mouvements suivants :

- transfert entrant à hauteur de 30 M€ depuis le P421 « Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche » de la mission « Investissements d'avenir » correspondant à la participation du PIA III au projet de restauration du château de Villers-Cotterêts ;
- transfert entrant à hauteur de 0,19 M€ depuis le fonds d'accompagnement ministériel RH (P351) en faveur de la RMN-GP ;
- transfert sortant à hauteur de 0,08 M€ vers le P124 au titre de la participation de ministère de la Culture au projet Archifiltre pilotés par les ministères sociaux ;
- plusieurs virements entrants depuis le titre 2 du programme 224, pour un montant total de 1,18 M€ en AE=CP, au titre des mesures catégorielles (0,55 M€), de la régularisation des surcoûts liés à des titularisations Sauvadet concernant des agents du CNAC-GP (0,37 M€), du financement de primes exceptionnelles pour les agents des établissements patrimoniaux ayant été particulièrement mobilisés pendant la crise sanitaire (0,13 M€), d'un transfert induit par un départ en retraite au Musée d'Orsay (0,08 M€), du transfert de l'emploi et de la masse salariale d'un agent du musée Picasso (0,06 M€) ;
- virements entrants, pour un montant global de 0,10 M€, depuis le P224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » au titre de la participation du Secrétariat général au projet Tragged (0,07 M€) et au transfert des dépenses de communication du festival de l'histoire de l'art piloté par l'INHA (0,04) ;
- virement sortant vers le P131 « Création » au titre de la participation de la DGPA au financement du Mémorial de l'esclavage (0,24 M€) ;
- virement sortant vers le P224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » au titre de la participation de la DGPA au financement du projet « Vitaam as a service » (0,15 M€) ;
- virement sortant vers le titre 2 du programme 224, à hauteur de 0,05 M€ au titre d'une régularisation liée à une titularisation Sauvadet survenue au MuCEM.

### **d) Loi de finances rectificative**

Les crédits du programme ont également fait l'objet d'une ouverture en LFR à hauteur de 24,70 M€ en AE=CP au titre du soutien de l'État aux opérateurs patrimoniaux dans le contexte de la crise sanitaire.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ**

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	0	29 781 755	29 781 755	0	29 734 874	29 734 874
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	-29 781 755	-29 781 755	0	-29 734 874	-29 734 874
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

29,78 M€ en AE et 29,73 M€ en CP ont constitué la réserve de précaution initiale du programme 175.

L'intégralité de la réserve a été levée en cours de gestion au titre des mesures suivantes :

- 15 M€ en AE=CP ont permis de participer au financement du soutien de l'État à certains opérateurs patrimoniaux dans le contexte de la crise sanitaire. Ce dégel a constitué un complément aux 27,4 M€ ouverts à ce titre par la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 ;
- le reliquat, d'un montant de 14,8 M€ en AE et 14,7 M€ en CP, a été par ailleurs provisionné par versement au CMN au titre des opérations de restauration concernant les monuments retenus dans le cadre de la mission confiée à Stéphane Bern « Patrimoine en péril ».

## DÉPENSES PLURIANNUELLES

## CONTRATS DE PLAN ÉTAT-RÉGION (CPEP)

## Génération 2015 - 2020

Action / Opérateur	Rappel du montant contractualisé	Prévision 2020		Consommation 2020		Consommation cumulée	
		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
01 - Monuments Historiques et patrimoine monumental	80 463 300	16 201 205	9 544 159	6 637 628	8 627 000	58 140 648	40 670 088
02 - Architecture et espaces protégés	200 000	20 000	20 000	134 222	70 844	314 222	250 844
03 - Patrimoine des musées de France	29 540 700	2 655 311	7 043 867	1 559 206	4 682 431	28 977 940	17 940 327
04 - Patrimoine archivistique et célébrations nationales	5 060 000	194 000			442 700	4 906 000	4 849 434
09 - Patrimoine archéologique	185 000	150 000				35 000	35 000
<b>Total</b>	<b>115 449 000</b>	<b>19 220 516</b>	<b>16 608 026</b>	<b>8 331 056</b>	<b>13 822 975</b>	<b>92 373 810</b>	<b>63 745 693</b>

## Génération 2007 - 2014

Action / Opérateur	Rappel du montant contractualisé	Prévision 2020		Consommation 2020		Consommation cumulée	
		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
01 - Monuments Historiques et patrimoine monumental	127 089 550						
03 - Patrimoine des musées de France	77 223 450						
04 - Patrimoine archivistique et célébrations nationales	8 300 000						
09 - Patrimoine archéologique	15 092 000						
<b>Total</b>	<b>227 705 000</b>						

## CPEP

2015-2020

En continuité avec la génération des CPEP 2007-2014, l'État a souhaité réaffirmer sa volonté d'intervention en région et de partenariat avec les collectivités territoriales par la mise en place d'une nouvelle génération de contrats pour la période 2015-2020.

Cette génération de CPEP s'inscrit dans une volonté de renforcer la mise en valeur des patrimoines, notamment autour des volets territoriaux, afin de renforcer l'attractivité et le développement des territoires, en prenant en compte les enjeux de transition énergétique et écologique pour les projets intégrant une dimension de valorisation paysagère et architecturale.

Après une phase de négociation menée au premier semestre 2015, l'ensemble des contrats a été signé en septembre 2015. Le montant initialement contractualisé pour les projets patrimoniaux du programme 175 s'élève à 100,2 M€.



**Patrimoines**

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Un premier ajustement est intervenu en 2016 conformément à la circulaire du Premier ministre du 8 mars 2016 adressée aux préfets de région afin d'ajuster le contenu des contrats aux nouvelles priorités avec d'éventuelles modifications de programmation et de répartition des crédits dans un cadre budgétaire global inchangé. Dans le cadre de cette révision, des crédits complémentaires ont été arbitrés par le Premier Ministre en septembre 2016, augmentant ainsi le montant de l'enveloppe contractualisée (11,02 M€).

Un second ajustement est intervenu en 2018 afin d'affiner les montants de certaines opérations inscrites au titre des CPER 2015-2020 (5,7 M€) notamment pour intégrer le montant de l'opération relative au Musée Savoisien de Chambéry dont le montant n'était pas connu au moment de la conclusion des CPER (3,5 M€). Au total, le montant contractualisé atteint, après transfert de l'action 7 « Patrimoine linguistique » vers le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture », 115,45 M€.

L'exécution des crédits sur les opérations CPER s'élève en 2020 à 8,33 M€ en AE et 13,82 M€ en CP et ont notamment permis de lancer et/ou poursuivre les opérations suivantes :

- pour les monuments historiques : la restauration de l'église abbatiale de Vézelay en Bourgogne-Franche-Comté, la restauration de la flèche de la cathédrale de Rouen, en Normandie, la restauration des toitures de l'abbaye de Noirlac en Centre-Val-de-Loire, la restauration des bâtiments du familistère de Guise dans les Hauts-de-France, la Cité de la mer à Cherbourg en Normandie, les travaux de mise en accessibilité de l'abbaye de Fontevraud dans les Pays-de-la-Loire, le Palais des papes d'Avignon en Provence-Alpes-Côtes d'Azur ;
- pour les musées : le musée Savoisien en Auvergne-Rhône-Alpes, le musée de la romanité à Nîmes en Occitanie, le musée des beaux-arts de Dijon ;
- pour le patrimoine archéologique : les travaux archéologiques au musée du forum de Bavay dans les Hauts-de-France.

**CONTRATS DE CONVERGENCE ET DE TRANSFORMATION (CCT)**

Les contrats de convergence et de transformation 2019-2022 pour les territoires d'outre-mer se sont substitués aux CPER 2015-2020.

Concernant la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et la Réunion, les CCT 2019-2022 ont été signés le 8 juillet 2019.

Aucune exécution n'est constatée sur l'exercice 2020.

**MARCHÉS DE PARTENARIAT****MARCHÉ DE PARTENARIAT / CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESSOURCES DU MUSÉE DES CIVILISATIONS DE L'EUROPE ET DE LA MÉDITERRANÉE (MUCEM)**

La construction du centre de conservation et de ressources (CCR) du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), dédié au stockage et à l'étude des collections, a fait l'objet d'un partenariat public-privé (PPP) avec la société civile immobilière 2C Marseille (ICADE) conclu le 9 décembre 2009, pour une durée de 25 ans à compter de la prise de possession du bâtiment.

Le bâtiment du CCR du MuCEM a été livré le 31 août 2012. Le coût du projet a été revu à la hausse à la suite de la livraison du bâtiment et l'échéancier du PPP a été actualisé afin de prendre en compte les dépenses réellement effectuées. Le versement des loyers a débuté en 2012. Le montant du loyer prend en compte le financement de l'investissement et du dédit (34,7 M€ en AE et 29,9 M€ en CP), des frais financiers (21,9 M€) et du fonctionnement pendant les 25 années du contrat (35,6 M€), soit un coût total de 92,2 M€ à l'issue de celui-ci en 2037.

AE CP	2018 et avant		2019		2020		2021	2022	2023 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	34 700 000	29 900 000	0	0	0	0	0	0	0
	7 200 000	7 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	0	1 200 000	1 200 000	17 900 000
Fonctionnement	6 870 000	7 020 000	1 330 000	1 330 000	1 330 000	0	1 330 000	1 330 000	23 420 000
	6 870 000	7 020 000	1 330 000	1 330 000	1 330 000	0	1 330 000	1 330 000	23 420 000
Financement	5 250 000	5 240 000	870 000	870 000	870 000	0	870 000	870 000	13 150 000
	5 250 000	5 240 000	870 000	870 000	870 000	0	870 000	870 000	13 150 000

## Patrimoines

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) <b>1 210 685 847</b>	CP ouverts en 2020 * (P1) <b>1 154 922 128</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>1 088 528 807</b>	CP consommés en 2020 (P2) <b>1 108 552 166</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) <b>56 639 034</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>297 539 851</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>65 518 006</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>811 012 315</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) <b>752 574 854</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) <b>-375 577</b>					
	<b>Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 752 199 277</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>297 539 851</b>	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) <b>454 659 425</b>
	AE engagées en 2020 (E2) <b>1 088 528 807</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>811 012 315</b>	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) <b>277 516 492</b>
					<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 732 175 917</b>
					Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) <b>240 037 847</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) <b>492 138 070</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant des engagements sur années antérieures non soldées au 31 décembre 2019 s'élève à 752,57 M€ (R3).

Les crédits de paiement consommés en 2020 sur engagements antérieurs sont estimés à 297,54 M€ (P3). Ces liquidations concernent majoritairement les secteurs des monuments historiques (80 %) et des musées de France (10 %).

Ces crédits ont principalement permis :

- sur les crédits centraux (47 %), la prise en charge, par l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris des restes à payer relatifs au transfert des marchés effectués en 2019 depuis la DRAC Île-de-France (19,21 M€), de poursuivre la couverture des engagements des projets d'investissement lancés au premier rang desquels la restauration du château de Villers-Cotterêts (13,30 M€), les travaux de restauration et de réaménagement du Grand Palais, ou projet de « Nouveau Grand Palais » (13,19 M€), le schéma directeur de Fontainebleau (4,38 M€), la restauration du quadrilatère Richelieu (3 M€) ou encore les travaux de refonte et mise aux normes des parcours de visite du musée Cluny (0,79 M€).
- sur les crédits gérés par les DRAC (53 %), de financer des opérations telles que les travaux de restauration de la rose sud du transept sud de la Basilique de Saint-Denis (2,11 M€), la restauration de la flèche de la cathédrale de Rouen (1,35 M), les travaux de mise aux normes électriques de la cathédrale d'Orléans (1,25 M€), la construction du nouveau bâtiment des archives départementales en Isère (0,80 M€) ou encore la rénovation du Musée Ingres de Montauban (0,79 M€).

Les restes à payer à fin 2020 sur le programme « Patrimoines » s'élèvent à 732,57 M€ (R6) et se décomposent de la manière suivante :

- 242,04 M€ soit 33 % du total sont des restes à payer sur crédits centraux ;
- 490,53 M€ soit 67 % du total sont des restes à payer sur crédits déconcentrés.

Les restes à payer sur crédits centraux correspondent notamment :

- aux opérations d'investissement sous maîtrise d'ouvrage de l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (48,28 M€ au titre des conventions de mandat et de la convention cadre) ;
- à l'opération de travaux du projet de Nouveau Grand Palais (31,81 M€) ;
- à l'opération de restauration du château de Villers-Cotterêts, sous la maîtrise d'ouvrage du CMN (20,90 M€) ;
- au marché d'entreposage et de gardiennage des œuvres (Chenue) (18,36 M€).

Les restes à payer sur les crédits gérés par les DRAC concernent essentiellement la politique d'investissement du programme en faveur :

- de la restauration des monuments historiques (75 %), par exemple au titre de la restauration et l'aménagement intérieur de la chapelle Saint-Piat ayant vocation à accueillir de nouveau le Trésor de la cathédrale de Chartres (4,74 M€), de la restauration du massif d'entrée de l'église de la Trinité de Paris (3,83 M€), des travaux de relevage de l'orgue de chœur et de restauration de l'orgue de tribune de la cathédrale d'Amiens (2,66 M€) ;
- des musées territoriaux (17 %), dont notamment la restructuration du musée savoisien de Chambéry en Auvergne-Rhône-Alpes (2,43 M€), la rénovation du musée Dobrée à Nantes (1,97 M€) en Pays-de-la-Loire ou les travaux du musée Inguimbertain de Carpentras (1,54 M€).

**Patrimoines**

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**ACTION****01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation</i>						
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental		418 921 488 473 706 064	<b>418 921 488</b> <b>473 706 064</b>		418 142 825 497 376 042	<b>418 142 825</b> <b>497 376 042</b>

L'action 01 « Monuments historiques et patrimoine monumental » distingue **les crédits d'entretien et de restauration des monuments historiques (I)** et **les autres crédits du patrimoine monumental (II)** qui comprennent les moyens de fonctionnement accordés aux dispositifs et aux institutions œuvrant dans le domaine du patrimoine.

Au total, l'exécution de l'action 1 s'élève, après correction de l'imputation relative au rétablissement de crédits effectués à tort sur l'action 1 au titre de l'acquisition des abords du Grand Palais pour le compte de la RMN-GP (*cf. paragraphe explicatif en action 3*), à 478,31 M€ en AE et 501,98 M€ en CP.

**I – CRÉDITS MONUMENTS HISTORIQUES (387,43 M€ en AE et 411,43 M€ en CP)**

**Tableau général des crédits consacrés  
à l'entretien et à la restauration des monuments historiques**

Par destination de crédits (en M€)	LFI 2020		Exécution 2020	
	AE	CP	AE	CP
<b>MH « hors grands projets »</b>	<b>326,25</b>	<b>299,79</b>	<b>287,46</b>	<b>261,03</b>
Crédits d'entretien	49,56	49,51	35,08	32,26
<i>dont dépenses de fonctionnement MH Etat</i>	<i>26,44</i>	<i>26,39</i>	<i>22,68</i>	<i>19,67</i>
<i>dont dépenses d'intervention MH non Etat</i>	<i>23,12</i>	<i>23,12</i>	<i>12,40</i>	<i>12,59</i>
Subventions versées aux opérateurs et assimilés concernant les monuments historiques	11,95	11,95	12,57	12,57
Crédits de restauration	264,74	238,33	239,81	216,20
<i>dont dépenses d'investissement monuments nationaux (subvention CMN)</i>	<i>20,93</i>	<i>20,93</i>	<i>25,23</i>	<i>27,23</i>
<i>dont dépenses d'investissement MH Etat</i>	<i>92,07</i>	<i>71,80</i>	<i>80,88</i>	<i>76,96</i>
<i>dont dépenses d'intervention MH non Etat</i>	<i>151,74</i>	<i>145,60</i>	<i>133,71</i>	<i>112,01</i>
<b>MH « grands projets »</b>	<b>15,00</b>	<b>38,28</b>	<b>46,25</b>	<b>77,47</b>
Grand Palais	0,00	9,00	0,00	13,19
Versailles	15,00	11,00	15,00	16,00
Richelieu - restauration	0,00	3,00	1,25	3,00
Site Archives nationales de Paris (MH)	0,00	1,98	0,00	1,98
Villers-Cotterêts	0,00	13,30	30,00	43,30
<b>Restauration de la Cathédrale Notre Dame</b>			<b>53,72</b>	<b>72,94</b>
<b>Total Monuments historiques</b>	<b>341,24</b>	<b>338,06</b>	<b>387,43</b>	<b>411,43</b>

**Tableau général des crédits consacrés  
à l'entretien et à la restauration des monuments historiques**

Par nature de crédits (en M€)	LFI 2020		Exécution 2020	
	AE	CP	AE	CP
<b>MH « hors grands projets »</b>	<b>326,24</b>	<b>299,78</b>	<b>287,46</b>	<b>261,03</b>
Dépenses de fonctionnement	26,94	26,89	27,42	23,01
<i>dont dépenses de fonctionnement courant - crédits centraux</i>	7,58	7,58	3,17	2,69
<i>dont dépenses de fonctionnement courant - crédits déconcentrés</i>	18,86	18,81	18,05	14,12
<i>dont subventions versées aux opérateurs</i>	0,50	0,50	6,20	6,20
Dépenses d'investissement	92,07	71,80	71,58	69,10
<i>dont dépenses d'investissement - crédits centraux</i>	32,64	25,03	22,28	28,14
<i>dont dépenses d'investissement - crédits déconcentrés</i>	59,43	46,77	49,30	40,97
Dépenses d'intervention	174,85	168,71	151,19	129,66
<i>dont dépenses d'intervention - crédits centraux</i>	5,00	1,00	6,12	6,13
<i>dont dépenses d'intervention - crédits déconcentrés</i>	169,85	167,71	145,07	123,52
Dépenses d'opérations financières – Dotation en fonds propres des opérateurs	32,38	32,38	37,26	39,26
<b>MH « grands projets »</b>	<b>15,00</b>	<b>38,28</b>	<b>46,25</b>	<b>77,47</b>
Dépenses d'investissement	0,00	4,98	1,25	4,98
Dépenses d'opérations financières – Dotation en fonds propres des opérateurs	15,00	33,30	45,00	72,49
<b>Restauration de la Cathédrale Notre Dame</b>			<b>53,72</b>	<b>72,94</b>
<b>Total Monuments historiques</b>	<b>341,24</b>	<b>338,06</b>	<b>387,43</b>	<b>411,43</b>

#### AI CRÉDITS MONUMENTS HISTORIQUES « HORS GRANDS PROJETS »

À l'image des années précédentes, cette section a fait l'objet de multiples mouvements entre la LFI (326,24 M€ en AE et 299,78 M€ en CP) et la fin de gestion (287,46 M€ en AE et 261,03 M€ en CP) :

- mise en réserve initiale de précaution à hauteur de 16,45 M€ en AE et 17,09 M€ en CP ;
- abondement de 7,82 M€ en AE (hors tranches fonctionnelles) et de 3,14 M€ en CP dans le cadre des reports de l'année 2019 vers 2020 ;
- dégel en cours de gestion (14,8 M€ en AE et 14,7 M€ en CP) fléché sur des dispositifs d'entretien et de restauration des monuments historiques « hors grands projets » ;
- fongibilité pour couvrir les besoins de fonctionnement d'autres secteurs patrimoniaux (soutien à l'investissement pour les bâtiments des archives départementales, fouilles archéologiques et centres de conservation et d'étude des vestiges...).

#### 1. Dépenses de fonctionnement : 27,42 M€ en AE et 23,01 M€ en CP

Ces crédits correspondent aux crédits de fonctionnement courant à hauteur de 21,22 M€ en AE et 16,81 M€ en CP et se décomposent comme suit :

- les crédits centraux : 3,17 M€ en AE et 2,69 M€ en CP, principalement au titre de l'entretien des monuments historiques de l'État réalisé par l'OPPIC ;
- les crédits déconcentrés : 18,05 M€ en AE et 14,12 M€ en CP au titre de l'entretien des monuments historiques appartenant à l'État répartis sur l'ensemble du territoire.

Les autres crédits de fonctionnement sont constitués des subventions pour charges de service public à hauteur de 6,20 M€ en AE=CP.

Ces crédits sont destinés au Centre des monuments nationaux (CMN) pour l'entretien des monuments nationaux dont il a la charge (5,67 M€) mais également au financement des travaux d'entretien du musée du Louvre (0,53 M€).

## **2. Dépenses d'investissement : 71,58 M€ en AE et 69,10 M€ en CP**

- **crédits centraux : 22,28 M€ en AE et 28,13 M€ en CP**

Ces crédits, principalement versés à l'OPPIC, ont notamment permis de couvrir les besoins en matière de rénovation des monuments occupés par les services à compétence nationale (SCN) ainsi que des établissements publics abrités dans des monuments historiques. On peut citer, à titre d'exemple, les opérations suivantes :

- travaux de restauration des corniches en couronnement des façades et étanchéité du parvis bas du Palais de Chaillot (4,48 M€ en AE et 1,75 M€ en CP) ;
  - travaux de restauration du parc du château de Compiègne (1,66 M€ en AE et 0,74 M€ en CP) ;
  - travaux de restauration de la Petite Écurie du Roy à Versailles (6,14 M€ en AE et 1,24 M€ en CP) ;
  - travaux de restauration des résidences présidentielles (6,62 M€ en AE et 6,44 M€ en CP).
- **crédits déconcentrés : 49,30 M€ en AE et 40,97 M€ en CP**

Il s'agit des crédits déconcentrés d'investissement finançant la restauration des monuments historiques sous maîtrise d'ouvrage de l'État en région. Peuvent être citées, à titre d'exemples, les travaux de restauration de la cathédrale de Dijon (3,17 M€ en AE et 1,79 M€ en CP), la restauration de l'orgue de la cathédrale de Reims (2,58 M€ en AE) ou encore la restauration de la cathédrale de Bordeaux (2,24 M€ en AE et 1,57 M€ en CP).

Suite à la mise en place du "plan sécurité cathédrales" en octobre 2019, une enveloppe de 2 M€ a été allouée pour l'année 2020 à la sécurité incendie. En 2020, les DRAC ont engagé 2,48 M€ au titre des opérations émergeant sur le dispositif plan sécurité cathédrales.

A cela peuvent s'ajouter de nombreuses opérations menées par les DRAC, financées par leurs crédits ordinaires, dans les cathédrales d'État en lien avec la sécurité incendie (installation de dispositifs de détection incendie, mise aux normes des installations électriques, mise aux normes des paratonnerres et parafoudres, intervention sur les colonnes sèches, contrats de télésurveillance...). Ces opérations représentent un engagement de 2,08 M€ et 3,46 M€ en CP.

Au total ce sont donc 4,57 M€ en AE et 4,03 M€ en CP qui ont été consacrés en 2020 à l'amélioration de la sécurité incendie dans les cathédrales de l'État.

## **3. Dépenses d'intervention : 151,19 M€ en AE et 129,66 M€ en CP**

- **crédits centraux : 6,12 M€ en AE et 6,13 M€ en CP**



Ces crédits ont permis de financer des dépenses de restauration effectuées en administration centrale, ainsi que des dépenses de fonctionnement au titre de la restauration des Pieux établissements à Rome, initialement inscrites en dépenses d'investissement.

Visant à répondre aux enjeux de la crise sanitaire qui a fortement impacté les secteurs des patrimoines et de l'architecture, ces crédits ont également permis la mise en place, auprès de l'institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC) d'un fonds de prêts aux industries culturelles relatif au secteur des patrimoines (4 M€) et d'un fonds de garantie (1 M€).

- **crédits déconcentrés : 145,07 M€ en AE et 123,52 M€ en CP**

La consommation des crédits déconcentrés consacrés à la restauration des monuments historiques a été fortement impactée par la crise sanitaire survenue au Printemps 2020 et la mise en place du confinement dès le mois de mars. Le retard de consommation pris durant cette période n'a pu, ensuite, être que partiellement rattrapé, ce qui explique en grande partie l'écart par rapport à la LFI.

**12,40 M€ en AE et 12,59 M€ en CP** ont été versés à des collectivités ou à des particuliers pour les travaux d'entretien qu'ils réalisent sur les monuments historiques, orgues et objets mobiliers dont ils sont propriétaires.

**132,66 M€ en AE et 110,93 M€ en CP** ont été versés pour des opérations de restauration engagées par les collectivités locales ou les propriétaires privés qui assurent eux-mêmes la maîtrise d'ouvrage. On peut citer, à titre d'exemple, les opérations relatives à la restauration du château de Monts-sur-Guesnes (0,80 M€ en AE et 0,24 M€ en CP), de la chapelle de Ploërmel (1,22 M€ en AE et 0,37 M€ en CP), du château de la Chaize à Odenas (1,03 M€ en AE et 0,32 M€ en CP) ou la restauration du grand dôme, des escaliers monumentaux, des galeries et grilles du cloître de l'Hôtel-Dieu de Lyon (1 M€ en CP).

Ces dépenses comprennent les versements effectués par les DRAC dans le cadre du fonds partenarial et incitatif visant à aider les collectivités à faibles ressources à entretenir leurs monuments historiques, mis en place en 2018. D'un montant de 16,03 M€ en AE et 7,01 M€ en CP en 2020, les aides de l'État ont d'ores et déjà permis d'engager 443 opérations d'entretien et de restauration dans 14 régions.

Enfin, ces montants intègrent également les dépenses effectuées au titre de l'accompagnement de l'État à la restauration des monuments inscrits sur la liste « Patrimoine en péril » et recensés dans le cadre de la mission confiée à Stéphane Bern (pour un total de 337 monuments inscrits ou classés). D'un montant de 8,95 M€ en AE et 5,33 M€ en CP, le niveau d'exécution illustre l'engagement de l'État aux côtés de la Fondation du Patrimoine, en écho au succès populaire rencontré par le Loto du Patrimoine, dont les prévisions de gains estimées par la Française des jeux s'élèvent à près de 21,7 M€ pour cette troisième édition 2020.

Sur 3 900 sites en péril signalés par la Mission Bern, ce sont au total 509 projets (y compris monuments non inscrits ou classés) qui ont pu être sélectionnés en 2018, 2019 et 2020. Les sites concernés, répartis sur tout le territoire français (outre-mer inclus), relèvent d'une grande diversité de typologies (patrimoine rural et vernaculaire, cultuel, culturel, castral, industriel, paysager) et d'époques (du patrimoine archéologique à celui du XXème siècle). Au-delà de la seule restauration de monuments historiques, le Loto du Patrimoine contribue également à la mise en valeur du patrimoine des territoires, en cohérence avec l'action du ministère de la Culture, contribuant ainsi à soutenir l'économie locale.

**14,99 M€ en AE=CP** ont été versés aux opérateurs monuments historiques et assimilés ci-dessous au titre de leur dotation en fonds propres (hors Centre des monuments nationaux et grands projets).

en M€	LFI 2020		Exécution 2020	
	AE	CP	AE	CP
<b>Opérateurs</b>				
Château et domaine de Chambord	2,40	2,40	2,35	2,35
Académie de France à Rome	0,86	0,86	0,83	0,83
Louvre	2,20	2,20	3,23	3,23
Château de Fontainebleau	5,80	5,80	5,63	5,63
Autres subventions exceptionnelles	0,19	0,19	2,95	2,95
<b>Total</b>	<b>11,45</b>	<b>11,45</b>	<b>14,99</b>	<b>14,99</b>

Les écarts avec la LFI, d'un montant de 3,54 M€ en AE=CP s'expliquent par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions pour un montant de 0,23 M€ en AE=CP ;
- une dotation complémentaire, d'un montant de 1 M€ en AE=CP, en faveur du musée du Louvre ;
- le versement d'une dotation de 2,80 M€ en AE=CP à l'Opéra national de Paris au titre des travaux de restauration du Palais Garnier dont il assure la maîtrise d'ouvrage ;
- le versement d'une dotation de 0,15 M€ en AE=CP à l'établissement public du Palais de la Porte Dorée au titre du financement d'une étude préalable relative à la structure du monument ,
- un redéploiement vers d'autres natures de dépenses provisionnées à hauteur de 0,19 M€.

**Les crédits consacrés aux opérations de restauration des monuments nationaux (dotation en fonds propres du Centre des monuments nationaux) se sont élevés à 22,27 M€ en AE et 24,27 M€ en CP.**

L'écart avec la LFI s'explique notamment par :

- un versement complémentaire à hauteur de 15 M€ en AE=CP consacrés aux opérations inscrites sur la liste « Patrimoine en péril » suivies par les DRAC ; ils ont été délégués aux directions régionales dès le début de la gestion 2021. Comme en 2020 (pour un montant de 14 M€), la dotation en fonds propres du CMN sera parallèlement minorée à due concurrence en 2021.
- un versement complémentaire à hauteur de 2 M€ en CP au titre de la poursuite de l'opération de sécurisation des étangs de Corot à Ville d'Avray.

**B/ CRÉDITS MONUMENTS HISTORIQUES « GRANDS PROJETS » : 46,25 M€ en AE et 77,47 M€ en CP**

### 1. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement des crédits monuments historiques « Grands Projets », d'un montant de **1,25 M€ en AE et 4,98 M€ en CP** ont été exécutés au titre de la rénovation du Quadrilatère Richelieu et des travaux du site parisien des Archives nationales.

### 2. Dépenses d'opérations financières : 45 M€ en AE et 72,49 M€ en CP

L'écart entre la LFI et l'exécution s'explique notamment comme suit :

- une dotation complémentaire de 4,2 M€ en CP pour la restauration du Grand Palais ;
- une dotation complémentaire de 5 M€ en CP pour le financement du schéma directeur du château de Versailles visant à réduire les restes à payer sur ce poste de dépenses ;
- par l'octroi d'une dotation complémentaire d'un montant de 30 M€ pour la restauration du château de Villers-Cotterêts correspondant à la participation du programme des investissements d'avenir III au financement de ce projet.

### C/ RESTAURATION DE LA CATHEDRALE NOTRE DAME DE PARIS

L'incendie qui a frappé la cathédrale Notre-Dame de Paris dans la nuit du 15 avril 2019 a entraîné des dégâts majeurs au premier rang desquels la perte de la charpente médiévale et de la quasi-totalité de la charpente restaurée au XIXe

siècle par Viollet-le-Duc, l'écroulement de la flèche entraînant le percement des voûtes de la croisée du transept, la fragilisation des pignons et des arcs-boutants due à la variation de la poussée dans la structure de l'édifice et l'altération de certaines pierres due à la chaleur extrême de l'incendie.

À la suite de l'incendie, les travaux urgents de sécurisation et de consolidation de l'édifice ont été engagés très rapidement sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC Île-de-France puis à partir du 1er décembre 2019 sous la maîtrise d'ouvrage de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de Notre-Dame de Paris (EP-RNDP). Au 31 décembre 2020, la consommation cumulée s'élève, à ce titre, à 138 M€ en AE et 105 M€ en CP.

Les travaux de consolidation-sécurisation devraient être achevés à l'été 2021 et ont fortement mobilisés, en 2020 et malgré le contexte sanitaire, les acteurs présents sur le chantier. La mise sur cintres des 28 arcs-boutants du chœur et de la nef s'est achevée le 28 février 2020 ; l'échafaudage sinistré a été déposé le 24 novembre ; le déblaiement et le nettoyage des voûtes sont terminés depuis mi-septembre ; les tests de nettoyage des sols et des murs des chapelles-témoins ont été effectués cet été ; la dépose du grand orgue est achevée depuis le 9 décembre. Après l'aspiration des sols effectuée durant l'été et visant à abaisser le niveau de plomb résiduel dans la cathédrale, une aspiration des parois intérieures sera effectuée au premier semestre 2021. La consolidation intérieure des voûtes par échafaudage et la mise sur cintres, qui a démarré dans le transept sud et dans le chœur, se poursuivra tout au cours de ce semestre.

Les travaux définitifs de restauration commenceront fin 2021 lorsque les études préalables puis les projets de restauration auront été validés par les services de l'État chargés des monuments historiques, conformément au code du patrimoine. Pour permettre la réouverture de la cathédrale en avril 2024, l'EP-RNDP a fixé une liste d'opérations prioritaires. Ce périmètre comprend la restauration des voûtes, le nettoyage des espaces intérieurs et la remise en état des installations nécessaires à l'utilisation de la cathédrale. Parallèlement, les travaux de restauration de la charpente, de la couverture et de la flèche seront également menés.

Le schéma directeur d'investissement qui devrait être rendu à la fin du premier semestre 2021, permettra de finaliser le coût d'objectif du projet.

Au total, 53,72 M€ en AE et 72,94 M€ ont été exécutés sur le P175 en 2020 au titre des versements de subvention à l'EP-RNDP. Sur ce montant, 19,21 M€ en CP ont permis à l'EP-RNDP de prendre en charge les restes à payer induit par le transfert des marchés engagés par la DRAC antérieurement à la création de l'établissement.

Le financement de ces travaux de sécurisation a été permis par le rattachement, par voie de fonds de concours sur le programme 175, des dons collectés dans le cadre de la souscription nationale créée par la loi du n° 2019-803 du 29 juillet 2019 (à hauteur de 53,8 M€ en 2020). Pour mémoire, outre l'État (ministère de la Culture et Trésor Public) et l'EP-RNDP, quatre organismes collecteurs ont été désignés, à savoir la Fondation Notre-Dame, la Fondation du Patrimoine, la Fondation de France et le Centre des monuments nationaux. Des conventions cadre ont été signées, le 29 juillet 2019, entre le ministère de la Culture et les organismes collecteurs afin de permettre les premiers versements nécessaires au financement de la phase de sécurisation.

## **II – AUTRES CRÉDITS DU PATRIMOINE MONUMENTAL (90,88 M€ en AE et 90,54 M€ en CP)**

### **1. Dépenses de fonctionnement : 3,73 M€ en AE et 3,39 M€ en CP**

- **Les crédits centraux : 2,24 M€ en AE et 2,33 M€ en CP**

Les crédits de fonctionnement courant centraux et se décomposent ainsi :

en M€	LFI 2020		Exécution 2020	
	AE	CP	AE	CP
Destination des crédits				
Moyens de fonctionnement des services à compétence nationale (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Laboratoire de recherches des monuments historiques)	2,30	2,30	1,80	2,04
Etude et prestations de service (Etudes techniques sur les matériaux, les normes ou les savoir-faire en matière de restauration de monuments historiques, réalisation de guides méthodologiques)	0,28	0,28	0,44	0,30
<b>Total</b>	<b>2,58</b>	<b>2,58</b>	<b>2,24</b>	<b>2,33</b>

- **Les crédits déconcentrés : 1,49 M€ en AE et 1,06 M€ en CP**

Ces dépenses ont permis l'organisation de manifestations publiques destinées à la promotion du patrimoine monumental et le financement de plusieurs études associées.

- **Subventions pour charges de service public : 80,29 M€ en AE=CP**

Ces crédits correspondent à la subvention de fonctionnement attribuée au Centre des monuments nationaux (CMN) et au château de Versailles, selon la décomposition suivante :

en M€	LFI 2020		Exécution 2020	
	AE	CP	AE	CP
Destination des crédits				
Centre des monuments nationaux (fonctionnement)	34,93	34,93	34,71	34,71
Versailles (fonctionnement)	35,20	35,20	45,58	45,58
<b>Total</b>	<b>70,13</b>	<b>70,13</b>	<b>80,29</b>	<b>80,29</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution des crédits s'élève à 10,16 M€ en AE=CP et s'explique par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions (-1,49 M€) ;
- un complément à hauteur de 0,50 M€ en faveur du Centre des monuments nationaux au titre du financement des frais de gestion liés au projet de restauration du château de Villers-Cotterêts, au titre des mesures catégorielles et pour le pavoisement ;
- un complément à hauteur de 6,15 M€ en faveur du château de Versailles au titre des mesures catégorielles et du soutien de l'État à dans le contexte de la crise sanitaire ; 5 M€ ont par ailleurs été versés à l'EP Versailles au titre de soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire à la filiale « Château de Versailles spectacles ».

Le détail des budgets du CMN et de l'EPV est présenté dans la partie « Opérateurs ».

## 2. Dépenses d'investissement : 0,09 M€ en AE et 0,08 M€ en CP

- **Crédits centraux** : 0,09 M€ en AE et 0,08 M€ en CP ont été exécutés au titre des investissements courants des SCN du champ patrimonial (conservation, restauration des collections et numérisation de documents d'archives).
- **Crédits déconcentrés** : 0,01 M€ en CP correspondant à des études menées préalablement à la constitution de sites patrimoniaux remarquables, notamment en Occitanie.

## 3. Dépenses d'intervention : 6,77 M€ en AE et 6,78 M€ en CP

**Patrimoines**

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- **Crédits centraux** : 5,27 M€ en AE=CP

Ces crédits ont principalement été destinés au financement de subventions diverses liés à la promotion du patrimoine monumental. On peut citer à ce titre les soutiens au Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), à hauteur de 0,20 M€, à l'association Union rempart pour 0,23 M€ ou encore à l'association chantier histoire et architecture médiévale à hauteur de 0,14 M€.

Ce poste de dépense intègre par ailleurs la subvention de fonctionnement versée à l'établissement public du château et domaine de Chambord, pour un montant de 3,62 M€ en AE=CP, dont un complément de 2,7 M€ au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire. L'établissement public du château et domaine de Chambord ne faisant désormais plus partie de la liste des opérateurs, la subvention est versée en titre 6 et non plus sous la forme de subvention pour charges de service public (titre 3, cat. 32).

- **Crédits déconcentrés** : 1,50 M€ en AE et 1,51 M€ en CP

Ces subventions, versées aux associations sur l'ensemble du territoire, visent à soutenir et à promouvoir le patrimoine monumental.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
<b>Titre 3 : Dépenses de fonctionnement</b>	99 646 716	111 436 335	99 598 476	106 686 204
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	29 017 017	24 952 137	28 968 777	20 202 006
Subventions pour charges de service public	70 629 699	86 484 198	70 629 699	86 484 198
<b>Titre 5 : Dépenses d'investissement</b>	95 351 074	72 925 818	82 460 426	74 165 582
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	95 351 074	72 925 818	82 460 426	74 018 115
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État				147 467
<b>Titre 6 : Dépenses d'intervention</b>	176 548 303	161 799 066	170 408 528	140 279 885
Transferts aux ménages		18 509 436		13 344 451
Transferts aux entreprises		19 017 428		19 124 437
Transferts aux collectivités territoriales	151 736 671	97 790 139	145 596 896	83 522 976
Transferts aux autres collectivités	24 811 632	26 482 062	24 811 632	24 288 020
<b>Titre 7 : Dépenses d'opérations financières</b>	47 375 395	127 544 845	65 675 395	176 244 372
Dotations en fonds propres	47 375 395	127 544 845	65 675 395	176 244 372
<b>Total</b>	<b>418 921 488</b>	<b>473 706 064</b>	<b>418 142 825</b>	<b>497 376 042</b>

**ACTION****02 – Architecture et espaces protégés**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Architecture et espaces protégés		32 576 588	<b>32 576 588</b>		32 676 588	<b>32 676 588</b>
		31 130 038	<b>31 130 038</b>		31 030 957	<b>31 030 957</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	17 717 775	19 817 005	17 717 775	20 045 491
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	366 172	2 517 089	366 172	2 745 575
Subventions pour charges de service public	17 351 603	17 299 916	17 351 603	17 299 916
Titre 5 : Dépenses d'investissement	350 000		450 000	
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	350 000		450 000	
Titre 6 : Dépenses d'intervention	13 823 500	10 055 922	13 823 500	9 728 355
Transferts aux ménages		928 393		837 384
Transferts aux entreprises		473 927		542 091
Transferts aux collectivités territoriales		4 535 590		4 503 884
Transferts aux autres collectivités	13 823 500	4 118 013	13 823 500	3 844 996
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	685 313	1 257 111	685 313	1 257 111
Dotations en fonds propres	685 313	1 257 111	685 313	1 257 111
<b>Total</b>	<b>32 576 588</b>	<b>31 130 038</b>	<b>32 676 588</b>	<b>31 030 957</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT****Dépenses de fonctionnement courant : 2,52 M€ en AE et 2,75 M€**

L'écart constaté entre l'exécution et la prévision LFI s'explique par des redéploiements effectués, notamment à l'échelon déconcentré, en faveur des opérations pluriannuelles d'études relatives aux secteurs sauvegardés, ainsi qu'à la participation, à ces mêmes études, des collectivités concernées par voie de fonds de concours.

**• Crédits centraux : 0,46 M€ en AE et 0,27 M€ en CP**

Ces crédits ont permis de financer des études et des prestations de service en architecture ainsi que le financement de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP), notamment des missions effectuées par les architectes consultants qui participent aux jurys de concours ou d'appels d'offre. La MIQCP est une structure regroupant des spécialistes de haut niveau du droit de la commande publique et des processus de réalisation des constructions publiques. Elle assure également un travail quotidien de conseil aux maîtres d'ouvrage publics ainsi que des actions de formation.

**• Crédits déconcentrés : 2,06 M€ en AE et 2,48 M€ en CP**

L'exécution en DRAC correspond notamment à des opérations pluriannuelles d'études relatives aux secteurs sauvegardés, par exemple à Périgueux, Saint-Omer, ou Strasbourg.

**Subventions pour charges de service public : 17,30 M€ en AE=CP**

La subvention versée pour le fonctionnement de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) s'est établie à 17,30 M€ en AE=CP.

L'écart avec la LFI, d'un montant de 0,05 M€, s'explique par l'application de la réserve de précaution.

**DÉPENSES D'INTERVENTION****Dépenses d'intervention : 10,06 M€ en AE et 9,73 M€**

Initialement prévus en « transferts aux autres collectivités » à hauteur de 13,82 M€ en AE=CP, une partie de ces crédits a été ventilée sur les autres catégories budgétaires du titre 6.

L'écart avec la LFI, d'un montant de 3,77 M€ en AE et 4,09 M€ en CP, s'explique principalement par une fongibilité vers l'enveloppe de fonctionnement.

**• Crédits centraux : 0,97 M€ en AE=CP**

Les crédits centraux concernent principalement la rubrique « transfert aux autres collectivités » à hauteur de 0,77 M€ en AE=CP, mais également la rubrique « transferts aux entreprises » à hauteur de 0,19 M€ en AE=CP et ont permis le soutien aux structures de diffusion de l'architecture ainsi qu'à la profession d'architecte.

**• Crédits déconcentrés : 9,09 M€ en AE et 8,76 M€ en CP**

Transferts aux ménages : 0,93 M€ en AE et 0,84 M€ en CP

Ces crédits ont participé au soutien d'études et de travaux engagés par des particuliers aux abords des espaces protégés.

Transferts aux entreprises : 0,28 M€ en AE et 0,35 M€ en CP

Ces crédits ont permis, d'une part, la promotion, la diffusion et la sensibilisation à l'architecture en région, et d'autre part, le soutien des études et des travaux engagés aux abords des espaces protégés.

Transferts aux collectivités territoriales : 4,53 M€ en AE et 4,50 M€ en CP

Les crédits alloués aux collectivités territoriales ont permis de financer :

- les dispositifs liés aux villes et pays d'art et d'histoire (VPAH) pour 2,78 M€ en AE et 2,77 M€ en CP ;
- l'élaboration (études préalables et documents de gestion) des sites patrimoniaux remarquables, mais également des travaux engagés par les propriétaires publics aux abords de monuments historiques en secteurs sauvegardés à hauteur de 1,54 M€ en AE et 1,55 M€ en CP ;
- des actions de valorisation et de promotion de l'architecture pour 0,21 M€ en AE et 0,18 M€ en CP.

Transferts aux autres collectivités : 3,34 M€ en AE et 3,07 M€ en CP

Les crédits alloués aux autres collectivités ont permis de financer :

- 0,26 M€ en AE=CP ont financé les dispositifs liés aux villes et pays d'art et d'histoire (VPAH) ;
- 0,03 M€ en AE et 0,04 M€ en CP ont permis de mener les études pour la création d'un périmètre délimité des abords, les études pour la constitution des sites patrimoniaux remarquables et les études préalables aux campagnes de labellisation « Architecture contemporaine remarquable » ;
- 2,60 M€ en AE et 2,50 M€ en CP concernent des actions de valorisation et de promotion de l'architecture ;
- 0,45 M€ en AE et 0,27 M€ en CP ont été affectés à des travaux en espaces protégés.

**DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

La dotation en fonds propres versée à la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) s'élève à 1,26 M€ en AE=CP.

L'écart à la LFI, d'un montant de 0,57 M€ en AE=CP, s'explique par un redéploiement de gel (0,07 M€) et par le versement d'un complément exceptionnel à hauteur de 0,50 M€ visant à soutenir le projet de réserves et de centre des collections et archives d'architecture.

## ACTION

### 03 – Patrimoine des musées de France

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<b>ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE</b>						

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	296 178 247	346 828 650	299 078 247	331 233 567
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	11 874 492	36 634 063	14 774 492	21 038 980
Subventions pour charges de service public	284 303 755	310 194 587	284 303 755	310 194 587
Titre 5 : Dépenses d'investissement	9 659 249	10 538 179	11 016 785	13 420 637
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	9 659 249	10 538 179	11 016 785	13 420 637
Titre 6 : Dépenses d'intervention	26 579 959	22 779 862	25 579 959	22 319 678
Transferts aux entreprises		83 920		88 920
Transferts aux collectivités territoriales	14 160 000	15 097 905	13 160 000	14 594 436
Transferts aux autres collectivités	12 419 959	7 598 037	12 419 959	7 636 322
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	13 417 486	17 514 914	14 417 486	20 242 498
Dotations en fonds propres	13 417 486	17 514 914	14 417 486	20 242 498
<b>Total</b>	<b>345 834 941</b>	<b>397 661 605</b>	<b>350 092 477</b>	<b>387 216 380</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 346,83 M€ en AE et 331,23 M€ en CP.**

**Dépenses de fonctionnement courant : 36,63 M€ en AE et 21,04 M€ CP**

• **Crédits centraux : 36,58 M€ en AE et 21,01 M€ en CP**

Les dépenses de fonctionnement courant de l'action 03 « Patrimoine des musées de France » correspondent, pour 15,78 M€ en AE et 15,49 M€ en CP, aux moyens de fonctionnement alloués aux musées nationaux et autres institutions disposant du statut de service à compétence nationale relevant du service des musées de France (fonctionnement des services, entretien des bâtiments, conservation et connaissance scientifique des œuvres, accueil du public). Ces dépenses sont réparties par structure comme suit :



## Patrimoines

Programme n° 175 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

en M€	LFI 2020		Exécution 2020	
	AE	CP	AE	CP
<b>Destination des crédits (SCN Musées)</b>				
Musée du Moyen Âge – Thermes et Hôtel de Cluny	1,00	1,00	1,86	1,58
Musée d'archéologie nationale (Saint-Germain-en-Laye)	1,81	1,81	1,83	2,06
Musée de la Renaissance (Ecouen)	0,92	0,92	1,07	1,24
Musée des châteaux Malmaison, Ile d'Aix et Maison Bonaparte à Ajaccio	0,91	0,91	1,44	1,31
Musée de la Préhistoire (Les Eyzies de Tayac)	0,89	0,89	0,81	0,71
Musée du château de Pau	0,49	0,49	1,03	1,01
Musée Magnin (Dijon)	0,18	0,18	0,16	0,15
Musée Clemenceau et de Lattre de Tassigny (Mouilleron-en-Pareds)	0,10	0,10	0,16	0,16
Musée du château de Compiègne et musée franco-américain (château de Biéranccourt)	2,31	2,31	2,63	2,87
Musées du XXème siècle	0,88	0,88	1,39	1,48
Musée des plans et reliefs	0,42	0,42	0,62	0,57
Centre de recherche et de restauration des Musées de France (C2RMF)	2,31	2,31	2,98	2,35
<b>Total</b>	<b>11,82</b>	<b>11,82</b>	<b>15,78</b>	<b>15,49</b>

Au regard de la LFI 2020, l'exécution présentée ci-dessus intègre des crédits inscrits initialement en investissement et au titre de la restauration des collections nationales, qui sont très majoritairement consommés en fonctionnement par les musées nationaux.

Par ailleurs, **20,80 M€ en AE et 5,52 M€ en CP** ont été exécutés comme suit :

- **0,36 M€ en AE et 0,32 M€ en CP** dans le cadre de dépenses assurées par l'administration centrale (transport des œuvres, assurances...)
- **2,08 M€ en AE=CP** ont été versés à la société 2C Marseille pour le fonctionnement du centre de conservation et de ressources du MuCEM dans le cadre du PPP (qui couvre les coûts de fonctionnement du bâtiment et les frais financiers). Ces crédits étaient initialement inscrits en LFI en investissement. Le montant des crédits engagés au titre du remboursement du capital est précisé dans la rubrique « Dépenses d'investissement » de l'action n°03 ;
- **18,36 M€ en AE et 3,12 M€ en CP** ont été versés à la société Chenue au titre du gardiennage des collections de certains opérateurs nationaux, et notamment pour assurer le renouvellement du bail à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

• **Crédits déconcentrés : 0,06 M€ en AE et 0,03 M€ en CP**

Ces crédits ont été exécutés en DRAC pour des dépenses de fonctionnement spécifiques et ponctuelles.

### **Subventions pour charges de service public : 310,19 M€ en AE=CP**

Les subventions pour charges de service public des opérateurs se décomposent de la façon suivante :

#### **1. Les opérateurs strictement muséaux : Louvre, Branly, Orsay, Guimet, Fontainebleau, Picasso, Henner - Moreau, MuCEM**

Les crédits de fonctionnement pour charges de service public de ces opérateurs s'élèvent à **182 M€ en AE=CP**. Ils sont répartis comme suit :

Au regard de la LFI 2020, l'exécution présentée ci-dessus intègre des crédits inscrits initialement en investissement et au titre de la restauration des collections nationales, qui sont très majoritairement consommés en fonctionnement par les musées nationaux.

Par ailleurs, **20,80 M€ en AE et 5,52 M€ en CP** ont été exécutés comme suit :

- **0,36 M€ en AE et 0,32 M€ en CP** dans le cadre de dépenses assurées par l'administration centrale (transport des œuvres, assurances...)

- **2,08 M€ en AE=CP** ont été versés à la société 2C Marseille pour le fonctionnement du centre de conservation et de ressources du MuCEM dans le cadre du PPP (qui couvre les coûts de fonctionnement du bâtiment et les frais financiers). Ces crédits étaient initialement inscrits en LFI en investissement. Le montant des crédits engagés au titre du remboursement du capital est précisé dans la rubrique « Dépenses d'investissement » de l'action n°03 ;
- **18,36 M€ en AE et 3,12 M€ en CP** ont été versés à la société Chenue au titre du gardiennage des collections de certains opérateurs nationaux, et notamment pour assurer le renouvellement du bail à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

• **Crédits déconcentrés : 0,06 M€ en AE et 0,03 M€ en CP**

Ces crédits ont été exécutés en DRAC pour des dépenses de fonctionnement spécifiques et ponctuelles.

**Subventions pour charges de service public : 310,19 M€ en AE=CP**

Les subventions pour charges de service public des opérateurs se décomposent de la façon suivante :

**1. Les opérateurs strictement muséaux : Louvre, Branly, Orsay, Guimet, Fontainebleau, Picasso, Henner - Moreau, MuCEM**

Les crédits de fonctionnement pour charges de service public de ces opérateurs s'élèvent à **182 M€ en AE=CP**. Ils sont répartis comme suit :

en M€	LFI 2020	Exécution 2020
Opérateur	AE=CP	AE=CP
Musée du Louvre	82,93	82,42
Branly	22,66	22,02
Orsay	33,72	43,55
Guimet	3,70	4,11
Fontainebleau	2,69	4,09
Picasso	3,61	7,43
Henner-Moreau	0,79	0,86
MuCEM	18,69	17,52
<b>Total</b>	<b>168,79</b>	<b>182,00</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution des crédits s'élève à 13,21 M€ en AE=CP et s'explique par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions (-3,75 M€) ;
- un complément à hauteur de 0,21 M€ en faveur du musée du Louvre au titre des mesures catégorielles ;
- un complément à hauteur de 10,40 M€ en faveur du musée d'Orsay au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire, des mesures catégorielles, d'un transfert depuis les crédits de titre 2 du ministère consécutif à un départ en retraite ;
- un complément à hauteur de 0,60 M€ en faveur du musée Guimet au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire ;
- un complément à hauteur de 1,60 M€ en faveur du château de Fontainebleau au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire ;
- un complément à hauteur de 4,06 M€ en faveur du musée Picasso au titre du transfert de la masse salariale du directeur au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire ;
- un complément à hauteur de 0,12 M€ en faveur du musée Jean-Jacques Henner et du musée Gustave Moreau au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire.

## 2. Les opérateurs ayant une activité non exclusivement muséale : CNAC-GP, les Arts décoratifs, EPPPD

Les crédits de fonctionnement pour charges de service public des opérateurs ayant une activité non exclusivement muséale s'élèvent à **100,38 M€ en AE=CP** et sont répartis comme suit :

en M€	LFI 2020	Exécution 2020
Opérateur	AE=CP	AE=CP
CNAC-GP	70,17	77,97
Musée des Arts Décoratifs (MAD)	15,17	17,65
EPPPD-MNHI	4,65	4,76
<b>Total</b>	<b>89,99</b>	<b>100,38</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution des crédits s'élève à 10,39 M€ en AE=CP et s'explique par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions (-2,26 M€) ;
- un complément à hauteur de 9,36 M€ en faveur du centre national d'art et de la culture Georges Pompidou au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire et du surcoût lié aux titularisations Sauvadet ;
- un complément à hauteur de 3 M€ en faveur du musée des Arts Décoratifs au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire ;
- un complément à hauteur de 0,30 M€ en faveur de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire.

## 3. Les opérateurs dont l'activité muséale n'est pas prépondérante : Institut national d'histoire de l'art et Réunion des musées nationaux-Grand Palais

Les subventions pour charges de service public des opérateurs ayant une activité « non muséale » s'élèvent à **27,79 M€ en AE=CP** et se décomposent comme suit :

en M€	LFI 2020	Exécution 2020
Opérateur	AE=CP	AE=CP
INHA	3,85	3,70
RMN-GP	21,68	24,09
<b>Total</b>	<b>25,53</b>	<b>27,79</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution, d'un montant de 2,26 M€ en AE=CP, s'explique par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions (-1,28 M€) ;
- un complément à hauteur de 0,04 M€ en faveur de l'institut national d'histoire de l'art au titre notamment du financement des dépenses de communication du festival de l'histoire de l'art ;
- un complément à hauteur de 3,50 M€ en faveur de l'établissement public de la réunion des musées nationaux et du Grand Palais au titre de diverses charges de fonctionnement.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement de l'action 03 s'élèvent à 10,54 M€ en AE et 13,42 M€ en CP.

- **Crédits centraux : 9,89 M€ en AE et 13,39 M€ en CP**

Ces crédits correspondent aux opérations d'investissement pilotées en administration centrale détaillées ci-dessous :

- le centre de conservation et de recherche, dédié à l'accueil et à l'étude des collections du MuCEM à Marseille dans le cadre du PPP : 1,2 M€ en CP versés au titre de l'investissement ;
- les investissements sous maîtrise d'ouvrage des SCN : 0,72 M€ en AE et 0,60 M€ en CP ;
- l'aménagement et la rénovation des sites des différents SCN musées au titre de la convention annuelle avec l'OPPIC : 3,71 M€ en AE et 4,85 M€ en CP ;
- diverses dépenses effectuées en matière de valorisation et de promotion des collections muséales (0,81 M€ en AE et 2,09 M€ en CP).

Il convient de retraiter les dépenses liées à l'acquisition par l'État des abords du Grand Palais à la ville de Paris au profit de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais (4,65 M€ en AE=CP), celles-ci ayant fait l'objet d'un remboursement en gestion par la RMN-GP se traduisant dans Chorus par un rétablissement de crédits imputé à tort sur les dépenses de l'action 1. Au total, les dépenses d'investissement centrales de l'action 3 s'élèvent à 5,24 M€ en AE et 8,74 M€ en CP.

• **Crédits déconcentrés : 0,65 M€ en AE et 0,03 M€ en CP**

Ces crédits ont notamment été exécutés au titre de l'opération d'aménagement de l'hôtel Lantin (musée Magnin) à Dijon.

#### DÉPENSES D'INTERVENTION

Les dépenses d'intervention de l'action 03 s'élèvent à 22,78 M€ en AE et 22,32 M€ en CP.

• **Crédits centraux : 1,20 M€ en AE et 0,79 M€ en CP**

Ces crédits ont notamment permis de contribuer :

- au financement de l'investissement de l'EPCC du Centre national du costume de scène et de la scénographie de Moulins à hauteur de 0,80 M€ en AE et 0,40 M€ en CP ;
- au financement du GIP Port-Royal à hauteur de 0,47 M€ en AE=CP ;
- à la participation de l'État au financement de l'exposition « Divas arabes. D'Oum Kalthoum à Dalida » réalisée par l'Institut du monde arabe à hauteur de 0,20 M€ en AE=CP ;
- au financement de dispositifs de recherche et de valorisation du secteur des musées à hauteur de 0,30 M€ en AE=CP.

Un rétablissement de crédits (0,58 M€ en AE=CP induisant une consommation négative dans Chorus) a été procédé consécutivement au règlement d'une décision de justice au profit de l'État dans le cadre d'un contentieux relatif à une opération de travaux du

Centre national du costume de scène et de la scénographie (CNCS) de Moulins.

• **Crédits déconcentrés : 21,58 M€ en AE et 21,53 M€ en CP**

Dans le cadre de la politique territoriale du ministère, ces crédits ont notamment été utilisés :

- à hauteur de 9,01 M€ en AE et 8,77 M€ en CP pour la construction ou la rénovation de plusieurs musées territoriaux au premier rang desquels :
- la cité de l'accordéon et des patrimoines de Tulle (1,22 M€ en AE et 0,37 M€ en CP) ;
- le musée Ingres de Montauban (1,14 M€ en CP) ;
- le musée d'histoire maritime de Saint-Malo (0,8 M€ en AE) ;
- le musée de l'Inguimbertaine à Carpentras (0,8 M€ en AE et 0,12 M€ en CP) ;

**Patrimoines**

Programme n° 175 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- le musée Mathurin Méheut dans l'enceinte des haras nationaux de Lamballe (0,71 M€ en AE) ;
  - le musée Alphonse-Georges-Poulain de Vernon (0,60 M€ en AE) ;
  - le musée Savoisien de Chambéry (0,54 M€ en CP) ;
  - les réserves mutualisées des musées de Reims (0,50 M€ en CP).
- à hauteur de 1,94 M€ en AE=CP pour soutenir des expositions en région ;
  - à hauteur de 7,36 M€ en AE et 7,49 M€ en CP pour soutenir des actions de recherche, de connaissance, de valorisation et de promotion des collections ;
  - à hauteur de 3,27 M€ en AE et 3,33 M€ en CP pour soutenir la restauration et la conservation des œuvres.

**DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

Ces crédits ont permis de financer les investissements des établissements suivants :

en M€ Opérateur	LFI 2020		Exécution 2020	
	AE	CP	AE	CP
Musée du Louvre			0,72	0,72
CNAC-GP	4,06	6,06	3,73	6,43
Branly			0,66	0,66
Orsay			1,50	1,50
Guimet	0,52	0,52	0,65	0,65
Fontainebleau	6,20	5,20	6,74	6,77
Musée des Arts Décoratifs (MAD)	1,16	1,16	1,40	1,40
INHA	0,12	0,12	0,23	0,23
Picasso	0,29	0,29		
EPPD-CNHI	0,65	0,65	0,73	0,73
MUCEM	0,38	0,38	1,08	1,08
Henner-Moreau	0,05	0,05	0,08	0,08
<b>Total</b>	<b>13,42</b>	<b>14,42</b>	<b>17,52</b>	<b>20,25</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution constatée s'élève à 4,10 M€ en AE et 5,83 M€ en CP et s'explique par :

- un complément exceptionnel de 2,42 M€ en AE et 3,15 M€ en CP permis par les marges dégagées consécutivement à la diminution de la réserve de précaution du programme ;
- une dotation complémentaire de crédits d'investissement au musée d'Orsay à hauteur de 1,5 M€ en AE=CP ;
- une dotation complémentaire de crédits d'investissement au château de Fontainebleau au titre des surcoûts sur le schéma directeur induits par la crise sanitaire (0,6 M€ en AE=CP) et pour la poursuite de la mise en œuvre de son schéma directeur (1 M€ en CP) ;

le fléchage de la dotation en fonds propres hors gel du musée Picasso (0,42 M€ en AE=CP) vers les crédits d'investissements centraux au titre de la participation du musée au financement des travaux relatifs au Centre d'étude picassiennes.

**ACTION****04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales		32 574 248 23 373 035	<b>32 574 248</b> <b>23 373 035</b>		31 484 248 24 693 319	<b>31 484 248</b> <b>24 693 319</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	13 411 024	14 501 241	13 411 024	14 012 020
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	13 241 024	14 338 712	13 241 024	13 849 491
Subventions pour charges de service public	170 000	162 529	170 000	162 529
Titre 5 : Dépenses d'investissement	13 683 174	2 157 676	12 593 174	4 595 468
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	13 683 174	919 080	12 593 174	2 745 555
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		1 238 596		1 849 912
Titre 6 : Dépenses d'intervention	5 480 050	6 714 118	5 480 050	6 085 831
Transferts aux collectivités territoriales	1 480 050	5 789 133	1 480 050	5 293 227
Transferts aux autres collectivités	4 000 000	924 984	4 000 000	792 604
<b>Total</b>	<b>32 574 248</b>	<b>23 373 035</b>	<b>31 484 248</b>	<b>24 693 319</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de fonctionnement de l'action 04 s'élèvent à 14,34 M€ en AE et 13,85 M€ en CP.

**Les dépenses de fonctionnement courant pour les archives s'élèvent à 14,34 M€ en AE et 13,85 M€ en CP.**

Elles sont principalement constituées des dépenses relatives au fonctionnement des services d'archives nationales (13,80 M€ en AE et 13,31 M€ en CP) et du Centre national du microfilm et de la numérisation :

- SCN Archives nationales (AN) : 11,21 M€ en AE et 11,03 M€ en CP ;
- SCN Archives nationales du monde du travail (ANMT) et SCN Archives nationales de l'Outre-Mer (ANOM) : 2,16 M€ en AE et 1,96 M€ en CP ;
- Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN) : 0,43 M€ en AE et 0,32 M€ en CP.

**Par ailleurs, 6 325 € CP ont été exécutés en services déconcentrés** pour la valorisation et la préservation des archives à Mayotte et en Guyane.

**Subventions pour charges de service public : 0,16 M€ en AE=CP**

Comme chaque année, la subvention pour charges de service public versée à la Cité de l'architecture et du patrimoine à hauteur de 0,16 M€ en AE=CP est destinée au traitement des archives d'architectes, conformément aux missions

statutaires relatives à la contribution de cette institution « à la collecte, à la conservation et à la valorisation des archives d'architecture » (Art. R142-1 du Code du patrimoine, 2°).

#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

**Les dépenses d'investissement de l'action 04 s'élèvent à 2,16 M€ en AE et 4,60 M€ en CP et se répartissent comme suit :**

- **SCN Archives nationales (AN)** : 1,60 M€ en AE et 1,75 M€ en CP ;
- **SCN des ANOM et des ANMT** à hauteur de 0,54 M€ en AE et 0,49 M€ en CP ;
- **OPPIC** : 1,70 M€ en AE et 3,75 M€ en CP pour plusieurs opérations de travaux portant sur les sites archivistiques, et notamment :
  - schéma directeur du site des Archives nationales de Paris : 1,40 M€ en CP ;
  - réalisation d'études et de travaux : 1,70 en AE et 2,35 M€ de CP.
- **Le service interministériel des Archives de France (SIAF)** : 0,11 M€ en AE et 0,40 M€ en CP, notamment au titre du système d'information archivistique.

Un rétablissement de crédits, induisant une consommation négative à hauteur de 1,80 M€ en AE=CP, est intervenu après clôture d'opérations sous maîtrise d'ouvrage de l'OPPIC.

Les crédits destinés au projet d'extension du site de Pierrefitte-sur-Seine, sous maîtrise d'ouvrage de l'OPPIC, n'ont pu être exécutés en 2020 du fait du retard pris sur les études préalables. Ils font l'objet d'une demande de report sur l'exercice 2021 à hauteur de 8 M€ en AE.

#### DÉPENSES D'INTERVENTION

**Les dépenses d'intervention de l'action 04 s'élèvent à 6,71 M€ en AE 6,09 M€ en CP.**

- Crédits centraux : 0,47 M€ en AE=CP

Ces crédits ont majoritairement permis d'aider des associations agissant en faveur de la conservation et de la diffusion des archives.

- Crédits déconcentrés : 6,25 M€ en AE et 5,62 M€ en CP

Interventions en fonctionnement : 1,49 M€ en AE et 1,51 M€ en CP

Ces crédits ont été destinés au financement d'opérations de restauration, de conservation, de numérisation, d'encodage d'instruments de recherche et de valorisation du patrimoine archivistique en région, ainsi qu'au volet régional des commémorations et célébrations nationales.

Interventions en investissement : 4,76 M€ en AE et 4,11 M€ en CP

Ces crédits ont principalement contribué au financement de la construction ou la rénovation de bâtiments d'archives départementales, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes (0,10 M€ en AE et 1,63 M€ en CP), dans les Hauts-de-France (1,60 M€ en AE et 0,13 M€ en CP), en Bretagne (0,89 M€ en AE et 0,32 M€ en CP) en Normandie (0,80 M€ en AE) et en Occitanie (0,15 M€ en AE et 0,82 M€ en CP).

**ACTION****08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques**

Action / Sous-action  Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques		9 775 311 8 874 968	<b>9 775 311</b> <b>8 874 968</b>		9 775 311 8 834 083	<b>9 775 311</b> <b>8 834 083</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	50 000	67 757	50 000	59 428
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		19 781		11 452
Subventions pour charges de service public	50 000	47 976	50 000	47 976
Titre 5 : Dépenses d'investissement	2 546 448	2 274 349	2 546 448	2 274 348
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	2 546 448	2 274 349	2 546 448	2 274 348
Titre 6 : Dépenses d'intervention	3 925 118	2 784 416	3 925 118	2 751 861
Transferts aux entreprises		4 378		4 378
Transferts aux collectivités territoriales	2 177 118	2 640 851	2 177 118	2 608 296
Transferts aux autres collectivités	1 748 000	139 187	1 748 000	139 187
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	3 253 745	3 748 445	3 253 745	3 748 445
Dotations en fonds propres	3 253 745	3 748 445	3 253 745	3 748 445
<b>Total</b>	<b>9 775 311</b>	<b>8 874 968</b>	<b>9 775 311</b>	<b>8 834 083</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Une subvention pour charges de service public a été versée au Centre des monuments nationaux pour 0,05 M€ en AE=CP pour des opérations d'inventaires liées aux acquisitions.

0,02 M€ en AE et 0,01 M€ en CP ont par ailleurs été exécutés en fonctionnement au titre de dépenses liées au transport d'œuvre d'art.

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2,27 M€ en AE=CP et se décomposent comme suit :

Bénéficiaires / projet	LFI 2020		Exécution 2020	
	AE	CP	AE	CP
Patrimoine monumental et archéologique	0,12	0,12	0,08	0,08
Musées – Réunion des musées nationaux (pour le compte des musées nationaux et SCN)	1,21	1,21	1,18	1,18
Archives – direction générales des patrimoines (service interministériel des archives de France)	0,14	0,14	0,11	0,11
Tous domaines – Fonds du patrimoine	1,09	1,09	0,90	0,90
<b>Total</b>	<b>2,55</b>	<b>2,55</b>	<b>2,27</b>	<b>2,27</b>



**Patrimoines**

Programme n° 175 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Conformément à ses missions statutaires, la RMN-GP acquiert, pour le compte de l'État et sur décision de la ministre chargée de la Culture, des biens culturels présentant un intérêt ou une valeur artistique, archéologique, ethnologique ou historique et destinés à faire partie des collections nationales confiées à la garde des musées nationaux.

Le Fonds du patrimoine bénéficie chaque année à tous les domaines d'intervention du programme (patrimoine, architecture, musées, archives). Il est réservé aux acquisitions d'œuvres de grande importance patrimoniale, en particulier les œuvres qualifiées de Trésor national.

En 2020, ce fonds a notamment permis de financer :

- deux tableaux de Jean-Honoré Fragonard, *Le Jeu de la palette* et *La Bascule*, 1761-1765, pour le compte du musée du Louvre (0,50 M€) ;
- une basse de violon recoupée en violoncelle à décor polychrome aux armes de Charles IX par Amadeo Amati, Crémone, 1572, pour le compte Musée de la musique de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris (0,20 M€) ;
- une sculpture *Je suis belle* d'Auguste Rodin, vers 1885, pour le compte du musée Rodin (0,10 M€) ;
- une pendule en porcelaine de Sèvres offerte en 1830 à Adrien-Charles Calley Saint Paul, pour le compte du musée Adrien Dubouché – Cité de la céramique Sèvres-Limoges (0,05 M€) ;
- un ensemble de lots d'archives de l'Établissement Gustave Eiffel, pour le compte des Archives nationales du monde du travail (0,05 M€).

**DÉPENSES D'INTERVENTION**

Les dépenses d'intervention, consommées à hauteur de 2,78 M€ en AE et 2,75 M€ en CP, permettent de contribuer à l'enrichissement des collections publiques n'appartenant pas à l'État, notamment celles des musées territoriaux.

- **Crédits centraux : 1,40 M€ en AE=CP (dont 1,21 M€ en AE=CP au titre du Fonds du patrimoine)**

Ces crédits ont notamment permis les acquisitions suivantes :

- un ensemble de dessins et correspondances de Léonard Foujita, pour le compte du musée des Beaux-Arts de Reims (0,18 M€) ;
- la collection archéologique Vallentin du Cheylard (1<sup>er</sup> siècle avant notre ère – IV<sup>e</sup> siècle de notre ère), pour le compte du musée d'art et d'histoire d'Orange (0,16 M€) ;
- une installation vidéo de William Kentridge *O Sentimental Machine*, 2015, pour le compte de la métropole européenne de Lille (0,12 M€) ;
- un tableau de Laurent Pécheux, *Virginie devant le déceuvir Appius Claudius* et consignée à Marcus Claudius dit aussi *La Mort de Virginie*, 1776, pour le compte de la ville de Chambéry (0,10 M€).

- **Crédits déconcentrés : 1,38 M€ en AE et 1,35 M€ en CP**

Ces crédits ont contribué au financement d'acquisitions par l'intermédiaire de l'ensemble des DRAC, principalement au travers des fonds régionaux d'acquisition pour les musées territoriaux.

**DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

Les dotations en fonds propres s'élèvent à 3,75 M€ en AE=CP.

Bénéficiaires / projet	LFI 2020		Exécution 2020	
	AE	CP	AE	CP
Centre de monuments nationaux (CMN)	0,21	0,21	0,19	0,19
Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA)	0,13	0,13	0,12	0,12
Musée Guimet	0,85	0,85	0,80	0,80
Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (CNAC-GP)	1,99	1,99	1,83	1,83
Musée du Quai Branly	0,29	0,29	0,28	0,28
Fonds du Patrimoine			0,78	0,78
<b>Total</b>	<b>3,25</b>	<b>3,25</b>	<b>3,75</b>	<b>3,75</b>

Les dotations en fonds propres ont notamment bénéficié au CNAC-GP, au Musée Guimet, au Musée du Quai Branly, au CMN et la CAPA

Au titre du Fonds du patrimoine, ces crédits ont notamment permis les acquisitions suivantes :

- un tableau de Jean-Baptiste Oudry, *Cadet et Hermine*, 1728-1732, pour le compte de l'établissement public du Musée national du Château de Fontainebleau (0,21 M€) ;
- un ensemble issu du Fonds Julien Green (manuscrits des œuvres théâtrales), pour le compte de la Bibliothèque nationale de France (0,15 M€) ;
- un « déjeuner vu d'Égypte coloriées à fond bleu » dit cabaret égyptien en porcelaine de Sèvres, 1810 / 1811, pour le compte de l'établissement public du Musée national du Château de Fontainebleau (0,15 M€) ;
- une œuvre de Le Corbusier, *Modulor à l'échelle*, 1954, pour le compte du Centre National d'Art et de Culture-Georges Pompidou (0,12 M€) ;
- un dessin de Victor Hugo, *Le château de Corbus*, 1860, pour le compte de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts (0,08 M€).

**Au total et toutes natures de dépenses confondues, le Fonds du patrimoine a permis en 2020 de financer des acquisitions pour un montant total de 2,87 M€ en AE=CP.**

## ACTION

### 09 – Patrimoine archéologique

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>						
09 – Patrimoine archéologique		136 972 761 153 783 097	<b>136 972 761</b> <b>153 783 097</b>		136 972 761 159 401 386	<b>136 972 761</b> <b>159 401 386</b>

- 127,91 M€ en AE=CP au titre du soutien aux opérations d'archéologie préventive détaillée ci-après :

#### DÉTAIL SUR LE SOUTIEN AUX OPÉRATIONS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE :

en M€	LFI 2020	Exécution 2020
	AE=CP	AE=CP
Dépenses de fonctionnement	72,00	89,51
<i>Dont subventions versées aux opérateurs – opérations de diagnostics</i>	72,00	88,87
Dépenses d'intervention	44,19	36,93
<i>Dont dépenses d'intervention FNAP</i>	33,39	25,59
<i>Dont dépenses d'intervention – transfert aux collectivités territoriales</i>	10,80	11,34
Dépenses d'opérations financières – dotation en fonds propres des opérateurs	1,60	1,47
<b>Total</b>	<b>117,79</b>	<b>127,91</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	79 664 223	102 032 981	79 664 223	101 309 198
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	164 223	5 923 786	164 223	5 200 003
Subventions pour charges de service public	79 500 000	96 109 195	79 500 000	96 109 195
Titre 5 : Dépenses d'investissement		946 823		7 186 446
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		946 823		7 186 446
Titre 6 : Dépenses d'intervention	55 708 538	49 331 293	55 708 538	49 433 743
Transferts aux ménages		120 592		121 092
Transferts aux entreprises		28 302 241		28 274 434
Transferts aux collectivités territoriales	21 720 538	13 797 537	21 720 538	13 701 043
Transferts aux autres collectivités	33 988 000	7 110 923	33 988 000	7 337 174
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	1 600 000	1 472 000	1 600 000	1 472 000
Dotations en fonds propres	1 600 000	1 472 000	1 600 000	1 472 000
<b>Total</b>	<b>136 972 761</b>	<b>153 783 097</b>	<b>136 972 761</b>	<b>159 401 386</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**Dépenses de fonctionnement : 5,92 M€ en AE et 5,20 M€ en CP**• **Crédits centraux : 1,02 M€ en AE et 0,96 M€ en CP**

Ces crédits ont notamment été consacrés au fonctionnement du centre national de la préhistoire à Périgueux.

Ces crédits ont également permis le règlement d'une décision de justice du tribunal administratif de Bordeaux, portant sur le reversement de la redevance d'archéologie préventive, pour un montant de 0,64 M€ en AE=CP.

• **Crédits déconcentrés : 4,90 M€ en AE et 4,24 M€ en CP**

Ces crédits correspondent aux dépenses de fonctionnement des services régionaux d'archéologie (études, inventaires, analyses, ouvrages, équipements, entretien des dépôts et des mobiliers archéologiques).

**Subvention pour charges de service public : 96,11 M€ en AE=CP**

Ces crédits correspondent aux versements effectués à l'Institut national de recherche archéologique préventive (INRAP) au titre :

- de la subvention pour charges de service public de l'institut (7,24 M€ en AE=CP) qui vient compenser, en partie, les charges qui incombent à l'établissement dans le secteur concurrentiel et en particulier l'obligation de présence sur l'ensemble du territoire et l'exploitation scientifique des données de fouilles ;
- de la subvention de fonctionnement visant à couvrir la réalisation des opérations de diagnostics d'archéologie préventive (88,87 M€ en AE=CP). L'écart par rapport à la LFI s'explique, outre l'application de la réserve de précaution, par l'octroi d'une dotation complémentaire d'un montant de 16,84 M€ en AE=CP correspondant au soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire (14,54 M€), et à la prise en charge du remboursement d'une partie des indus de redevance d'archéologie préventive (2,29 M€).

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Ces investissements, d'un montant total de 0,95 M€ en AE et 7,19 M€ en CP ont principalement été réalisés :

- à hauteur de 0,14 M€ en AE et 6,77 M€ en CP pour la construction, par le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), d'un second navire de recherche archéologique. Ce financement a notamment été permis par le redéploiement de crédits prévus initialement au titre du Fonds national pour l'archéologie préventive (FNAP) ;

- pour 0,15 M€ en AE=CP au titre d'études préalables menées par l'OPPIC en vue de la construction d'un centre de conservation et d'études à La Ciotat ;
- pour 0,27 M€ en AE et 0,10 M€ en CP au titre de fouilles programmées en région Nouvelle-Aquitaine ;
- pour 0,56 M€ en AE et 0,34 M€ en CP pour des investissements réalisés dans des dépôts archéologiques ou des centres d'études et de conservation, et notamment en région Nouvelle-Aquitaine.

Un rétablissement de crédits, induisant une consommation négative d'un montant de 0,18 M€ en AE=CP, est intervenu après clôture d'une opération sous maîtrise d'ouvrage de l'OPPIC.

#### DÉPENSES D'INTERVENTION

Les dépenses d'intervention s'élèvent à 49,33 M€ en AE et 49,43 M€ en CP.

#### **Transferts aux ménages : 0,12 M€ en AE=CP**

Ces crédits, exécutés en DRAC, ont contribué au financement d'opérations de prospections, de sondages et de fouilles archéologiques programmées en région.

#### **Transferts aux entreprises : 28,30 M€ en AE et 28,27 M€ en CP**

- Crédits centraux : 25,63 M€ en AE=CP

Ces crédits, versés en majeure partie à l'INRAP pour le compte du Fonds national d'archéologie préventive (25,59 M€), ont permis de contribuer au financement de fouilles archéologiques prises en charge par les aménageurs et les particuliers.

- Crédits déconcentrés : 2,68 M€ en AE et 2,65 M€ en CP

Une subvention de fonctionnement à hauteur de 2,43 M€ en AE et 2,40 M€ en CP a été versée au centre archéologique européen de Bibracte (EPCC) qui a pour mission principale de gérer le site archéologique de Mont Beuvray.

#### **Transferts aux collectivités territoriales : 13,80 M€ en AE et 13,70 M€ en CP**

Ces crédits ont permis de financer à hauteur de 11,34 M€ en AE=CP les 56 collectivités agréées ayant réalisé des diagnostics archéologiques sur une période de référence (juin 2018 à mai 2019). Par ailleurs, ils ont notamment financé 0,40 M€ en AE et 0,22 M€ en CP d'études et de travaux en faveur des centres de conservation et d'études (CCE) et des dépôts archéologiques, ainsi que des opérations de promotion et de diffusion du patrimoine archéologique.

#### **Transferts aux autres collectivités : 7,11 M€ en AE et 7,34 M€ en CP**

- Crédits centraux : 0,23 M€ en AE=CP

Ces crédits ont contribué au soutien d'associations agissant en faveur de la promotion et de la diffusion du patrimoine archéologique au niveau national.

- Crédits déconcentrés : 6,88 M€ en AE et 7,11 M€ en CP

Ces crédits ont notamment permis la réalisation des fouilles programmées en région pour 5,11 M€ en AE et 5,38 M€ en CP.

#### DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les dépenses d'opérations financières s'élèvent à 1,47 M€ en AE=CP et correspondent à la dotation en fonds propres allouée à l'INRAP.

L'écart avec la LFI correspond à l'application de la réserve de précaution.

---

**Patrimoines**

---

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET EMPLOIS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre (P169)</b>					<b>4 400</b>	<b>4 400</b>
Transferts					4 400	4 400
<b>CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine (P175)</b>	<b>20 331 916</b>	<b>20 331 916</b>	<b>18 331 916</b>	<b>18 331 916</b>	<b>18 850 556</b>	<b>18 850 556</b>
Subventions pour charges de service public	19 459 805	19 459 805	17 521 603	17 521 603	17 462 445	17 462 445
Dotations en fonds propres	872 111	872 111	810 313	810 313	1 372 111	1 372 111
Transferts					16 000	16 000
<b>ONF - Office national des forêts (P149)</b>	<b>15 400</b>	<b>20 500</b>			<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Transferts	15 400	20 500			40 000	40 000
<b>CMN - Centre des monuments nationaux (P175)</b>	<b>119 236 507</b>	<b>85 909 321</b>	<b>56 113 410</b>	<b>69 413 410</b>	<b>92 965 970</b>	<b>108 271 952</b>
Subventions pour charges de service public	33 269 109	33 269 109	34 982 410	34 982 410	40 420 948	40 420 948
Dotations en fonds propres	85 901 779	52 583 212	21 131 000	34 431 000	52 465 022	67 765 022
Transferts	65 619	57 000			80 000	85 982
<b>CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou (P175)</b>	<b>81 819 697</b>	<b>76 969 697</b>	<b>76 218 001</b>	<b>78 218 001</b>	<b>83 655 494</b>	<b>86 353 078</b>
Subventions pour charges de service public	68 608 909	68 608 909	70 171 040	70 171 040	77 972 290	77 972 290
Dotations en fonds propres	13 210 788	8 360 788	6 046 961	8 046 961	5 683 204	8 380 788
<b>EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly (P175)</b>	<b>22 944 039</b>	<b>22 944 039</b>	<b>22 944 039</b>	<b>22 944 039</b>	<b>22 947 999</b>	<b>22 947 999</b>
Subventions pour charges de service public	22 020 624	22 020 624	22 659 039	22 659 039	22 024 584	22 024 584
Dotations en fonds propres	923 415	923 415	285 000	285 000	923 415	923 415
<b>EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles (P175)</b>	<b>15 000 000</b>	<b>11 000 000</b>	<b>50 197 289</b>	<b>46 197 289</b>	<b>60 579 272</b>	<b>61 579 272</b>
Subventions pour charges de service public			35 197 289	35 197 289	45 579 272	45 579 272
Dotations en fonds propres	15 000 000	11 000 000	15 000 000	11 000 000	15 000 000	16 000 000
<b>Etablissement public du château de Fontainebleau (P175)</b>	<b>14 409 947</b>	<b>13 439 947</b>	<b>14 696 905</b>	<b>13 696 905</b>	<b>16 329 236</b>	<b>16 849 947</b>
Subventions pour charges de service public	2 493 930	2 493 930	2 694 425	2 694 425	4 093 930	4 093 930
Dotations en fonds propres	11 916 017	10 946 017	12 002 480	11 002 480	12 235 306	12 756 017
<b>INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives (P175)</b>	<b>105 909 636</b>	<b>105 909 636</b>	<b>81 100 000</b>	<b>81 100 000</b>	<b>123 277 913</b>	<b>123 277 913</b>
Subventions pour charges de service public	81 770 585	81 770 585	79 500 000	79 500 000	96 109 195	96 109 195
Dotations en fonds propres	1 472 000	1 472 000	1 600 000	1 600 000	1 472 000	1 472 000
Transferts	22 667 051	22 667 051			25 696 718	25 696 718
<b>Musée des arts décoratifs (P175)</b>	<b>16 051 209</b>	<b>16 051 209</b>	<b>16 325 102</b>	<b>16 325 102</b>	<b>19 126 209</b>	<b>19 126 209</b>
Subventions pour charges de service public	14 652 992	14 652 992	15 170 102	15 170 102	17 652 992	17 652 992
Dotations en fonds propres	1 398 217	1 398 217	1 155 000	1 155 000	1 398 217	1 398 217
Transferts					75 000	75 000
<b>MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (P175)</b>	<b>18 717 539</b>	<b>18 717 539</b>	<b>19 066 400</b>	<b>19 066 400</b>	<b>18 607 453</b>	<b>18 607 453</b>
Subventions pour charges de service public	17 633 406	17 633 406	18 685 065	18 685 065	17 523 320	17 523 320
Dotations en fonds propres	1 084 133	1 084 133	381 335	381 335	1 084 133	1 084 133
<b>Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie (P175)</b>	<b>7 797 955</b>	<b>7 797 955</b>	<b>33 719 336</b>	<b>33 719 336</b>	<b>45 054 475</b>	<b>45 054 475</b>
Subventions pour charges de service public	7 797 955	7 797 955	33 719 336	33 719 336	43 554 475	43 554 475

## Patrimoines

Programme n° 175 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dotations en fonds propres					1 500 000	1 500 000
<b>Musée du Louvre (P175)</b>	<b>96 705 199</b>	<b>96 705 199</b>	<b>85 625 200</b>	<b>85 625 200</b>	<b>86 893 879</b>	<b>86 893 879</b>
Subventions pour charges de service public	92 965 236	92 965 236	83 425 200	83 425 200	82 949 916	82 949 916
Dotations en fonds propres	3 739 963	3 739 963	2 200 000	2 200 000	3 943 963	3 943 963
<b>Musée Guimet (P175)</b>	<b>4 901 033</b>	<b>4 901 033</b>	<b>4 868 967</b>	<b>4 868 967</b>	<b>5 357 531</b>	<b>5 357 531</b>
Subventions pour charges de service public	3 656 960	3 656 960	3 703 728	3 703 728	4 113 458	4 113 458
Dotations en fonds propres	1 244 073	1 244 073	1 165 239	1 165 239	1 244 073	1 244 073
<b>Musée Henner-Moreau (P175)</b>	<b>819 606</b>	<b>819 606</b>	<b>839 347</b>	<b>839 347</b>	<b>939 606</b>	<b>939 606</b>
Subventions pour charges de service public	740 302	740 302	789 347	789 347	860 302	860 302
Dotations en fonds propres	79 304	79 304	50 000	50 000	79 304	79 304
<b>BnF - Bibliothèque nationale de France (P334)</b>					<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
Dotations en fonds propres					150 000	150 000
<b>CNAP - Centre national des arts plastiques (P131)</b>					<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Dotations en fonds propres					50 000	50 000
<b>Opéra national de Paris (P131)</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>			<b>2 800 000</b>	<b>2 800 000</b>
Dotations en fonds propres	1 500 000	1 500 000			2 800 000	2 800 000
<b>Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture (P224)</b>	<b>210 052</b>	<b>205 052</b>			<b>110 444</b>	<b>110 444</b>
Transferts	210 052	205 052			110 444	110 444
<b>Musée Picasso (P175)</b>	<b>3 375 220</b>	<b>3 375 220</b>	<b>3 609 236</b>	<b>3 609 236</b>	<b>7 433 108</b>	<b>7 433 108</b>
Subventions pour charges de service public	3 375 220	3 375 220	3 609 236	3 609 236	7 433 108	7 433 108
<b>CELRL - Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (P113)</b>	<b>282 484</b>	<b>171 384</b>			<b>649 618</b>	<b>155 715</b>
Transferts	282 484	171 384			649 618	155 715
<b>ENSBA - Ecole nationale supérieure des beaux-arts (P224)</b>					<b>75 000</b>	<b>75 000</b>
Dotations en fonds propres					75 000	75 000
<b>Parcs nationaux (P113)</b>	<b>80 000</b>	<b>230 200</b>			<b>253 500</b>	<b>93 500</b>
Transferts	80 000	230 200			253 500	93 500
<b>ANDRA - Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (P174)</b>					<b>42 455</b>	
Transferts					42 455	
<b>Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais (P175)</b>	<b>72 035 486</b>	<b>34 691 517</b>	<b>21 680 670</b>	<b>30 680 670</b>	<b>24 086 031</b>	<b>37 272 493</b>
Subventions pour charges de service public	21 035 085	21 035 085	21 680 670	21 680 670	24 086 031	24 086 031
Dotations en fonds propres	51 000 401	13 656 432		9 000 000		13 186 462
<b>CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (P159)</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>			<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Transferts	15 000	15 000			15 000	15 000
<b>EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée (P175)</b>	<b>5 139 615</b>	<b>5 139 615</b>	<b>5 296 567</b>	<b>5 296 567</b>	<b>5 643 269</b>	<b>5 643 269</b>
Subventions pour charges de service public	4 408 735	4 408 735	4 646 567	4 646 567	4 762 389	4 762 389
Dotations en fonds propres	730 880	730 880	650 000	650 000	880 880	880 880
<b>INP - Institut national du patrimoine (P224)</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>			<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Transferts	70 000	70 000			15 000	15 000
<b>Institut Français (P185)</b>					<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
Transferts					150 000	150 000
<b>Universités et assimilés (P150)</b>	<b>1 364 959</b>	<b>1 368 805</b>			<b>1 059 022</b>	<b>1 079 577</b>
Transferts	1 364 959	1 368 805			1 059 022	1 079 577
<b>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche (P150)</b>	<b>3 634 236</b>	<b>3 634 236</b>	<b>3 850 000</b>	<b>3 850 000</b>	<b>4 014 645</b>	<b>4 014 645</b>
Subventions pour charges de service public	3 540 746	3 540 746	3 850 000	3 850 000	3 699 746	3 699 746
Transferts	93 490	93 490			314 899	314 899

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières (P172)</b>	<b>37 978</b>	<b>37 978</b>			<b>24 816</b>	<b>24 816</b>
Transferts	37 978	37 978			24 816	24 816
<b>CNRS - Centre national de la recherche scientifique (P172)</b>	<b>1 265 543</b>	<b>911 779</b>			<b>1 018 248</b>	<b>1 312 662</b>
Transferts	1 265 543	911 779			1 018 248	1 312 662
<b>CNES - Centre national d'études spatiales (P193)</b>		<b>94 699</b>			<b>316 872</b>	<b>258 823</b>
Transferts		94 699			316 872	258 823
<b>Total</b>	<b>613 670 257</b>	<b>532 963 083</b>	<b>514 482 385</b>	<b>533 782 385</b>	<b>642 537 022</b>	<b>674 808 322</b>
Total des subventions pour charges de service public	397 429 599	397 429 599	452 005 057	452 005 057	510 298 401	510 298 401
Total des dotations en fonds propres	190 073 081	109 590 545	62 477 328	81 777 328	102 356 628	135 061 385
Total des transferts	26 167 577	25 942 939			29 881 993	29 448 536

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

### EMPLOIS EN FONCTION AU SEIN DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités	
		sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis		
CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine	Réalisation 2019	12	126	2	0	0	1
	Prévision 2020	12	130	6	0	0	0
	Réalisation 2020	11	123	2	2	0	0
CMN - Centre des monuments nationaux	Réalisation 2019	228	1 193	33	31	2	0
	Prévision 2020	0	1 454	55	0	34	0
	Réalisation 2020	0	1 357	30	0	27	0
CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou	Réalisation 2019	0	1 010	66	9	12	0
	Prévision 2020	0	1 008	12	0	12	0
	Réalisation 2020	0	962	73	17	12	0
EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly	Réalisation 2019	0	248	0	0	0	0
	Prévision 2020	0	250	0	0	0	0
	Réalisation 2020	0	246	1	0	0	0
EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles	Réalisation 2019	574	338	65	0	22	0
	Prévision 2020	0	951	71	0	22	0
	Réalisation 2020	0	893	38	0	27	0
Etablissement public du château de Fontainebleau	Réalisation 2019	139	5	0	0	0	0
	Prévision 2020	136	6	0	0	0	0
	Réalisation 2020	136	6	0	0	0	0
INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives	Réalisation 2019	0	1 937	7	0	7	0
	Prévision 2020	0	2 020	6	0	6	0
	Réalisation 2020	0	1 968	11	0	10	0
Musée des arts décoratifs	Réalisation 2019	0	247	36	0	4	0
	Prévision 2020	0	265	35	0	0	0
	Réalisation 2020	0	239	35	0	4	0
MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée	Réalisation 2019	54	63	16	9	7	0
	Prévision 2020	60	62	19	0	10	0
	Réalisation 2020	57	61	18	13	5	0
Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie	Réalisation 2019	428	203	19	0	0	0
	Prévision 2020	13	662	26	0	11	0
	Réalisation 2020	13	596	19	1	14	0
Musée du Louvre	Réalisation 2019	0	1 976	46	1	10	0
	Prévision 2020	0	1 984	40	0	11	0
	Réalisation 2020	0	1 898	36	0	12	3
Musée Guimet	Réalisation 2019	110	50	5	1	4	0
	Réalisation 2020	118	47	8	0	3	0



## Patrimoines

Programme n° 175 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Opérateur	Réalisation 2019 Prévision 2020 Réalisation 2020	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs			ETPT rémunérés par d'autres collectivités	
			sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés		dont apprentis
		112	45	3	1	2	0
Musée Henner-Moreau		30	7	0	0	0	0
		31	4	0	0	0	0
		31	7	0	0	0	0
Musée Picasso		73	41	12	1	7	0
		78	43	10	0	7	0
		69	42	14	4	7	0
Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais		15	844	111	0	41	0
		18	922	100	0	0	0
		13	816	64	0	0	0
EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée		30	65	0	0	0	0
		28	72	4	0	4	0
		27	68	1	0	1	0
<b>Total</b>		<b>1 693</b>	<b>8 353</b>	<b>418</b>	<b>52</b>	<b>116</b>	<b>1</b>
		<b>494</b>	<b>9 880</b>	<b>392</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	<b>0</b>
		<b>469</b>	<b>9 327</b>	<b>345</b>	<b>38</b>	<b>121</b>	<b>3</b>

\* Les emplois sous plafond 2020 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2020 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020

## SCHEMA D'EMPLOIS ET PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ÉTAT

	Prévision ETPT	Réalisation ETPT
<b>Emplois sous plafond 2020 *</b>	<b>9 880</b>	<b>9 327</b>

\* Ces emplois sous plafond font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2020 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020

	Prévision ETP	Réalisation ETP
Schéma d'emplois 2020 en ETP	-15	-15

## FISCALITÉ AFFECTÉE AUX OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Budget initial	Compte financier
CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine	0	0
CMN - Centre des monuments nationaux	0	0
CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou	0	0
EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly	0	0
EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles	0	0
Etablissement public du château de Fontainebleau	0	0
INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives	0	273 917
Musée des arts décoratifs	0	0
MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée	0	0
Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie	0	0
Musée du Louvre	0	0
Musée Guimet	0	0
Musée Henner-Moreau	0	0
Musée Picasso	0	0

Intitulé de l'opérateur	Budget initial	Compte financier
Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais	0	0
EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>273 917</b>

---

**Patrimoines**

---

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## OPÉRATEURS

### CAPA - CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

#### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

##### Principaux faits structurants de l'année 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire sans équivalent qui a frappé le pays. L'établissement n'a donc connu qu'une période réduite d'exploitation (182 jours) et une chute de fréquentation de -56 % par rapport à 2019. Cette situation a fortement touché les principales sources de ressources propres de l'établissement, à savoir la billetterie, mais aussi les locations d'espace, les concessions (avec la fermeture des restaurants) ou encore le mécénat.

La Cité s'est adaptée au contexte très spécifique et exigeant de la pandémie, notamment à travers le respect strict des consignes de sécurité et l'application d'un télétravail généralisé et efficace, facilité à partir de l'été par un équipement important en ordinateurs portables.

L'École de Chaillot a quant à elle préservé l'excellence de ses cursus (DSA et AUE) en adaptant sans délai l'ensemble de ses formations à l'enseignement à distance.

La situation a conduit à un réaménagement de la programmation culturelle en 2020 mais aussi pour 2021 et 2022. Le programme des expositions temporaires a permis de présenter la *Saison viennoise (Trésors de l'Albertina et Otto Wagner) Paris 1910-1937. Promenades dans les collections Albert-Kahn et Kinshasa Chroniques* ainsi que l'exposition du Laboratoire du logement *Transformer à grande échelle, nouveau défi de la durabilité (Bordeaux/Amsterdam)*, alors que l'*Hommage à Notre-Dame* au cœur des collections permanentes s'enrichissait de sculptures monumentales de la flèche au sortir de l'atelier de restauration.

A la suite de l'accord obtenu en fin d'année 2019, le projet de création du centre des collections et archives d'architecture, regroupant le centre des archives de Tolbiac et certaines réserves d'œuvres des collections nationales du musée des monuments français, a considérablement progressé avec la prise à bail des locaux en mars, le début de leur aménagement puis l'arrivée des équipes du centre d'archives d'architecture en octobre.

Malgré la situation, la Cité a accueilli en septembre les 3<sup>èmes</sup> rencontres nationales de l'*Action Cœur de Ville* en présence de plus de 200 maires et de six ministres.

##### Gouvernance et pilotage stratégique

Le conseil d'administration de la Cité s'est réuni à trois reprises : les 4 mars, 17 juillet et 10 décembre.

Le Contrat d'objectifs et de performance 2019-2021 a été approuvé lors de la réunion de décembre.

Le travail sur la modernisation du DSA de l'École de Chaillot a été entrepris, avec un conseil pédagogique renouvelé, et une nouvelle offre en matière de formation continue a été créée.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

**FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>						<b>8</b>
Transferts						8
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>20 332</b>	<b>20 332</b>	<b>18 332</b>	<b>18 332</b>	<b>18 851</b>	<b>18 851</b>
Subventions pour charges de service public	19 460	19 460	17 522	17 522	17 462	17 462
Dotations en fonds propres	872	872	810	810	1 372	1 372
Transferts					16	16
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>105</b>	<b>105</b>			<b>116</b>	<b>116</b>
Subventions pour charges de service public	95	95			94	94
Transferts	10	10			22	22
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>	<b>25</b>	<b>25</b>				
Subventions pour charges de service public	25	25				
<b>Total</b>	<b>20 462</b>	<b>20 462</b>	<b>18 332</b>	<b>18 332</b>	<b>18 966</b>	<b>18 974</b>

Sur le programme 175 "Patrimoines", l'écart de -59 k€ en fonctionnement entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-62 k€ en AE=CP), les montants LFI étant bruts, tandis que les notifications aux établissements sont nettes de la réserve de précaution ;
- un versement complémentaire de 3 k€ au titre d'une prime exceptionnelle pour les personnels ayant été particulièrement mobilisés pendant la période d'urgence sanitaire.

En investissement, l'écart de +562 k€ entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 sur le programme 175 "Patrimoines" s'explique par :

- le versement complémentaire d'une subvention de 62 k€ en AE=CP permis par la diminution de la réserve de précaution du programme ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 500 k€ en AE=CP au titre du soutien à la poursuite des investissements de l'établissement.

L'établissement a également bénéficié d'un transfert de 16 k€ en provenance du programme 175 au titre de la valorisation des Albums des jeunes architectes et des paysagistes (AJAP), récompenses décernées par le ministère de la Culture. En outre, l'établissement s'est vu attribuer, par le programme 224 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture", une subvention de 95 k€ afin de compenser la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education).

Enfin, l'établissement a bénéficié en gestion d'un transfert de 22 k€ en provenance du programme 224 dont notamment 8 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant » et 10 k€ en faveur des actions de coopération internationale de l'école de Chaillot.

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	10 215	9 769	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	17 685 17 685	17 498 17 498
Fonctionnement autre que les charges de personnel	12 980	11 073	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		28
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	900	901	Revenus d'activité et autres produits	5 060	2 950
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	900	901	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	50	71
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		1
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	500	562
<b>Total des charges</b>	<b>23 195</b>	<b>20 842</b>	<b>Total des produits</b>	<b>22 745</b>	<b>20 477</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	451	366
Total : équilibre du CR	23 195	20 842	Total : équilibre du CR	23 195	20 842

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement	101	99	Capacité d'autofinancement		
Investissements	765	1 105	Financement de l'actif par l'État	872	1 372
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		1
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>866</b>	<b>1 203</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>872</b>	<b>1 373</b>
Augmentation du fonds de roulement	7	170	Diminution du fonds de roulement		

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2020 est déficitaire (-366 k€) mais en amélioration de +85 k€ par rapport aux prévisions initiales qui l'établissaient à -451 k€. Cette amélioration du résultat procède principalement de la diminution des charges (-2,35 M€) et principalement des charges de fonctionnement autre que les charges de personnel (-1, 9 M€) du fait de la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois. De plus, la diminution des produits (-2,27 M€) est légèrement inférieure à la diminution des charges ; elle repose principalement sur la diminution des ressources propres (-2,1 M€) qui ont été affectées par la crise sanitaire (-925 k€ de recettes issues de la valorisation du domaine, -781 k€ de recettes de mécénats et parrainage et -350 k€ de recettes de billetterie). Un écart de 187 k€ est constaté en fin d'exercice sur la subvention pour charge de service public, du fait de la non-comptabilisation en fin d'exercice de la compensation de la gratuité pour les personnels de l'éducation nationale (95 k€), qui en altère son montant à la baisse, mais également de l'assimilation à la SCSP de versements de collectivités (72 k€) et au titre de la saison culturelle « Africa 2020 » dans le cadre de *Kinshasa Chroniques* (30 k€) en budget initial, qui en avait alors altéré son niveau à

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

la hausse. En conséquence, l'insuffisance d'autofinancement initialement prévue (-101 k€) s'améliore et s'établit à -99 k€.

Compte tenu de l'octroi, par le ministère, d'une dotation complémentaire de 500 k€ pour soutenir la poursuite des investissements de l'établissement, et de la hausse des investissements réalisés par rapport aux prévisions (+339 k€, soit un total d'1,1 M€), l'apport au fonds de roulement s'élève à 170 k€ (+163 k€ par rapport aux prévisions initiales). Le niveau du fonds de roulement est ainsi porté à 4,9 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	10 215	10 215	9 745	9 745
Fonctionnement	8 844	12 080	12 912	9 766
Intervention	0	0	0	0
Investissement	1 416	765	1 574	1 055
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>20 475</b>	<b>23 060</b>	<b>24 230</b>	<b>20 566</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>22 060</b>	<b>19 708</b>
Subvention pour charges de service public	17 554	17 478
Autres financements de l'État	10	25
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	121	16
Recettes propres	4 375	2 189
<b>Recettes fléchées</b>	<b>1 007</b>	<b>1 372</b>
Financements de l'État fléchés	872	1 372
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	135	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>23 067</b>	<b>21 081</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>7</b>	<b>515</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Collections	2 280	635	523	0	0	486	150	3 401	2 953
	2 347	311	259	0	0	106	65	2 764	2 671
Enseignement, services communs et pédagogiques	1 200	264	244	0	0	0	0	1 464	1 444
	950	204	173	0	0	0	0	1 154	1 123
Fonctions support	3 755	3 141	4 376	0	0	897	582	7 793	8 713
	3 826	9 866	4 424	0	0	1 454	978	15 146	9 228

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Programmation / production culturelle	2 330 1 897	3 759 1 923	3 478 1 808	0 0	0 0	3 10	3 10	6 092 3 831	5 811 3 715	
Publics	650 724	1 030 608	3 444 3 103	0 0	0 0	30 4	30 1	1 710 1 336	4 124 3 828	
Recherche	0 0	15 0	15 0	0 0	0 0	0 0	0 0	15 0	15 0	
<b>Total</b>	<b>10 215 9 745</b>	<b>8 844 12 912</b>	<b>12 080 9 766</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>1 416 1 574</b>	<b>765 1 055</b>	<b>20 475 24 230</b>	<b>23 060 20 566</b>	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	76
Autres décaissements non budgétaires	0	83
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>0</b>	<b>159</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>7</b>	<b>1 025</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	500
Abondement de la trésorerie non fléchée	7	525
<b>Total des besoins</b>	<b>7</b>	<b>1 183</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>7</b>	<b>515</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	669
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>7</b>	<b>1 183</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>7</b>	<b>1 183</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le solde budgétaire s'établit à 515 k€ et est supérieur de 508 k€ aux prévisions initiales. Cette amélioration résulte d'une diminution des dépenses (-2,5 M€) supérieure à la diminution des recettes (-2 M€). La diminution des dépenses (-11 % par rapport à 2019) réside principalement dans la diminution des dépenses de fonctionnement (à hauteur de -2,3 M€, soit -19 % par rapport à 2019) et dans celle des dépenses de personnel (en baisse de -470 k€, soit -5 %) du fait de la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois compte tenu du contexte de crise sanitaire. Les dépenses d'investissement progressent de 38 % (+290 k€) compte tenu de la mise en œuvre du projet du centre des collections et archives d'architecture (2C2A).



Les recettes diminuent de 9 %, principalement sous l'effet de la baisse des ressources propres (-2,3 M€, soit -51 %) et notamment de la diminution des recettes de valorisation du domaine (-925 k€ soit -51 %), de mécénat et parrainage (-781 k€, soit -62 %) et de billetterie (-350 k€, soit -38 %). Les autres financements publics diminuent de 105 k€ (soit -87 %) du fait de la non-perception des subventions versées par les collectivités territoriales (-72 k€) et de la saison « Africa 2020 » (-30 k€) tandis que les financements de l'Etat fléchés progressent de 57 % (soit +500 k€) compte tenu du versement d'une dotation complémentaire au titre du soutien aux investissements.

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, les principales évolutions constatées entre le budget initial pour 2020 et le compte financier 2020 sont les suivantes (+3,8 M€ en AE et -2,5 M€ en CP) :

- une hausse des dépenses de fonctions support (+7,4 M€, soit +94 %, en AE ; et +0,5 M€, soit +6 %, en CP) du fait de la mise en œuvre du projet immobilier du centre des collections et archives d'architecture, installé dans Paris (prise à bail en mars, travaux d'aménagement) ;
- une importante diminution des dépenses en matière de programmation culturelle (-36 %, soit -2,1 M€ en CP) qui traduit le report de plusieurs expositions (notamment l'exposition *Art Déco France-Amérique* reportée à 2022) et événements dans le contexte de crise sanitaire et ses conséquences en matière de dépenses de communication ;
- une diminution des crédits dévolus à l'enseignement (-22%, soit -321 k€ en CP) lié au passage de nombreux cours « en distanciel » et du report de la première session de la formation permanente en direction des professionnels ;
- une baisse des crédits dédiés à l'accueil des publics (-7 %, soit -296 k€ en CP) ;
- une sous-consommation des crédits dévolus aux collections (-10 %, soit -282 k€ en CP).

La répartition des dépenses est relativement stable : les dépenses liées aux fonctions support représentent 45 % du total. Les dépenses relatives à la programmation culturelle diminuent et ne représentent plus que 18 % des dépenses tandis que les dépenses de publics en représentent 19 % et celles dédiées aux collections, 13 %. Enfin, les dépenses d'enseignement représentent 5 % des dépenses.

Fin 2020, la trésorerie est abondée de 1 M€. Le niveau de trésorerie s'établit ainsi à 7,8 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>128</b>	<b>136</b>	<b>125</b>
– sous plafond	126	130	123
– hors plafond	2	6	2
<i>dont contrats aidés</i>			2
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>12</b>	<b>11</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		12	11
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'opérateur, sous plafond, et la réalisation en 2020 est de 7 ETPT, contre 4 en 2019. Compte tenu de la crise sanitaire, qui a empêché la concrétisation de plusieurs recrutements en cours, l'effectif total réalisé tous statuts confondus, en équivalent temps plein travaillé (ETPT) est en diminution par rapport à 2019 et à la projection initiale pour 2020.

## ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

### Principaux faits structurants de l'année 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire sans précédent qui a affecté l'activité du Centre des monuments nationaux (CMN). Outre le report de l'inauguration de l'Hôtel de la Marine, prévue à l'été 2020 et désormais programmée au printemps 2021, le CMN a connu une baisse de -65 % de la fréquentation de son réseau de monuments : elle atteint 3,5 millions de visiteurs à fin 2020 contre 10 millions en 2019.

Si les grands monuments (Paris et abbaye du Mont-Saint-Michel) ont été les plus touchés, car étant les plus dépendants de la dynamique touristique internationale, la performance de nombreux monuments de fréquentation plus modeste, en région, a prouvé la résilience et l'équilibre du réseau CMN. En effet, certains sites ont même connu une fréquentation estivale en hausse par rapport à 2019, à la faveur d'un tourisme beaucoup plus national du fait des restrictions de mobilité induites par la pandémie de Covid-19. Ainsi, dans l'ensemble, la chute de la fréquentation a été moins marquée pour le CMN que pour d'autres opérateurs de taille comparable.

Pour faire face à cette situation inédite, le CMN a accéléré le développement de ses activités numériques, d'une part en déployant l'offre d'e-billetterie à plus grande échelle, d'autre part en accroissant sa présence « hors les murs ». Cette dernière se traduit par un effort renouvelé d'animation des réseaux sociaux et par le développement de visites à distance, dont les premières sessions ont bénéficié à un public scolaire francophone international.

L'établissement continue d'innover, au travers notamment de la troisième promotion de l'Incubateur du Patrimoine.

Dans le cadre du plan de relance, le Centre des monuments nationaux bénéficiera en 2021 du soutien de l'État pour soutenir ses investissements en dépit de ses pertes d'exploitation. Une enveloppe de 40 M€ sera par ailleurs dédiée aux travaux de restauration des monuments. Celle-ci se répartit entre 14 monuments et pourra ainsi contribuer à la redynamisation de la filière des métiers d'art et au renouvellement de leur attractivité auprès des publics.

Si les travaux de restauration de l'Hôtel de la Marine sont sur le point d'être achevés, le CMN poursuit sa politique d'ingénierie culturelle avec l'avancement cadencé des travaux du château de Villers-Cotterêts, future Cité internationale de la langue française, dont l'inauguration est prévue en mars 2022. Le futur équipement bénéficie dans le cadre du plan de relance d'une enveloppe dédiée, à hauteur de 100 millions d'euros.

La riche programmation culturelle établie pour 2020 a été reportée en grande partie en 2021, avec des expositions d'envergure dont l'inauguration se trouve corrélée à la réouverture des monuments (exposition sur les funérailles de Victor Hugo au Panthéon ou expositions de sculptures de l'artiste El Anatsui à la Conciergerie, par exemple). Quant à l'empaquetage de l'Arc de Triomphe par Christo & Jeanne-Claude, prévu initialement au début de l'automne 2020, il a été repoussé d'un an. La panthéonisation de Maurice Genevoix et « ceux de 14 » a pu se tenir le 11 novembre, malgré le reconfinement, en présence du Président de la République. À cette occasion, deux commandes contemporaines ont été installées, signées du compositeur Pascal Dusapin et de l'artiste plasticien Anselm Kiefer. De nouvelles œuvres ont donc intégré le monument républicain, près d'un siècle après la sculpture *Aux morts inconnus* de Louis-Henri Bouchard.

Début 2020, l'EPIC du Mont-Saint-Michel a été créé, ce qui a donné lieu à la nomination de son premier directeur général, également administrateur de l'abbaye, cette dernière restant dans le périmètre de gestion du CMN.

### Gouvernance et pilotage stratégique

La crise est venue bousculer la stratégie de l'établissement et a conduit son président à mettre à jour le projet stratégique présenté précédemment aux tutelles, qui devrait être décliné en contrat d'objectifs et de performance.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Le CMN poursuit parallèlement l'amélioration de son modèle de gestion : dématérialisation des procédures financières et administratives (aujourd'hui quasiment achevée), équipement massif des agents dans le cadre du télétravail, ou encore intégration des marchés publics dans le logiciel financier permettant d'améliorer le suivi de leur exécution. L'exercice 2020 a été la première année d'exécution du nouveau Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI), qui prévoit entre autres un meilleur débit pour les monuments et une sécurisation renforcée des systèmes d'information.

Désormais, de plus en plus d'opérations de travaux pilotées par l'établissement intègrent des clauses d'insertion sociale, permettant ainsi un renforcement de sa politique RSE.

Enfin, la Cour des comptes a conduit un audit de l'établissement dont le rapport devrait être rendu public à l'été 2021. Le précédent rapport remonte à 2010.

**FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P185 – Diplomatie culturelle et d'influence</b>		0				
Transferts		0				
<b>P167 – Liens entre la Nation et son armée</b>					10	10
Transferts					10	10
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>119 237</b>	<b>85 909</b>	<b>56 113</b>	<b>69 413</b>	<b>92 966</b>	<b>108 272</b>
Subventions pour charges de service public	33 269	33 269	34 982	34 982	40 421	40 421
Dotations en fonds propres	85 902	52 583	21 131	34 431	52 465	67 765
Transferts	66	57			80	86
<b>P131 – Création</b>	<b>40</b>	<b>40</b>				
Transferts	40	40				
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>993</b>	<b>1 003</b>			<b>1 262</b>	<b>1 262</b>
Subventions pour charges de service public	840	850			831	831
Dotations en fonds propres	61	61			218	218
Transferts	92	92			213	213
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique</b>	<b>48</b>	<b>48</b>			<b>40</b>	<b>40</b>
Transferts	48	48			40	40
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>196</b>	<b>196</b>			<b>216</b>	<b>216</b>
Transferts	196	196			216	216
<b>P723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État</b>	<b>207</b>	<b>207</b>				
Dotations en fonds propres	207	207				
<b>Total</b>	<b>120 720</b>	<b>87 403</b>	<b>56 113</b>	<b>69 413</b>	<b>94 494</b>	<b>109 800</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 s'élève à 5 439 k€ en fonctionnement et s'explique par :

- la mise en réserve de précaution (-726 k€) ;
- le versement d'une subvention de 5 666 k€ au titre de l'entretien des monuments historiques ;
- le versement d'une subvention de 230 k€ pour financer la recherche de mécénat au bénéfice de la restauration du château de Villers-Cotterêts et assurer la couverture de dépenses de fonctionnement du site ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 146 k€ au titre de la mise en œuvre de mesures catégorielles ;
- le versement d'un complément de 100 k€ en AE=CP dédiés au pavoisement ;

- le versement de 23 k€ au titre d'une prime exceptionnelle pour les personnels ayant été particulièrement mobilisés pendant la période d'urgence sanitaire.

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 en investissement s'explique par le versement de subventions complémentaires en gestion à hauteur de 31,3 M€ en AE et de 33,3 M€ en CP dont :

- le versement d'un complément de subvention en investissement (1,3 M€ en AE=CP) ;
- le versement de 30 M€ en AE=CP au titre du financement par le programme des investissements d'avenir III (PIA III) du projet de restauration du château de Villers-Cotterêts ;
- le versement de 2 M€ en CP dans le cadre de la poursuite des travaux à Ville-d'Avray (étangs de Corot).

Sur le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture », le CMN a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 831 k€ en AE=CP au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education). L'établissement a également bénéficié de transferts au titre des actions d'éducation artistique et culturelle à hauteur de 213 k€ dont 145 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant ». Une subvention de 218 k€ en AE=CP a également été attribuée par le programme 224 au titre du plan de rénovation des logements.

Le CMN a par ailleurs bénéficié de transferts en gestion de 80 k€ en AE et de 86 k€ en CP en provenance du programme 175 « Patrimoines », notamment au titre des activités d'édition, et d'un transfert de 40 k€ en gestion du programme 186 « Recherche culturelle et culture scientifique ».

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel	82 530	71 321	Subventions de l'État	41 103	42 069
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	9 910	9 553	– subventions pour charges de service public	41 103	42 069
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	78 267	63 915	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	540	350
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	20 343	20 975	Revenus d'activité et autres produits	113 780	50 001
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	20 343	20 954	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		-966
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		21	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>	63	-21
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	14 500	-14 084
<b>Total des charges</b>	<b>160 797</b>	<b>135 237</b>	<b>Total des produits</b>	<b>155 423</b>	<b>92 420</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	5 375	42 817
Total : équilibre du CR	160 797	135 237	Total : équilibre du CR	160 797	135 237

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement		6 771	Capacité d'autofinancement	406	
Investissements	119 982	83 822	Financement de l'actif par l'État	64 765	68 008
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	4 519	834
			Autres ressources		3 960
Remboursement des dettes financières	20	3	Augmentation des dettes financières	7 020	7 033
<b>Total des emplois</b>	<b>120 002</b>	<b>90 596</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>76 710</b>	<b>79 836</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	43 292	10 761

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

En comptabilité générale, le résultat de l'année 2020 est déficitaire (-42,8 M€) et inférieur de 37,4 M€ aux prévisions initiales. Cette dégradation du résultat résulte principalement d'une très forte diminution des produits (à hauteur de -63 M€) compte tenu de la fermeture de l'établissement aux publics pendant plusieurs mois du fait du contexte de crise sanitaire. Cette importante diminution des produits est liée à la chute des ressources propres (-64,3 M€) et principalement à la diminution des recettes de billetterie (-47,9 M€), à celle des recettes issues des activités commerciales (-10,4 M€) et à celle des recettes issues de la valorisation domaniale (-1,3 M€) que nuancent légèrement la hausse des reprises sur amortissements et provisions (+966 k€) ainsi que la hausse des subventions de l'État (+966 k€). Les autres subventions diminuent de 190 k€.

Les charges diminuent mais dans une moindre mesure (-25,5 M€). Cette diminution procède principalement de la baisse des charges de fonctionnement autre que les charges de personnel (-14,3 M€) mais également de celles de personnel (-11,2 M€). L'établissement ayant été fermé pendant plusieurs mois des dépenses de programmation culturelle, d'actions éducatives et de communication ont été réduites voire annulées, de même que le recours à des animateurs du patrimoine et à des saisonniers. L'établissement a par ailleurs mis en œuvre un plan d'économie sur ses dépenses de fonctionnement et a procédé au gel de plusieurs recrutements permanents en attendant de disposer d'une visibilité accrue sur l'issue de la crise sanitaire.

En conséquence, l'établissement se trouve en insuffisance d'autofinancement (IAF) à hauteur de 36,9 M€ alors qu'il était prévu une capacité d'autofinancement (CAF) de 406 k€ au budget initial et que la CAF de l'établissement s'établissait à 20 M€ en 2019.

Sous les effets combinés de la hausse des subventions d'investissement versées par l'État (+3,2 M€) et des autres ressources (+4 M€) liées notamment aux recettes des bâches publicitaires apposées sur l'Hôtel de la Marine et contribuant aux travaux de sa reconversion, et malgré la diminution du financement de l'actif par d'autres tiers que l'État (-3,7 M€), les ressources d'investissement progressent de 3,1 M€.

Les emplois augmentent (+0,8 M€) sous l'effet de l'IAF (36,9 M€) et malgré la diminution effective des investissements (-36 M€) liée au ralentissement des opérations de travaux dans le contexte de crise sanitaire et de la sécurisation renforcée des chantiers. Il en résulte un prélèvement sur le fonds de roulement de 40,9 M€.

Au terme de l'exercice, le fonds de roulement de l'établissement s'élève à 103,6 M€ (contre 144,5 M€ en 2019). Il est entièrement fléché au titre de la restauration de Villers-Cotterêts, de l'Hôtel de la Marine et des monuments du réseau.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	82 290	82 290	75 846	75 846
Fonctionnement	64 919	57 924	48 558	36 912
Intervention	0	0	0	0
Investissement	82 886	119 982	128 619	79 774
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>230 094</b>	<b>260 196</b>	<b>253 023</b>	<b>192 532</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	9 910	9 910	9 553	9 553

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>130 520</b>	<b>70 997</b>
Subvention pour charges de service public	34 207	34 376
Autres financements de l'État	831	831
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	95 482	35 790
<b>Recettes fléchées</b>	<b>79 863</b>	<b>79 799</b>
Financements de l'État fléchés	70 829	74 780
Autres financements publics fléchés	1 140	297
Recettes propres fléchées	7 894	4 723
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>210 384</b>	<b>150 797</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>49 812</b>	<b>41 735</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE
Connaissance du patrimoine et diffusion culturelle	8 968	6 977	7 370	0	0	348	369	<b>16 294</b>	<b>16 707</b>
	6 668	5 862	4 167	0	0	863	759	<b>13 393</b>	<b>11 593</b>
Fonctions support	21 377	13 712	15 741	0	0	1 822	2 499	<b>36 911</b>	<b>39 616</b>
	20 534	11 008	10 637	0	0	1 521	771	<b>33 064</b>	<b>31 941</b>
Patrimoines	10 942	28 950	19 459	0	0	77 517	110 343	<b>117 409</b>	<b>140 744</b>
	8 562	24 613	14 151	0	0	123 598	71 003	<b>156 773</b>	<b>93 715</b>
Publics	41 003	15 279	15 354	0	0	3 198	6 771	<b>59 481</b>	<b>63 129</b>
	40 082	7 075	7 958	0	0	2 637	7 242	<b>49 793</b>	<b>55 282</b>
<b>Total</b>	<b>82 290</b>	<b>64 919</b>	<b>57 924</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>82 886</b>	<b>119 982</b>	<b>230 094</b>	<b>260 196</b>
	<b>75 846</b>	<b>48 558</b>	<b>36 912</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>128 619</b>	<b>79 774</b>	<b>253 023</b>	<b>192 532</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>49 812</b>	<b>41 735</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	3
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	10 963
Autres décaissements non budgétaires	0	-1 733
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>49 812</b>	<b>50 968</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des besoins</b>	<b>49 812</b>	<b>50 968</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	7 033
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	5 624
Autres encaissements non budgétaires	0	-1 653
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>11 004</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>49 812</b>	<b>39 964</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	5 330
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	49 812	34 634
<b>Total des financements</b>	<b>49 812</b>	<b>50 968</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le solde budgétaire s'élève à -41,7 M€, ce qui représente une amélioration de +8 M€ par rapport aux prévisions inscrites dans le budget initial. Cette amélioration procède d'une diminution des dépenses (-67,6 M€ en CP, soit une baisse de -26 %) supérieure à la diminution des recettes (-59,6 M€, soit -28 %).

La diminution des dépenses réside principalement dans la baisse des dépenses d'investissement (-40,1 M€ en CP, soit -33 %) et, dans une moindre mesure, dans celles des dépenses de fonctionnement (-21 M€ en CP, soit -36 %) et des dépenses de personnel (-6,4 M€ en AE=CP, soit -8 %).

La baisse des recettes résulte principalement de la diminution des ressources propres (-62,9 M€, soit -61 %) et principalement de la diminution des recettes de billetterie (-47,9 M€), de celle des recettes issues des activités commerciales (-10,4 M€) et de celle des recettes issues de la valorisation domaniale (-1,3 M€). Les financements de l'État augmentent d'un peu moins de 4,1 M€, que ce soit en fonctionnement (+170 k€), notamment pour soutenir la mise en œuvre de mesures catégorielles ou en investissement (+3,9 M€), notamment pour permettre la poursuite de la restauration des étangs de Corot à Ville-d'Avray. Les autres financements publics fléchés diminuent de 843 k€.

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution de +22,6 M€ en AE (soit +10 %) et de -67,6 M€ en CP (soit -35 %). Le taux de consommation relativement bas en CP est directement lié à la crise sanitaire et notamment au report de l'ouverture de l'Hôtel de la Marine, dont les travaux n'ont pu être achevés dans le calendrier qui était prévu au budget initial, et dont les dépenses afférentes en exploitation n'ont donc pas eu lieu. Les principales variations s'expliquent ainsi par :

- une hausse des dépenses dévolues au patrimoine de +34 % en AE (+39,4 M€) mais une diminution à hauteur de -33 % des CP (-47 M€). La hausse des AE concerne l'accélération des travaux de restauration du château de Villers-Cotterêts (+20 M€) ainsi que la finalisation du chantier de reconversion de l'Hôtel de la Marine (+3,6

M€) dont l'avancée a été fortement impactée par la crise sanitaire. La diminution des CP correspond notamment au décalage de l'ouverture de l'Hôtel de la Marine (-4,3 M€) ainsi qu'au décalage de plusieurs paiements dont celui relatif à l'organisation d'une cérémonie de panthéonisation ;

- une diminution des dépenses dédiées au public de -7,8 M€ en CP (soit -12 %) compte tenu de l'annulation ou du report de plusieurs manifestations culturelles et d'actions éducatives et des économies réalisées sur les fournitures d'aide à la visite ;
- une baisse des dépenses relatives aux fonctions support de -7,6 M€ en CP (soit -19 %) liée notamment au report sur 2021 de paiements liés au schéma directeur des systèmes d'information et au plan d'économie mis en place sur les missions de communication et de mécénat ;
- une sous-consommation des dépenses liées à la connaissance du patrimoine et à la diffusion culturelle de -5,1 M€ en CP (soit -31 %) compte tenu du report de nombreuses manifestations culturelles sur 2021.

En 2020, la répartition des dépenses est la suivante : 49 % des dépenses sont dédiées aux patrimoines, 29 % sont dévolues aux publics, 17 % concernent les fonctions supports et 6 % sont dédiées à la connaissance du patrimoine et à la diffusion culturelle.

La trésorerie est prélevée de 40 M€ au terme de l'exercice 2020. La trésorerie de l'établissement s'élève à 97,1M€ (contre 137,1 M€ en 2019) alors qu'elle est fléchée à hauteur de 112,4 M€ (soit -15,3 M€ de trésorerie libre).

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>1 226</b>	<b>1 509</b>	<b>1 387</b>
– sous plafond	1 193	1 454	1 357
– hors plafond	33	55	30
<i>dont contrats aidés</i>	31		
<i>dont apprentis</i>	2	34	27
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

Au cours de l'année 2020, le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur a été relevé de 2 ETPT (soit 1 456 ETPT) afin de permettre à l'établissement de développer son activité de recherche de mécénats au bénéfice de la restauration du château de Villers-Cotterêts.

L'écart entre l'exécution 2020 et le plafond relevé (99 ETPT) résulte principalement des conséquences de la crise sanitaire ayant conduit à la fermeture des monuments du CMN, qui a contraint l'établissement à geler les recrutements d'agents permanents initialement prévus et à recourir, dans une proportion très inférieure aux années précédentes, aux personnels non-permanents habituellement recrutés pour faire face à la forte variation de la fréquentation touristique.

La variation observée entre les exécutions 2019 et 2020 provient de l'extension en année pleine de la délégation de gestion (intervenue au 1<sup>er</sup> juin 2019) au CMN des fonctionnaires qui lui sont affectés.



## ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

### Principaux faits structurants de l'année 2020

L'exercice 2020 reflète le contexte de la crise sanitaire, qui a frappé le Centre Pompidou depuis mars 2020 entraînant la fermeture complète du bâtiment du 14 mars au 30 juin, puis la réouverture des espaces publics avec des jauges réduites du 1<sup>er</sup> juillet au 28 octobre 2020, et enfin, une nouvelle fermeture complète du bâtiment à partir du 29 octobre.

Par conséquent, en comparaison avec l'année précédente, la fréquentation a baissé de 72 % sur l'année entière.

Le Centre a en effet été fermé pendant 146 jours :

- 92 jours de fermeture lors du 1<sup>er</sup> confinement
- 54 jours de fermeture lors du 2<sup>ème</sup> confinement

De fait, le Centre est resté ouvert pendant 167 jours en 2020 contre 309 jours en 2019, soit une baisse de 46 % du nombre de jours d'ouverture. De plus, la réouverture le 1<sup>er</sup> juillet 2020 s'est accompagnée de jauges réduites pour limiter à 1000 le nombre de personnes pouvant circuler dans les différents espaces du Centre et de la BPI en même temps.

L'impact financier lié à la fermeture et à la limitation de l'accès des espaces du Centre, et à la baisse de fréquentation qui en a résulté, a été particulièrement important sur la billetterie (-11 M€), les mécénats (-1,1M€) et les privatisations d'espaces (-0,9 M€).

Un certain nombre d'opérations et d'expositions ont aussi dû être décalées voire supprimées : report de la saison 2 du fonds de dotation Centre Pompidou Accélération, redéfinition de la programmation des expositions avec le décalage de certaines expositions sur les années 2021 et 2022 voire annulation d'autres (en particulier les expositions *Georg Baselitz*, initialement prévue du 21 octobre 2020 jusqu'au 8 février 2021, et *Charles Ray* à partir du 9 septembre 2020).

Par conséquent, l'Etat est venu dès 2020 apporter un soutien financier au Centre Pompidou, à hauteur de 8,99 M€ grâce aux crédits ouverts en loi de finance rectificative n°3.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Le président de l'établissement dispose d'une lettre de mission en date du 29 mars 2016.

L'établissement dispose d'un contrat d'objectif et de performance (2017-2020), approuvé en conseil d'administration.

Malgré le contexte très difficile de l'année 2020 lié à l'impact de la crise sanitaire venu bousculer l'ouverture du site au public ainsi que les méthodes de travail des équipes du Centre Pompidou, les résultats sont en légère progression par rapport à 2019 (15 indicateurs atteints au lieu de 14 sur 29), grâce notamment à une stratégie numérique arrêtée en 2019, entrée pleinement en vigueur en 2020 et éprouvée par les confinements et périodes de fermeture.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'établissement, couvrant les années 2017-2021, a été approuvé par le conseil d'administration du 25 juin 2019.

L'établissement a engagé, en 2019, une réflexion en matière de développement durable, tant au plan de ses pratiques de consommation et de dépenses qu'au plan de la programmation scientifique et culturelle. Un plan d'action a été présenté au conseil d'administration du 24 novembre 2020. Le bilan d'achats 2020 a été présenté au conseil d'administration du 9 mars 2020.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>81 820</b>	<b>76 970</b>	<b>76 218</b>	<b>78 218</b>	<b>83 655</b>	<b>86 353</b>
Subventions pour charges de service public	68 609	68 609	70 171	70 171	77 972	77 972
Dotations en fonds propres	13 211	8 361	6 047	8 047	5 683	8 381
<b>P131 – Création</b>		<b>890</b>			<b>1 030</b>	<b>1 150</b>
Dotations en fonds propres		890			1 030	1 150
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>161</b>	<b>161</b>			<b>348</b>	<b>348</b>
Subventions pour charges de service public	117	117			116	116
Transferts	44	44			232	232
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>						<b>79</b>
Subventions pour charges de service public						79
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>32</b>	<b>32</b>			<b>35</b>	<b>35</b>
Transferts	32	32			35	35
<b>Total</b>	<b>82 012</b>	<b>78 052</b>	<b>76 218</b>	<b>78 218</b>	<b>85 068</b>	<b>87 964</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-1 562 k€ en AE=CP) ;
- le soutien exceptionnel de 10 194 k€ accordé par l'Etat en cours de gestion grâce aux crédits ouverts en loi de finances rectificative n°3, afin de soutenir la trésorerie de l'établissement pendant la crise sanitaire ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 368 k€ au titre du surcoût lié aux titularisations intervenues dans le cadre du dispositif Sauvadet ;
- le versement d'un complément de 5 k€ au titre d'une prime exceptionnelle pour les personnels ayant été particulièrement mobilisés pendant la période d'urgence sanitaire.

En investissement, l'écart s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution sur les AE (-484 k€) ;
- le versement d'un complément en CP en gestion permis par le moindre taux de mise en réserve au niveau du programme (+214 k€ en CP) ;
- l'octroi d'une subvention complémentaire (120 k€ en AE et CP) par le Fonds du Patrimoine pour contribuer à l'acquisition d'une œuvre de Le Corbusier (*Le Modulor*).

De plus, des compléments de subvention ont été versés depuis le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education) (116 k€ en AE=CP). L'établissement a également bénéficié de 232 k€ de transferts à partir du programme 224 dont notamment 200 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant » et 30 k€ pour permettre l'itinérance du manège « Saule et les hoopies », tour musical itinérant.

En outre, l'établissement a reçu une subvention du programme 131 « Création » dans le cadre des travaux relatifs au désamiantage et à la rénovation de l'espace de projection de l'IRCAM (1 030 k€ en AE et 1 150 k€ en CP).

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## COMPTES FINANCIERS 2020

## Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTES DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	64 159	60 154	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	68 726 68 726	78 397 78 397
Fonctionnement autre que les charges de personnel	70 410	58 301	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		782
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention <i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	20 770 20 770	17 799 17 794	Revenus d'activité et autres produits <i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i> <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	64 041 1 426 19 600	40 690 2 101 15 571
<b>Total des charges</b>	<b>134 568</b>	<b>118 454</b>	<b>Total des produits</b>	<b>132 767</b>	<b>119 869</b>
Résultat : bénéfice		1 415	Résultat : perte	1 802	
Total : équilibre du CR	134 568	119 869	Total : équilibre du CR	134 568	119 869

\* Voté

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement	2 057		Capacité d'autofinancement		1 541
Investissements	22 626	26 646	Financement de l'actif par l'État	9 411	8 353
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	3 000	35 398
			Autres ressources	2 969	
Remboursement des dettes financières	1 300	1 689	Augmentation des dettes financières	130	486
<b>Total des emplois</b>	<b>25 983</b>	<b>28 335</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>15 510</b>	<b>45 778</b>
Augmentation du fonds de roulement		17 443	Diminution du fonds de roulement	10 473	

\* Voté

Le résultat de l'année 2020 est bénéficiaire et s'établit à 1,4 M€ alors qu'il était initialement prévu en déficit à hauteur de -1,8M€, ce qui constitue donc une amélioration de 3,2 M€ principalement due à une diminution des charges par rapport au budget initial (-16,2 M€, soit -12 %), dont les charges de personnel (-4,1 M€), du fait d'économies liées à la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois, qui l'emporte sur l'évolution négative des produits (-13 M€, soit -10 %) qui traduit malgré tout l'impact de la crise sanitaire sur les ressources de l'établissement.

Il en résulte par conséquent une capacité d'autofinancement de 1,5 M€, alors qu'il était initialement prévu une insuffisance d'autofinancement à hauteur de -2,1 M€.

En investissement, une amélioration des ressources de 30,3 M€ est constatée grâce à la hausse du financement de l'actif par des tiers autres que l'État (+32,4 M€), correspondant principalement à la valorisation financière des acquisitions d'œuvres d'art à titre gratuit grâce aux dons, legs, donations et datations (27,3 M€).

Concernant les dépenses d'investissement, la valorisation financière des acquisitions est contrebalancée par la diminution sur les dépenses d'investissement courant (-1 M€), spécifiques (-13,4 M€) et autres investissements, ce qui explique la progression du niveau d'investissement de 4 M€ par rapport au BI 2020.

Retraitées des acquisitions à titre gratuit le niveau des dépenses d'investissement, hors IAF/CAF, est en baisse de -16,9 M€ par rapport au BI 2020. Dans le contexte de crise sanitaire, l'établissement a procédé à la déprogrammation de crédits d'acquisition d'œuvres d'art compte tenu des mécénats dédiés (-2 M€), au report d'opérations prévues sur les crédits du Louvre Abu Dhabi (-0,7 M€), à la déprogrammation de plusieurs opérations d'investissement courant (-0,9 M€) et d'investissement spécifique (-13,4 M€). Parmi ces dernières, le report à 2021 de travaux du PPI (-2,5 M€) et d'agenda d'accessibilité programmée (-0,4 M€), la déprogrammation de crédits pour les études du schéma directeur sous maîtrise d'ouvrage de l'OPPIC compte tenu du décalage de l'échéancier de l'opération (-5,4M€) et enfin le décalage des travaux pour l'ESPRO (-1,3 M€).

Il en résulte un abondement du fonds de roulement de 17,4 M€ alors qu'il était prévu un prélèvement sur fonds de roulement à hauteur de 10,5 M€ au budget initial, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 55,6 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	64 599	64 599	60 559	60 559
Fonctionnement	43 925	49 411	34 465	32 960
Intervention	0	0	0	0
Investissement	17 288	22 626	10 071	9 440
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>125 811</b>	<b>136 635</b>	<b>105 095</b>	<b>102 959</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>114 853</b>	<b>103 574</b>
Subvention pour charges de service public	68 725	78 088
Autres financements de l'État	3 734	3 734
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	42 395	21 752
<b>Recettes fléchées</b>	<b>13 236</b>	<b>26 649</b>
Financements de l'État fléchés	5 677	6 106
Autres financements publics fléchés	0	10 270
Recettes propres fléchées	7 559	10 273
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>128 089</b>	<b>130 223</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>27 264</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>8 546</b>	<b>0</b>

\* Voté

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Bâtiments et domaines	11 922	15 508	21 282	0	0	10 421	15 306	37 851	48 510	
	11 160	15 236	21 106	0	0	5 488	4 353	31 884	36 620	
Collections/recherches	11 294	2 073	2 073	0	0	5 119	5 119	18 485	18 485	
	10 943	2 519	1 979	0	0	3 229	3 166	16 692	16 088	
Programmation / production	11 294	14 226	14 013	0	0	423	423	25 943	25 730	
	10 437	7 312	7 444	0	0	414	432	18 163	18 313	
Public	15 059	4 181	4 220	0	0	0	0	19 240	19 279	
	14 279	3 087	3 110	0	0	62	62	17 428	17 450	
Support	15 030	7 937	7 823	0	0	1 324	1 778	24 291	24 630	
	13 740	6 311	-679	0	0	878	1 426	20 928	14 487	
<b>Total</b>	<b>64 599</b>	<b>43 925</b>	<b>49 411</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 288</b>	<b>22 626</b>	<b>125 811</b>	<b>136 635</b>	
	<b>60 559</b>	<b>34 465</b>	<b>32 960</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 071</b>	<b>9 440</b>	<b>105 095</b>	<b>102 959</b>	

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>8 546</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	1 172	1 185
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	3 063	1 541
Autres décaissements non budgétaires	0	3 357
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>12 781</b>	<b>6 083</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>23 707</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	17 485
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	6 222
<b>Total des besoins</b>	<b>12 781</b>	<b>29 791</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>27 264</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	1
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	2 877	1 556
Autres encaissements non budgétaires	0	969
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>2 877</b>	<b>29 791</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>9 904</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	9 904	0
<b>Total des financements</b>	<b>12 781</b>	<b>29 791</b>

\* Voté

Le solde budgétaire positif (20,7 M€), était prévu négatif lors de l'élaboration du budget initial (-8,6 M€). Il progresse de 29,2 M€ sous l'effet de la baisse des dépenses (-27,1 M€, soit -20 %), principalement d'investissement (-13,2 M€, soit -58 %) du fait d'un ajustement à la baisse des crédits d'acquisitions, de la déprogrammation des études du schéma

directeur dans l'attente de la finalisation du nouveau calendrier du projet et du report des travaux du Canopy. Des baisses de dépense sont également constatées sur les enveloppes de fonctionnement (-9,9 M€, soit -20 %) et de personnel (-4 M€, soit -6 %) compte tenu des économies réalisées du fait de la crise sanitaire et de la fermeture de l'établissement au public pendant plusieurs mois qu'elle a entraînée. Parallèlement, les recettes enregistrent une hausse de 2,1 M€ par rapport à la prévision initiale (soit +2 %). Cette hausse est portée par le soutien apporté par l'Etat à l'établissement dans le contexte de la crise sanitaire (+8,99 M€) ainsi que par le versement de la subvention de la région Ile-de-France pour le projet de centre de réserves d'œuvres à Massy (10 M€). Ces versements permettent ainsi à l'établissement d'enregistrer une hausse des recettes malgré l'importante baisse des ressources propres enregistrées du fait de la crise sanitaire (-17,9 M€) dont -10,4 M€ de recettes de billetterie, -3,7 M€ de recettes de mécénats et parrainages non fléchées, -3,2 M€ de recettes de valorisation du domaine et -1,9 M€ de recettes de tournée et itinérances d'expositions (décalage d'expositions hors les murs, retard sur le recouvrement de recettes liées à l'implantation d'un centre éphémère à Shanghai).

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution de -20,7 M€ en AE et de -27,1 M€ en CP entre le BI 2020 et le CF 2020, traduisant les économies réalisées en personnel et en fonctionnement principalement sur les dépenses ayant trait à la programmation des expositions et à l'accueil du public compte tenu de la fermeture de l'établissement aux visiteurs sur plusieurs mois, ainsi que le décalage de plusieurs opérations de travaux, notamment en raison de la crise sanitaire.

On note ainsi :

- une diminution des dépenses prévues sur les bâtiments et domaines (-25 %, soit -11,9 M€) du fait du décalage de plusieurs opérations de travaux ;
- une sous-consommation des crédits prévus en matière de programmation culturelle (-29 %, soit -7,4 M€) compte tenu de la reprogrammation des expositions (baisse des dépenses d'itinérance d'exposition, non dépenses en communication...) ;
- une sous-exécution des crédits sur les fonctions support (-15 %, soit -3,6M€) compte tenu de non dépenses de fournitures, de reprographie, d'abonnements, de téléphonie, de consommables, de frais de mission et de dépenses informatiques, liées à la crise sanitaire;
- une diminution des dépenses liées aux collections et à la recherche (-13 %, soit -2,4 M€) ;
- de même qu'une diminution des dépenses relatives à l'accueil des publics (-9 %, soit -1,8 M€) ;

La répartition des dépenses est relativement stable malgré l'impact de la crise : les dépenses liées aux bâtiments et domaines représentent environ 33 % du budget de l'établissement. Les dépenses relatives aux fonctions support représentent 19 % des dépenses tandis que les dépenses relatives à la programmation et à la production culturelle représentent 17 %, que celles liées aux publics représentent 16 % et que celles liées aux collections s'établissent à 15 %.

Fin 2020, la trésorerie est abondée de 17,2 M€. Elle s'établit ainsi à 49,3 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>1 076</b>	<b>1 020</b>	<b>1 035</b>
– sous plafond	1 010	1 008	962
– hors plafond	66	12	73
<i>dont contrats aidés</i>	9		17
<i>dont apprentis</i>	12	12	12
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
--	-------------------------	-----------------------	------------------

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

Compte tenu de la crise sanitaire, l'année 2020 a été marquée par la fermeture du Centre du 14 mars 2020 au 30 juin 2020 puis à compter du 29 octobre 2020, tandis que la période de réouverture entre temps s'est traduite par une limitation des jauges des espaces d'expositions ainsi que par un ralentissement de l'activité en raison de la crise sanitaire.

Aussi, bien que les effectifs permanents restent constants entre l'année 2019 à 2020, le recours aux contrats à durée déterminée a été limité (-36 % des ETPT par rapport à la réalisation 2019, soit - 43 ETPT), ce qui explique que le nombre d'ETPT en 2020 soit nettement inférieur au nombre notifié (46 ETPT de moins que le plafond d'emploi). Pour mémoire, en 2019, dernière année « normale » avant la crise sanitaire, le Centre avait légèrement dépassé son plafond d'emploi.

L'écart constaté sur les emplois hors plafond entre la prévision initiale et le réalisé 2020 correspond à des emplois sur financements externes (implantations à l'étranger, itinérances...). L'exécution tient compte du décalage sur 2019 de certains recrutements relatifs aux implantations à l'étranger et aux expositions hors les murs qui auraient dû être effectués en 2019.

## EPMQB - ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE DU QUAI BRANLY

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2020

La fréquentation du Mucem au cours de l'année 2020 a fortement pâti de la crise sanitaire, du fait des deux périodes de fermeture totale du musée (5 mois et demi), mais aussi des restrictions de déplacements et de jauges qui ont fortement contraint les activités du musée et les pratiques des publics, entre juin et octobre. Dans ce contexte difficile, le Mucem a pu accueillir, en 168 jours d'ouverture, 527 000 visiteurs dans son site (- 56% par rapport à 2019), dont 185 000 dans les expositions (- 57%). Les expositions qui se sont terminées au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 ont rencontré un certain succès: *Giono* (29 octobre 2019 - 17 février 2020) : 70 240 visiteurs (732 par jour) ; *Kharmohra* (21 novembre 2019 - 1<sup>er</sup> mars 2020) : 33 725 visiteurs (388 par jour).

La plupart des expositions suivantes n'ont pu être ouvertes que partiellement, mais leur fréquentation témoigne d'une bonne réception :

*Voyage voyages* (21 janvier - 12 mars 2020) : 47 779 visiteurs (1039 par jour)

*Vêtements modèles* (29 juin - 31 octobre 2020) : 57 327 visiteurs (546 par jour)

*L'Orient sonore* (22 juillet - 31 octobre 2020) : 54 168 visiteurs (630 par jour).

L'exposition *Mon nom est personne* (Alexandre Périgot) a particulièrement attiré la curiosité des publics, avec 41 862 visiteurs du 29 juin au 17 août 2020 (soit 974 par jour).

L'exposition *Folklore* a été montée en octobre 2020 mais n'a pu être montrée au public en raison du second confinement. L'exposition semi-permanente *Le grand Mezzé*, a été installée en décembre 2020 sans avoir pu être ouverte au public.

Si plus de 10 000 élèves ont pu être accueillis au musée dans ses périodes d'ouverture, le lien avec les publics a aussi été maintenu pendant les deux périodes de fermeture, notamment dans le cadre de l'Eté culturel et apprenant et par des activités hors les murs dans les écoles et centres sociaux (2 500 enfants ont participé aux ateliers).

Une programmation estivale de spectacles vivants et de cinéma a pu être proposée, malgré les incertitudes de calendrier. Le Mucem a également élaboré durant cette année singulière de nombreux contenus culturels en ligne (émissions de « vernissages », présentations et visites virtuelles d'expositions, conférences en ligne, captations de spectacles, programmes destinés au jeune public...). Enfin, les jardins du fort Saint-Jean ont pu être rouverts au public à compter de 7 novembre 2020 suivant l'autorisation préfectorale en date du 3 novembre.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Après un premier mandat de cinq ans débuté le 8 septembre 2014, Jean-François CHOUGNET a été renouvelé dans ses fonctions de président du Mucem, pour trois ans, par décret du Président de la République en date du 12 novembre 2019. Sa lettre de mission pour le deuxième mandat a été signée le 30 janvier 2020.

Les six personnalités qualifiées au conseil d'administration ont été nommées par arrêté du 26 août 2019 pour un mandat de trois ans. À la suite du décès de Delphine LÉVY, directrice générale de l'établissement public Paris Musées, Marie LAVANDIER, conservatrice générale du patrimoine, directrice du Louvre-Lens, a été nommée par arrêté du 10 août 2020 pour la durée du mandat restant à courir. Les neuf personnalités qualifiées siégeant à la commission des acquisitions ont été nommées par arrêté du 21 novembre 2019.

Le projet scientifique et culturel (PSC) du Mucem a été adopté par la commission scientifique des musées nationaux du 15 septembre 2016 et par le conseil d'administration du 18 novembre 2016. Une actualisation du PSC est en cours de définition et devrait être soumise à l'examen de la commission scientifique des musées nationaux fin 2021.

Le musée disposait d'un contrat d'objectifs et de performance (COP) portant sur la période 2017-2019, approuvé par le conseil d'administration du 20 novembre 2017. Un avenant au titre de l'année 2020 a été mis en place et le nouveau COP 2021-2023, en cours d'élaboration, sera présenté au conseil d'administration de l'établissement dans le courant de l'année 2021.

Dans le cadre de la démarche transversale pilotée par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE), le Mucem est en cours d'élaboration de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI).

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>	<b>25</b>	<b>25</b>				
Transferts	25	25				
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>22 944</b>	<b>22 944</b>	<b>22 944</b>	<b>22 944</b>	<b>22 948</b>	<b>22 948</b>
Subventions pour charges de service public	22 021	22 021	22 659	22 659	22 025	22 025
Dotations en fonds propres	923	923	285	285	923	923
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>334</b>	<b>334</b>			<b>412</b>	<b>412</b>
Subventions pour charges de service public	310	310			307	307
Transferts	24	24			105	105
<b>P150 – Formations supérieures et recherche universitaire</b>	<b>22 480</b>	<b>22 480</b>	<b>23 503</b>	<b>23 503</b>	<b>22 555</b>	<b>22 555</b>
Subventions pour charges de service public	22 218	22 218	23 503	23 503	22 293	22 293
Dotations en fonds propres	262	262			262	262
<b>Total</b>	<b>45 783</b>	<b>45 783</b>	<b>46 447</b>	<b>46 447</b>	<b>45 915</b>	<b>45 915</b>



**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

L'écart de -634 k€ entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 sur le programme "Patrimoines" s'explique en fonctionnement par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-638 k€ en AE=CP) ;
- le versement complémentaire de 4 k€ au titre d'une prime exceptionnelle pour les personnels ayant été particulièrement mobilisés pendant la période d'urgence sanitaire.

En investissement, l'écart s'explique par l'application de la mise en réserve de précaution (-22 k€ en AE=CP) et par le versement complémentaire de +661 k€ en gestion compte tenu de la diminution du taux de mise en réserve du programme.

De plus, une subvention a été versée depuis le programme 224 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" au titre de la compensation de la mesure de gratuite en faveur de la communauté éducative (Pass Education) pour un montant de 307 k€ en AE=CP. L'établissement a également bénéficié d'un transfert de 105 k€ à partir du programme 224 au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant ».

**COMPTE FINANCIER 2020****Avertissement**

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

**COMPTE DE RÉSULTAT**

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	17 192	16 202	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	44 572 44 572	44 649 44 649
Fonctionnement autre que les charges de personnel	46 879	41 383	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		170
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention <i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	13 000 13 000	11 958 11 958	Revenus d'activité et autres produits <i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i> <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	18 008 8 223	13 027 94 8 223
<b>Total des charges</b>	<b>64 071</b>	<b>57 585</b>	<b>Total des produits</b>	<b>62 580</b>	<b>57 846</b>
Résultat : bénéfice		262	Résultat : perte	1 491	
Total : équilibre du CR	64 071	57 846	Total : équilibre du CR	64 071	57 846

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	3 286	3 903
Investissements	8 651	6 013	Financement de l'actif par l'État	1 186	1 186
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	2 394	2 394
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>8 651</b>	<b>6 013</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>6 866</b>	<b>7 482</b>
Augmentation du fonds de roulement		1 469	Diminution du fonds de roulement	1 785	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2020 (262 k€) est nettement supérieur (de 1,7 M€) aux prévisions initiales (-1,5 M€). Cette amélioration est principalement due à une sous-exécution des charges de 6,5 M€ (dont 1 M€ sur l'enveloppe de personnel) supérieure à la sous-exécution des produits de 4,7 M€, laquelle est principalement liée à l'encaissement de moindres ressources propres compte tenu de la fermeture de l'établissement aux visiteurs dans le contexte de crise sanitaire.

En conséquence, la capacité d'autofinancement (CAF), qui s'établit à 3,9 M€, est aussi supérieure (de 617 k€) aux prévisions initiales.

En investissement, le relèvement de la CAF permet de porter le total des ressources à 7,5 M€. Le niveau des dépenses d'investissements (6 M€) est inférieur de 2,6 M€ à la prévision initiale, sous l'effet notamment d'une reprogrammation en 2021 d'une partie du budget d'acquisition d'œuvres d'art non consommé en 2020.

Il en résulte un apport au fonds de roulement de 1,5 M€, ce qui porte son niveau au 31/12/2020 à 32,8 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	17 192	17 192	16 530	16 530
Fonctionnement	21 435	33 879	16 001	14 970
Intervention	0	0	0	0
Investissement	8 117	8 651	4 529	5 599
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>46 744</b>	<b>59 722</b>	<b>37 059</b>	<b>37 098</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>54 988</b>	<b>49 984</b>
Subvention pour charges de service public	44 542	44 624
Autres financements de l'État	661	661
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	90	78
Recettes propres	9 695	4 620
<b>Recettes fléchées</b>	<b>2 948</b>	<b>3 099</b>
Financements de l'État fléchés	554	645
Autres financements publics fléchés	0	18
Recettes propres fléchées	2 394	2 436
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>57 936</b>	<b>53 082</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>15 984</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>1 785</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Bâtiments et domaines	1 060	3 933	4 137	0	0	3 554	4 073	8 546	9 270	
	1 019	3 460	3 639	0	0	1 943	2 911	6 421	7 568	
Collections et activités scientifiques	6 026	2 564	2 683	0	0	2 618	2 618	11 209	11 328	
	5 794	2 307	2 246	0	0	901	902	9 002	8 942	
Fonctions support	5 126	3 601	3 631	0	0	1 266	1 331	9 993	10 088	
	4 929	3 501	3 462	0	0	1 252	1 351	9 682	9 741	
Programmation,	2 450	6 263	6 046	0	0	331	331	9 044	8 827	

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>1 785</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	557
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>1 785</b>	<b>557</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>16 059</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	9
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	16 050
<b>Total des besoins</b>	<b>1 785</b>	<b>16 616</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>15 984</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	632
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>16 616</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>1 785</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	1 785	0
<b>Total des financements</b>	<b>1 785</b>	<b>16 616</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Devenant excédentaire, le solde budgétaire de l'année 2020 (1,7 M€) est nettement supérieur (de 3,5 M€) aux prévisions initiales (-1,8 M€).

Cela résulte d'une contraction des dépenses (de -8,3 M€, soit -14 %) portant principalement sur le fonctionnement (-4,9 M€, soit -14 %) et sur les investissements (-2,8 M€, soit -32 %) et dans une moindre mesure sur les dépenses de personnel (-0,6 M€, soit -4 %). Cette contraction est en grande partie liée à la fermeture de l'établissement aux visiteurs dans le contexte de crise sanitaire.

Les recettes diminuent également mais dans une moindre proportion (de -4,8 M€, soit -8 %) par rapport au budget initial. Cette diminution résulte particulièrement d'une perte des ressources propres (estimée à un peu plus de 5 M€) du fait de la crise sanitaire, dont notamment -2,5 M€ de recettes de billetterie, -1,57 M€ de recettes de valorisation du domaine et -1,2 M€ de recettes de mécénats et parrainages.

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution des dépenses budgétaires de -7,7 M€ en AE et de -8,3 M€ en CP. Ces évolutions sont principalement liées à :

- une diminution des dépenses relatives aux collections (-2,3 M€ en CP, soit -21 %) principalement liée au report de crédits d'acquisitions d'œuvres d'arts non consommés sur l'année 2021 ;
- une sous-exécution des dépenses dédiées à la programmation culturelle (-1,9 M€ en CP, soit -21 %) compte tenu de la crise sanitaire et des économies qu'elle a engendrées sur la conception, la production et la promotion des expositions temporaires (9 expositions ont été reportées et 3 ont été prolongées) ;
- une sous-consommation des crédits dévolus aux publics (-945 k€ en CP, soit -19 %) compte tenu des périodes de fermeture du musée qui ont entraîné l'annulation des visites et ateliers de médiation initialement prévus ;
- une baisse des dépenses relatives aux bâtiments et domaine (-1,7 M€ en CP, soit -18 %) liée à la crise sanitaire, plusieurs opérations ayant dû faire l'objet d'une reprogrammation comme par exemple le réaménagement de l'aire de livraison, les travaux d'isolation des espaces « boîtes » et le remplacement des éclairages du plateau des collections ;
- une sous-exécution des dépenses relatives aux fonctions support (-1,4 M€ en CP, soit -6 %) liée à la sous-exécution des échanges de marchandises par rapport aux prévisions initiales et à l'annulation de nombreuses privatisations.

La répartition des dépenses est relativement stable par rapport à l'année 2019 : 47 % sur les fonctions support (dont le contrat multi-services) ; 17 % sur les collections ; 14 % sur la programmation culturelle ; 15 % sur les bâtiments et 7 % sur les publics.

Fin 2020, la trésorerie est abondée de 1,8 M€. Elle s'établit ainsi à 30,8 M€.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR**

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>248</b>	<b>250</b>	<b>247</b>
– sous plafond	248	250	246
– hors plafond			1
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

Le plafond d'emplois est exécuté à 98 %. L'écart entre les emplois autorisés sous plafond de l'opérateur et la réalisation est lié à de la vacance frictionnelle et au moindre recours à des renforts temporaires pour accroissement d'activité par rapport aux années passées en raison de la baisse de fréquentation induite par la crise sanitaire.

**EPV - ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES****ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR****Principaux faits structurants de l'année 2020**

Avec 2 millions de visites seulement, le château de Versailles connaît en 2020 une très forte diminution de sa fréquentation par rapport à l'année 2019, qui avait enregistré 8,2 millions de visites dans un contexte social tendu et marqué par des grèves. Le Domaine et ses musées ont été affectés par la pandémie de COVID 19, qui a entraîné :

- deux périodes de fermeture totale de l'établissement (du 16 mars au 5 juin inclus, et à compter du 30 octobre) ;
- une forte baisse des publics touristiques, et une baisse, plus modérée, de la clientèle française, dans un contexte d'effondrement du tourisme mondial ;
- un changement important des profils des publics accueillis.

Cette évolution varie selon les sites du domaine :

- Château de Versailles : -75 % par rapport à 2019 avec 1,2 millions de visites (dont 69 000 visites pour le musée des Carrosses) ;
- Châteaux de Trianon et Domaine de Marie-Antoinette : -72 %, soit 402 000 visites ;
- Spectacles : -79 %, soit 423 000 spectateurs.

En réponse au contexte sanitaire particulier et afin de s'adapter aux préconisations gouvernementales en matière d'accueil du public, l'établissement a déployé, en urgence, des dispositifs qui assurent la sécurité sanitaire de ses visiteurs tout en améliorant fortement les conditions de visite :

- Mise en place de l'horodatage des billets afin de lisser la fréquentation et éviter les pics d'affluence ;
- Déploiement d'outils de comptage afin de contrôler « en temps réel » les jauges de chaque espace ouvert à la visite ;
- Encadrement précis du flux des visiteurs par la mise en place d'un « couloir » de visite matérialisé par des rubans guide-files ;
- Mise à disposition de visites plus développées dans les jardins permettant également une meilleure répartition des visiteurs dans le domaine.

Un certain nombre d'actions culturelles a pu être initié au cours de l'année 2020, et ce malgré les contraintes rencontrées. De juin à octobre, des groupes d'élèves, de jeunes de centres de loisirs et des groupes associatifs ont été accueillis dans le cadre de plusieurs opérations estivales mais aussi des Journées européennes du patrimoine, de la semaine de la Science ou encore du mois du Handicap. Durant l'été, près de 2 000 enfants des centres aérés de Paris et sa région ont écouté les contes des médiateurs venus jusqu'à eux.

De nombreuses ressources numériques, publiées sur le nouveau portail des ressources éducatives mis à jour en fin d'année, ont été créées afin d'offrir aux classes la possibilité de travailler à distance sur les actualités culturelles du Château. Un livret-jeu numérique sur le thème de la citoyenneté et de l'écocitoyenneté a été proposé aux 5 000 collégiens des Yvelines et des Hauts-de-Seine, en lieu et place de l'accueil qui a dû être annulé. Les 200 jeunes inscrits au projet « Au cœur de Versailles » en lien avec la préfecture d'Ile-de-France ont bénéficié d'activités menées en deux temps, à Versailles dans un premier temps puis, durant l'été, dans la ville des Mureaux.

Dans le cadre de l'Education artistique et culturelle, le grand projet « Murmures d'histoire » a permis d'accueillir plus de 5 500 élèves de l'Académie de Versailles pour une visite découverte de la Galerie des Batailles. De plus, 1 100 élèves ont participé à divers projets artistiques en lien avec le développement durable, les jardins, la photographie, le spectacle vivant ou encore la littérature.

La programmation des expositions a été marquée par plusieurs temps forts :

- « Le goût de Marie Leszczyńska » (16 avril 2019 - 29 mars 2020) ;
- « Versailles Revival, 1867-1937 » (19 novembre 2019 - 15 mars 2020) ;
- « Un air impérial » (10 juillet 2020 - 30 novembre 2020) ;
- « Le château de Versailles dans la bande-dessinée » (19 septembre - 31 décembre 2020).

Par ailleurs, l'établissement a poursuivi sa politique d'expositions hors-les-murs :

- « Madame de Maintenon, dans les allées du pouvoir » au Musée Bernard d'Agesci à Niort (18 octobre 2019 - 15 mars 2020) ;
- « Portraits de Reines (1630-1660) » au musée d'art Hyacinthe Rigaud à Perpignan (26 septembre 2020 - 15 mars 2021).

Enfin et malgré les contraintes, l'établissement a poursuivi sa programmation de travaux, notamment sur les menuiseries de la cour de Marbre, le clos et le couvert de la Chapelle Royale, le corps des Gardes Suisses, le boudoir de la Reine, la couverture des attiques Chimay, le Grand Cabinet du Dauphin, le bosquet de la Reine, les grilles de l'Orangerie.

## Gouvernance et pilotage stratégique

La présidente de l'établissement, Catherine Pégard, nommée le 31 août 2011, a été reconduite dans ses fonctions le 2 octobre 2016, puis le 4 septembre 2019.

Un contrat d'objectifs et de performance, couvrant la période 2018-2022, a été adopté lors du conseil d'administration du 27 juin 2019.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) a été approuvé par le conseil d'administration en avril 2011. Il est en cours de renouvellement dans le cadre de la démarche transversale pilotée par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) : la phase diagnostic pour la période 2018-2022 a été présentée au conseil d'administration de juin 2019 et la phase stratégie 2020-2024 a été finalisée fin 2020 et transmise aux ministères de tutelle.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

**FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>15 000</b>	<b>11 000</b>	<b>50 197</b>	<b>46 197</b>	<b>60 579</b>	<b>61 579</b>
Subventions pour charges de service public			35 197	35 197	45 579	45 579
Dotations en fonds propres	15 000	11 000	15 000	11 000	15 000	16 000
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>1 252</b>	<b>1 252</b>			<b>1 514</b>	<b>1 514</b>
Subventions pour charges de service public	902	902			908	908
Dotations en fonds propres	350	350			416	416
Transferts					190	190
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>	<b>30</b>	<b>30</b>			<b>25</b>	<b>25</b>
Subventions pour charges de service public	30	30			25	25
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique</b>	<b>10</b>	<b>10</b>				
Transferts	10	10				
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>60</b>	<b>60</b>			<b>60</b>	<b>60</b>
Transferts	60	60			60	60
<b>Total</b>	<b>16 352</b>	<b>12 352</b>	<b>50 197</b>	<b>46 197</b>	<b>62 178</b>	<b>63 178</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de + 10 382 k€ entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 en fonctionnement s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-765 k€ en AE=CP), les montants LFI étant bruts, tandis que les notifications aux établissements sont nettes de la réserve de précaution ;
- le versement en gestion d'une subvention complémentaire au titre du soutien de l'Etat dans le contexte de crise sanitaire (+6 014 k€ en AE=CP) ;
- le versement en gestion d'une dotation complémentaire de 5 M€ en AE =CP au titre du soutien à la filiale « Château de Versailles spectacles » (CVS) dans le contexte de crise sanitaire ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 118 k€ au titre de la mise en œuvre de mesures catégorielles ;
- le versement de 15 k€ au titre d'une prime exceptionnelle pour les personnels ayant été particulièrement mobilisés pendant la période d'urgence sanitaire.

En investissement, l'écart s'explique par le versement en gestion d'une dotation complémentaire de 5 M€ en CP au titre du financement du schéma directeur de l'établissement.

L'établissement a également bénéficié de subventions du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de :

- 893 k€ en AE = CP en fonctionnement au titre de la compensation de la mesure de gratuite en faveur de la communauté éducative (Pass Education) ;
- 15 k€ en AE=CP en fonctionnement au titre d'actions d'éducation artistique et culturelle ;
- 416 k€ en AE=CP en investissement pour le programme de rénovation des logements ;

Il a également bénéficié d'un transfert à partir du programme 224 à hauteur de 190 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant ».

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	56 561	48 991	Subventions de l'État <i>– subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)</i>	35 319 35 319	46 703 46 703
Fonctionnement autre que les charges de personnel	61 019	63 812	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		119
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	17 170	21 946	Revenus d'activité et autres produits	82 904	35 292
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	17 160	21 942	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	1 852	2 177
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	10	5	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>	10	0
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	7 407	8 707
<b>Total des charges</b>	<b>117 579</b>	<b>112 803</b>	<b>Total des produits</b>	<b>118 223</b>	<b>82 114</b>
Résultat : bénéfice	644		Résultat : perte		30 689
Total : équilibre du CR	118 223	112 803	Total : équilibre du CR	118 223	112 803

\* Voté

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement		19 627	Capacité d'autofinancement	8 544	
Investissements	44 393	31 616	Financement de l'actif par l'État	11 000	16 416
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	9 900	16 301
			Autres ressources	10	0
Remboursement des dettes financières		200	Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>44 393</b>	<b>51 443</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>29 454</b>	<b>32 717</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	14 938	18 726

\* Voté

Le résultat de l'année 2020 est déficitaire (-30,7 M€) et nettement inférieur aux prévisions initiales de léger bénéfice à 644 k€ (soit une baisse de -31,3 M€). La dégradation du résultat est principalement liée aux conséquences de la crise sanitaire sur l'activité de l'établissement, qui se traduit par une importante diminution des produits (de l'ordre de -36,1 M€) principalement liée à la chute des ressources propres (-47,6 M€) et notamment la chute des recettes de billetterie (-45,1 M€) et des recettes issues de la valorisation du domaine (-5,9 M€), et malgré la hausse des subventions versées par l'État (+11,4 M€) pour soutenir l'établissement (+6 M€) et sa filiale « Château de Versailles Spectacles » (+5 M€).

Les charges, qui enregistrent des économies liées à la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois dans le contexte de crise sanitaire, diminuent dans une moindre proportion (-4,8 M€). Cette diminution est principalement liée à la baisse des charges de personnels (-7,6 M€). Les charges de fonctionnement autres que les charges de personnel augmentent de 2,8 M€ sous l'effet de la hausse de la dotation aux amortissements et provisions relatives notamment



**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

aux redevances de concessions titrées mais dont le versement est suspendu compte tenu des périodes de fermetures liées à la crise sanitaire. Retraitées de la dotation aux amortissements et provisions, les charges de fonctionnement autres que les charges de personnel diminuent de 2 M€.

En conséquence, l'établissement, qui prévoyait de dégager une capacité d'autofinancement (CAF) de 8,5 M€, se trouve en insuffisance d'autofinancement à hauteur de 19,6 M€.

Malgré l'absence de CAF, les ressources d'investissement augmentent (+3,3 M€) sous l'effet combiné de la hausse des financements Etat (+5,4 M€) pour soutenir la mise en œuvre du schéma directeur de travaux, et de celle des financements de l'actif par d'autres tiers que l'Etat (+6,4 M€) comptabilisés en gestion une fois les conventions conclues.

Les dépenses d'investissement sont de 31,6 M€. Elles diminuent de 12,8 M€ par rapport aux prévisions compte tenu des effets de la crise sanitaire, qui a conduit à l'annulation et à la déprogrammation d'opérations d'investissement.

Le niveau d'insuffisance d'autofinancement conduit à un prélèvement sur le fonds de roulement de 18,7 M€ (contre 14,9 dans les prévisions), ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 49,1 M€.

**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES**

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	56 561	56 561	52 738	52 738
Fonctionnement	45 103	43 749	40 828	38 794
Intervention	0	0	0	0
Investissement	35 677	44 393	31 783	32 000
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>137 340</b>	<b>144 702</b>	<b>125 349</b>	<b>123 532</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>122 599</b>	<b>63 228</b>
Subvention pour charges de service public	35 325	41 364
Autres financements de l'État	15 000	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	72 274	21 864
<b>Recettes fléchées</b>	<b>22 807</b>	<b>29 157</b>
Financements de l'État fléchés	11 000	21 754
Autres financements publics fléchés	4 720	274
Recettes propres fléchées	7 087	7 129
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>145 405</b>	<b>92 385</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>703</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>0</b>	<b>31 148</b>

\* Voté

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Connaissance du patrimoine et diffusion culturelle	2 247 2 042	7 569 9 078	7 692 8 872	0 0	0 0	510 203	510 209	10 326 11 323	10 449 11 123	
Fonctions de soutien	8 819 8 985	7 105 7 700	8 081 8 389	0 0	0 0	3 482 1 281	3 382 1 199	19 406 17 966	20 282 18 573	
Patrimoines	15 165 13 800	17 502 15 038	18 424 15 702	0 0	0 0	31 552 30 269	40 338 30 450	64 220 59 106	73 928 59 952	
Publics	30 330 27 911	12 927 9 013	9 552 5 832	0 0	0 0	132 30	162 142	43 389 36 954	40 044 33 885	
<b>Total</b>	<b>56 561 52 738</b>	<b>45 103 40 828</b>	<b>43 749 38 794</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>35 677 31 783</b>	<b>44 393 32 000</b>	<b>137 340 125 349</b>	<b>144 702 123 532</b>	

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>31 148</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	376
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	931
Autres décaissements non budgétaires	0	727
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>0</b>	<b>33 182</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>703</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	865
Abondement de la trésorerie non fléchée	703	0
<b>Total des besoins</b>	<b>703</b>	<b>33 182</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>703</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	93
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	1 804
Autres encaissements non budgétaires	0	2 488
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>703</b>	<b>4 385</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>28 796</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	8 758
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	20 903
<b>Total des financements</b>	<b>703</b>	<b>33 182</b>

\* Voté

Le solde budgétaire de l'établissement est nettement inférieur aux prévisions, passant d'un déficit de 14,3 M€ au budget initial à un déficit de 31,1 M€ en fin d'exercice.

Cette évolution résulte d'une diminution des recettes (de l'ordre de -38 M€, soit -29 %) plus importante que la diminution des dépenses (de l'ordre de -21,2 M€ en CP, soit -15 %). La baisse des recettes résulte de la diminution des recettes propres (-50,4 M€, soit -63 %) fortement impactées par la fermeture de l'établissement aux publics pendant plusieurs mois, et principalement de la baisse des recettes de billetterie (-45,1 M€, soit -16 %) et de celles issues de la valorisation du domaine (-5,9 M€, soit -55 %). Les autres financements publics sont également en diminution (-4,5 M€) compte tenu notamment du report du versement de subventions des conseils départementaux des Yvelines et des Hauts de Seine pour le projet de création d'un « Campus d'excellence » au sein de la Grande Écurie et pour celui de restauration de la grille des « Cents marches », dont les conventions ont été finalisées courant 2020 (-3 M€). Les financements de l'Etat augmentent (+16,8 M€) traduisant son soutien à l'établissement dans le contexte de crise, tant en fonctionnement (+6 M€) qu'en investissement (+10,7 M€).

Les dépenses diminuent (-21,2 M€ en CP) principalement sous l'effet de l'annulation et de la déprogrammation d'opérations d'investissement (-12,4 M€, soit -28 %) mais également sous l'effet de la baisse des dépenses de fonctionnement (-4,9 M€, soit -11 %) et de celles de personnels (-3,8 M€, soit -7 %), qui traduisent les économies réalisées du fait de la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois.

Entre les prévisions du budget initial et l'exécution des dépenses 2020 (-12 M€ en AE, soit -9 %, et -21,1 M€ en CP, soit -15 %) les principales évolutions sont les suivantes :

- une progression des dépenses ayant trait à la connaissance du patrimoine et la diffusion culturelle (+674 k€, soit +6 %, en CP) portée par l'augmentation des dépenses de fonctionnement (un peu moins de +1,2 M€, soit +15 %) correspondant à la dépense de la subvention de 5 M€ attribuée par le ministère de la culture, au titre du soutien à la filiale « Château de Versailles Spectacles » ;
- une diminution des dépenses dédiées aux patrimoines (-5 M€ en AE et -14 M€ en CP, soit -19 % en CP). La diminution de la fréquentation a entraîné une diminution des prestations liées à l'entretien des collections et des espaces muséaux ainsi qu'aux mouvements d'œuvres. La facturation tardive de prestations réalisées au titre des forfaits sur marchés a également conduit à constater une sous-consommation ;
- une sous-consommation des dépenses dévolues aux publics (-6,2 M€, soit -15 % en CP) compte tenu de la diminution de la fréquentation et de ses conséquences sur l'activité de l'établissement (suppression de la campagne de communication de la basse saison, de projets événementiels, annulation des prestations de conférenciers, d'intervenants extérieurs, de logistique liée à la vente, à l'impression de documents d'informations, de recours à l'observatoire des publics...);
- une diminution des dépenses relatives aux fonctions support (-1,7 M€, soit -8 % en CP) compte tenu de l'annulation d'événements ou d'opérations qui ont conduit à une diminution des frais de déplacement, de formation, de participations à des salons, de dépenses liées au parc véhicules ainsi qu'à la communication interne.

La répartition des dépenses évolue quelque peu compte tenu de l'importante diminution des investissements réalisés. Elle est la suivante : 49 % sont dédiées aux patrimoines, 27 % sont dévolues aux publics, 15 % concernent les fonctions supports et 9 % contribuent au développement de la connaissance du patrimoine et de la diffusion culturelle.

Fin 2020, la trésorerie est prélevée de 28,8 M€. Elle s'établit ainsi à 32 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>403</b>	<b>1 022</b>	<b>931</b>
– sous plafond	338	951	893
– hors plafond	65	71	38
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	22	22	27
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

Le plafond d'emplois rémunérés par l'opérateur a été exécuté à 95 %. La vacance observée (de 19 ETPT) s'explique par le contexte de la crise sanitaire qui a engendré le report de certains recrutements de personnels permanents, le ralentissement des procédures de recrutement ainsi que le renoncement à des recrutements de saisonniers.

L'écart constaté entre prévisions et exécution sur les emplois hors-plafond représente 33 ETPT et correspond aux heures méconnées.

## ETABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2020

Durement frappé par la crise sanitaire de la Covid-19 à l'instar de l'ensemble des grandes institutions muséales, le château de Fontainebleau a enregistré en 2020 une chute de sa fréquentation de -66 % par rapport à 2019, totalisant sur l'année 163 000 visites au lieu de près de 540 000 en 2019 (année record de fréquentation). Compte tenu de l'absence du visitorat étranger sur une grande partie de l'année, les individuels Français ont été d'autant plus majoritaires (88 % contre 71 % en 2019).

L'établissement ayant le souci constant de préserver la santé de ses collaborateurs et de ses visiteurs, la réouverture du site a été progressive : dès le mois de juin, des visites guidées des jardins étaient proposées pour permettre aux visiteurs d'apprécier toute l'étendue du patrimoine paysager et architectural de Fontainebleau. Le Château a rouvert le 1<sup>er</sup> juillet et a été contraint de fermer à nouveau ses portes le 28 octobre. Durant cette période, un véritable « voyage au cœur de l'histoire » a été offert au public présent, notamment grâce à des visites nocturnes innovantes complétant le dispositif de visites guidées déployé en journée, dans le respect des jauges imposées. Le programme des vacances de la Toussaint a été lui aussi adapté, ce qui a notamment permis de proposer un spectacle dans la cour Ovale.

Par ailleurs, afin de soutenir les artistes et de redonner vie au château, des concerts en plein air ont été proposés gratuitement par les écoles d'art américaines et un concert exceptionnel de l'Orchestre national d'Ile-de-France a été organisé début juillet. Cette période a marqué le lancement de la résidence de Thomas Hengelbrock et des Ensembles Balthasar Neumann qui ont donné trois concerts en octobre autour d'un programme relatif à la Renaissance.

Plusieurs évènements ont dû être reportés à 2021, comme le Festival de l'histoire de l'art, tandis que l'exposition *L'art de la fête à la cour des Valois* se tiendra en 2022.

Bien que fermé au public, le château de Fontainebleau a néanmoins poursuivi ses autres activités. C'est le cas des chantiers, notamment ceux du schéma directeur et de l'escalier en Fer-à-cheval, qui ont repris dès le 11 mai. C'est le cas aussi pour les collections du château, qui ont continué de s'enrichir en 2020 grâce à trois acquisitions majeures et au retour à Fontainebleau d'un grand nombre de meubles en provenance du château et conservés dans les réserves du Mobilier national. Par ailleurs, après plusieurs années d'études et de consultation, un repeneur a été sélectionné pour redonner vie au quartier des Héronnières, qui accueillera un campus international des arts.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Les mesures sanitaires mises en place pour endiguer l'épidémie de la Covid-19 ont aussi eu un impact sur les conditions de travail des agents du château. L'établissement a ainsi procédé à la mise en place du travail à distance et à l'aménagement de postes nécessaires (distanciation, parois en plexiglass...) ainsi qu'à l'achat de masques, de gel hydro alcoolique et d'équipements spécifiques de protection individuelle.

**Gouvernance et pilotage stratégique**

Le dernier mandat du président de l'établissement, Jean-François Hébert, étant arrivé à échéance fin 2020, il a assuré son propre intérim jusqu'à l'arrivée de Marie-Christine Labourdette, nommée par décret du 17 février 2021.

Le premier contrat d'objectifs et de performance (COP) mis en œuvre par l'établissement public du château de Fontainebleau a été prévu sur trois ans, 2019 en marquant la dernière année. Un avenant de prolongation d'un an destiné à couvrir la dernière année de mandature du président de l'établissement a été adopté lors du conseil d'administration du 3 mars 2020.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'établissement a été présenté au conseil d'administration du 3 mars 2020.

L'établissement a par ailleurs présenté, au conseil d'administration du 23 juin 2020, plusieurs documents structurants pour son activité : sa stratégie éducative et de diversification des publics, sa stratégie commerciale, sa stratégie numérique ainsi que sa stratégie en matière de mécénat.

**FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>14 410</b>	<b>13 440</b>	<b>14 697</b>	<b>13 697</b>	<b>16 329</b>	<b>16 850</b>
Subventions pour charges de service public	2 494	2 494	2 694	2 694	4 094	4 094
Dotations en fonds propres	11 916	10 946	12 002	11 002	12 235	12 756
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>66</b>	<b>91</b>			<b>57</b>	<b>57</b>
Subventions pour charges de service public	14	14			14	14
Dotations en fonds propres	47	47				
Transferts	5	30			43	43
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>45</b>	<b>45</b>			<b>43</b>	<b>43</b>
Transferts	45	45			43	43
<b>Total</b>	<b>14 521</b>	<b>13 576</b>	<b>14 697</b>	<b>13 697</b>	<b>16 429</b>	<b>16 950</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 sur le programme 175 "Patrimoines" s'explique en fonctionnement par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-200 k€ en AE=CP) ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 1,6 M€ en AE=CP au titre du soutien à l'établissement dans le contexte de crise sanitaire.

En investissement, l'écart s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-302 k€ en AE = CP) ;
- le versement d'une subvention complémentaire permis par l'application d'un moindre gel (65 k€ en AE et 95 k€ en CP) ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 1 M€ en CP au titre de la poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur ;

- le versement d'une dotation complémentaire de 0,6 M€ en AE=CP au titre du surcoût lié à la crise sanitaire dans la mise en œuvre du schéma directeur.
- le versement de deux subventions exceptionnelles, à partir du fonds du patrimoine, pour l'acquisition de deux œuvres, un tableau « Cadet et Hermine » de Jean-Baptiste Oudry (210 k€ en AE=CP) d'une part, et un « cabaret Egyptien » d'autre part (150 k€ en AE=CP).

L'établissement a également bénéficié d'une subvention du programme 224 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" à hauteur de 14 k€ en AE=CP pour compenser la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education). Il a également bénéficié de transferts à partir de ce même programme à hauteur de 43 k€ dont 40 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Eté culturel et apprenant ».

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel	575	401	Subventions de l'État	2 556	3 764
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	66	66	– subventions pour charges de service public	2 556	3 764
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	7 278	6 450	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	159	60
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	1 010	2 017	Revenus d'activité et autres produits	5 328	4 100
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	1 010	1 047	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	920	976
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		970	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		970
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>7 853</b>	<b>6 851</b>	<b>Total des produits</b>	<b>8 043</b>	<b>7 924</b>
Résultat : bénéfice	189	1 073	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	8 043	7 924	Total : équilibre du CR	8 043	7 924

\* Voté

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	279	1 143
Investissements	15 539	6 672	Financement de l'actif par l'État	10 826	12 756
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	578	1 317
			Autres ressources	2 047	
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>15 539</b>	<b>6 672</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>13 730</b>	<b>15 216</b>
Augmentation du fonds de roulement		8 544	Diminution du fonds de roulement	1 809	

\* Voté

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Le résultat de l'année 2020 est bénéficiaire et s'établit à 1,1 M€. Il est nettement supérieur (de 1 M€) aux prévisions initiales. Cette amélioration résulte de l'effet combiné d'une importante diminution des charges (-1 M€) qui s'élèvent à 6,8 M€, principalement sous l'effet de la baisse des charges de fonctionnement (-828 k€) ; et d'une hausse de +311 k€ des produits, qui s'élèvent à 8,3 M€. Cette hausse est liée à la hausse des subventions versées par l'Etat (+1,6 M€) qui l'emporte sur la diminution des ressources propres de l'établissement.

En conséquence, l'établissement dégage une capacité d'autofinancement de près de 1,6 M€ (+1,3 M€ par rapport aux prévisions initiales).

En investissement, les ressources augmentent de 1,9 M€ sous l'effet de la hausse de la CAF (+1,3 M€) et des financements attribués par l'Etat (+1,6 M€). Cette hausse est tempérée par la diminution du financement de l'actif par d'autres tiers que l'Etat (-430 k€), notamment du fait du report à 2021 de la contribution de la Fondation du Patrimoine pour la restauration du Salon Jaune (-140 k€), et des autres ressources (dont fiscalité affectée) (-518 k€).

Les investissements (6 M€ en CP) diminuent (-8,9 M€, soit -57 %) par rapport aux prévisions du BI du fait de l'arrêt des chantiers pendant le premier confinement puis de leur ralentissement lors du déconfinement compte tenu des protocoles sanitaires mis en place pour prévenir les éventuelles contaminations. Les opérations non réalisées en 2020 ont été reprogrammées en 2021.

Il en résulte un apport au fonds de roulement de près de 9 M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 23,5 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	575	575	401	401
Fonctionnement	6 741	6 268	4 809	4 332
Intervention	0	0	0	0
Investissement	13 063	15 539	10 343	5 961
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>20 379</b>	<b>22 382</b>	<b>15 553</b>	<b>10 694</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	75	75	66	66

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>18 708</b>	<b>17 443</b>
Subvention pour charges de service public	2 494	4 094
Autres financements de l'État	12 002	11 511
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	4 212	1 838
<b>Recettes fléchées</b>	<b>12 396</b>	<b>3 208</b>
Financements de l'État fléchés	10 066	1 345
Autres financements publics fléchés	737	152
Recettes propres fléchées	1 593	1 710
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>31 104</b>	<b>20 651</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>8 721</b>	<b>9 956</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Voté

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	Budget initial Compte financier *	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments	0 0	2 117 1 941	2 117 1 889	0 0	0 0	10 499 8 055	12 864 3 822	12 616 9 996	14 981 5 711
Collections / activités scientifiques et de recherche	0 0	519 478	531 316	0 0	0 0	2 127 1 677	2 208 1 586	2 646 2 155	2 739 1 902
Fonctions supports	575 401	1 262 1 029	1 292 965	0 0	0 0	239 316	269 297	2 076 1 746	2 136 1 663
Programmation / Production culturelle	0 0	1 338 234	823 157	0 0	0 0	0 0	0 0	1 338 234	823 157
Publics	0 0	1 505 1 126	1 505 1 005	0 0	0 0	198 295	198 257	1 703 1 421	1 703 1 262
<b>Total</b>	<b>575 401</b>	<b>6 741 4 809</b>	<b>6 268 4 332</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>13 063 10 343</b>	<b>15 539 5 961</b>	<b>20 379 15 553</b>	<b>22 383 10 694</b>

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	363
Autres décaissements non budgétaires	0	28
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>0</b>	<b>390</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>8 721</b>	<b>10 204</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	10 234
Abondement de la trésorerie non fléchée	8 721	0



## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Total des besoins</b>	<b>8 721</b>	<b>10 595</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>8 721</b>	<b>9 956</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	603
Autres encaissements non budgétaires	0	36
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>8 721</b>	<b>10 595</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	30
<b>Total des financements</b>	<b>8 721</b>	<b>10 595</b>

\* Voté

Le solde budgétaire de l'année 2020, qui s'élève à près de 10 M€, est nettement supérieur aux prévisions initiales qui l'établissaient déficitaire à -1,8 M€. Cette amélioration du solde budgétaire de 11,8 M€ est principalement liée à la diminution des dépenses, qui s'élèvent à 10,7 M€ (-11,7 M€, soit -52 % par rapport au budget initial). Cela tient principalement à la baisse des dépenses d'investissement compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur l'avancée des chantiers de travaux (-9,6 M€, soit -62 %) et dans une moindre mesure à la diminution des dépenses de fonctionnement (-1,9 M€, soit -31 %) compte tenu de la fermeture de l'établissement aux publics pendant plusieurs mois, et à celle des dépenses de personnel (-174 k€, soit -30 %) pour les mêmes raisons.

Les recettes sont conformes aux prévisions initiales et s'établissent à 20,6 M€ (soit +77 k€). La hausse des financements de l'État (+2,9 M€), tant en fonctionnement pour soutenir l'établissement dans le contexte de crise qu'en investissement pour lui permettre de poursuivre la mise en œuvre de son schéma directeur, permet de compenser la perte de recettes propres liée à la crise sanitaire et à son impact sur les activités de l'établissement (-2,3 M€, dont -2,2 M€ de recettes de billetterie et -132 k€ de recettes de valorisation du domaine).

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, les principales évolutions constatées entre le BI 2020 et le CF 2020 (-4,8 M€, soit -24 % en AE et -11,7 M€, soit -52 % en CP) sont les suivantes :

- une forte diminution des dépenses prévues pour les bâtiments et domaines (-2,6 M€ en AE et -9,3 M€ en CP soit -62 % en CP) principalement liée à la diminution de l'enveloppe d'investissement compte tenu du retard pris dans l'élaboration de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée relative à la phase 2 du schéma directeur de travaux, qui a été présentée au conseil d'administration de décembre 2020 ;
- une baisse des dépenses de fonctions support (-473 k€, soit -22 % en CP) dont -327 k€ en fonctionnement liée aux difficultés à mettre en place le marché relatif à l'habillement ;
- une sous-consommation des dépenses relatives aux collections et aux activités scientifiques (-837 k€, soit -31 % en CP) ;
- une diminution des dépenses dédiées à la programmation et à la production culturelle (-1,1 M€ en AE et -0,7 M€ en CP, soit -81% en CP) du fait des reports du Festival de l'histoire de l'art et de l'exposition *L'art de la fête à la cour des Valois* ;
- une sous-consommation des dépenses dévolues à l'accueil des publics (-441 k€, soit -26% en CP).

La répartition des dépenses évolue quelque peu compte tenu de l'importante diminution des dépenses d'investissements réalisés. Les dépenses de bâtiments et domaines représentent ainsi 53 % des dépenses tandis que les dépenses relatives aux collections représentent 18 % des dépenses. Les dépenses dédiées aux fonctions support représentent 16 % des dépenses et celles relatives à l'accueil des publics en 12 % des

dépenses. Les dépenses dédiées à la programmation culturelle, en diminution compte tenu de la crise sanitaire, représentent 1 % des dépenses contre 4 % en BI.

Fin 2020, la trésorerie est abondée de 10,2 M€. Elle s'établit ainsi à 23,2 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
– sous plafond	5	6	6
– hors plafond			
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>136</b>	<b>136</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		136	136
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

Le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur est respecté.

En gestion 2020, le plafond des emplois rémunérés par l'État en fonction dans l'opérateur a été relevé de 1 ETPT afin d'accueillir un support d'emploi auparavant affecté au mobilier national.

## INRAP - INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2020

Malgré un contexte de crise sanitaire mondiale, l'exécution du budget 2020 témoigne de la consolidation des effets de la stratégie de redressement initiée dès 2016 et de la bonne dynamique de l'activité concurrentielle :

- Sous le double effet prix et volume, le chiffre d'affaires est de 64,41 M€ (+4 % par rapport à 2019 et +30 % par rapport à 2016).
- Le ratio moyen de recettes par jour-homme est de 513 € (+3,4 % par rapport à 2019 et +16 % par rapport à 2016).

A l'issue du 1<sup>er</sup> confinement, l'établissement a déployé un plan progressif et volontariste de reprise de son activité opérationnelle dans le strict respect des règles sanitaires. Une partie du retard a ainsi pu être rattrapée.

- L'activité de diagnostics a baissé en 2020 par rapport à 2019, mais reste proche du niveau atteint en 2018, pour atteindre 69 700 jours-hommes, en lien avec le nombre de prescriptions fortement affectés par la crise sanitaire et le confinement.
- Le volume de fouilles exprimé en jours-homme, de 130 571, est en légère progression par rapport à 2019.

L'Inrap a adapté ses moyens et son organisation en donnant la priorité à la lutte contre l'épidémie et la préservation de la santé des agents. Pour autant, le redémarrage dynamique des activités opérationnelles n'a

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

pu à lui seul compenser totalement ces conséquences. De nombreux surcoûts (équipements de protection, nettoyages plus intensifs, prolongation des contrats, prise en charge des autorisations spéciales d'absence) ont ainsi été supportés par l'Institut, par ailleurs non éligible au dispositif d'activité partielle.

Au plan économique, l'équilibre atteint du secteur non concurrentiel grâce au soutien de l'Etat (réévaluation à hauteur de 5 M€ de la subvention pour charge de service public de l'établissement), à l'augmentation du chiffre d'affaires allié à la poursuite de la politique de maîtrise des charges, ainsi qu'à une progression de 4 % de la marge opérationnelle a permis de maintenir, pour la troisième année consécutive, un résultat comptable positif à + 6,44 M€, en progression de + 3,60 M€ par rapport à 2019 du fait du seul secteur concurrentiel (dont l'excédent fait le résultat positif).

**Gouvernance et pilotage stratégique**

Nommé par décret du 24 juin 2014, le président de l'Inrap, qui dispose de compétences exécutives, a été reconduit dans ses fonctions par décret en date du 27 décembre 2017. Il dispose d'une lettre de mission signée par les ministres de tutelle de l'établissement (Culture ; Enseignement supérieur, recherche et innovation).

Le mandat du directeur général délégué de l'Inrap a été renouvelé pour une période de trois ans, sur proposition du président de l'établissement et par arrêté interministériel du 30 août 2019.

L'établissement dispose d'un contrat d'objectifs et de performance pour la période 2019-2022, approuvé par le conseil d'administration du 23 novembre 2018.

L'établissement est doté d'un plan d'action achat pour l'année 2020, et a présenté une programmation quadriennale pour la période 2021-2024.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2019-2023 a été approuvé par le conseil d'administration de mars 2019, après l'avoir été par les préfets de Région et la direction de l'immobilier de l'État.

**FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>105 910</b>	<b>105 910</b>	<b>81 100</b>	<b>81 100</b>	<b>123 278</b>	<b>123 278</b>
Subventions pour charges de service public	81 771	81 771	79 500	79 500	96 109	96 109
Dotations en fonds propres	1 472	1 472	1 600	1 600	1 472	1 472
Transferts	22 667	22 667			25 697	25 697
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>83</b>	<b>83</b>			<b>105</b>	<b>105</b>
Transferts	83	83			105	105
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>	<b>70</b>	<b>70</b>				
Subventions pour charges de service public	70	70				
<b>P123 – Conditions de vie outre-mer</b>						
Transferts						
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique</b>	<b>350</b>	<b>350</b>			<b>350</b>	<b>350</b>
Subventions pour charges de service public	350	350			350	350
<b>Total</b>	<b>106 412</b>	<b>106 412</b>	<b>81 100</b>	<b>81 100</b>	<b>123 733</b>	<b>123 733</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de + 16 609 k€ entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 en fonctionnement s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-229 k€ en AE=CP) ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 14 536 k€ au titre du soutien apporté à l'établissement dans le contexte de crise sanitaire pour assurer la prise en charge des surcoûts du secteur non-concurrentiel;
- le versement d'une subvention de 2 289 k€ au titre du remboursement à la direction générale des finances publiques d'une partie des indus de redevances d'archéologie préventive ;
- le versement d'un complément de 14 k€ au titre d'une prime exceptionnelle pour les personnels ayant été particulièrement mobilisés pendant la période d'urgence sanitaire.

En investissement, l'écart s'explique par l'application de la mise en réserve de précaution (-128 k€ en AE=CP).

L'établissement a également bénéficié de transferts d'un montant total de 25,7 M€ au titre du financement du fonds national pour l'archéologie préventive (FNAP).

Sur le programme 186 « Recherche culturelle et culture scientifique », les activités de recherche ont été subventionnées à hauteur de 350 k€ seulement au lieu de 489 k€.

L'établissement a également bénéficié d'un transfert du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de 105 k€ en AE=CP, dont 35 k€ pour la mise en œuvre d'actions d'éducation artistique et culturelle et 70 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant ».

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	96 970	92 419 357	Subventions de l'État <i>– subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)</i>	79 750 79 750	96 676 96 676
Fonctionnement autre que les charges de personnel	63 801	76 152	Fiscalité affectée		274
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	120	63
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention <i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	2 200 2 200	20 940 20 940	Revenus d'activité et autres produits <i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions dont produits de cession d'éléments d'actif dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	66 645	78 001 7 825 62
<b>Total des charges</b>	<b>160 771</b>	<b>168 571</b>	<b>Total des produits</b>	<b>146 515</b>	<b>175 014</b>
Résultat : bénéfice		6 443	Résultat : perte	14 256	
Total : équilibre du CR	160 771	175 014	Total : équilibre du CR	160 771	175 014

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement	12 056		Capacité d'autofinancement		19 495
Investissements	2 275	1 554	Financement de l'actif par l'État	1 472	1 472
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources	92	107
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>14 331</b>	<b>1 554</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>1 564</b>	<b>21 075</b>
Augmentation du fonds de roulement		19 521	Diminution du fonds de roulement	12 767	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Depuis la LFI 2016, la redevance d'archéologie préventive (RAP) n'est plus affectée à l'Inrap dont le financement est désormais budgétisé. L'établissement a ainsi reçu une subvention de fonctionnement de l'Etat de 96,7 M€ (dont 14,5 M€ au titre du soutien apporté dans le contexte de crise sanitaire) pour financer la réalisation des activités non concurrentielles, notamment les diagnostics ainsi que les charges de structure découlant des missions de service public assignées à l'établissement par la loi.

Le résultat de l'année 2020 s'élève à 6,4 M€, en progression de +20,7 M€ par rapport aux prévisions initiales. Cette évolution est principalement portée par la hausse des produits (+28,5 M€) et principalement par celle des subventions de l'Etat (+16,9 M€) et par l'apport de recettes de fiscalité affectée à hauteur de 274 k€ (décalages d'encaissement de la RAP). Les autres produits augmentent de 11,4 M€ dont 7,8 M€ constituent des reprises sur amortissements et provisions. Les ressources propres augmentent donc de 3,5 M€ sous le double effet de la légère hausse du volume de fouilles par rapport à 2019 et de la hausse du ratio moyen de recettes par jour-homme (513 € en 2020 contre 419 € en 2016 à périmètre équivalent).

Les charges augmentent mais dans une moindre mesure (+7,8 M€) sous l'effet combiné de la hausse des charges de fonctionnement (+12,3 M€) due à la hausse des dotations aux provisions (+18,7 M€) principalement au titre du crédit d'impôt recherche (CIR) 2019 (3,5 M€) et de la baisse des charges de personnel (-4,5 M€).

Le résultat intègre la reprise de provision relative au CIR 2016 pour 3,6 M€, l'impact du CIR 2019 à hauteur de 11,3 M€, ainsi qu'une dotation aux provisions CIR 2019 de 3,5 M€.

La capacité d'autofinancement s'élève à 19,5 M€ alors qu'il était prévu une insuffisance d'autofinancement à hauteur de 12,1 M€ au budget initial. Compte tenu de la CAF de 19,5 M€ et de la légère diminution des investissements (-0,7 M€) l'exercice génère un apport au fonds de roulement de 19,5 M€.

Le niveau du fonds de roulement s'établit à 110,2 M€ (contre 90,7 M€ fin 2019).

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	104 403	104 403	100 076	100 076
Fonctionnement	74 390	64 612	58 703	59 799
Intervention	0	0	0	0
Investissement	2 275	2 275	2 082	2 009
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>181 068</b>	<b>171 290</b>	<b>160 862</b>	<b>161 883</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>149 481</b>	<b>155 681</b>
Subvention pour charges de service public	79 750	93 820
Autres financements de l'État	1 472	1 706
Fiscalité affectée	0	274
Autres financements publics	1 523	1 539
Recettes propres	66 736	58 342
<b>Recettes fléchées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Financements de l'État fléchés	0	0
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>149 481</b>	<b>155 681</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>21 808</b>	<b>6 202</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctions support	40 541	37 198	29 070	0	0	2 275	2 275	80 014	71 885
	41 288	23 053	26 294	0	0	2 082	2 009	66 423	69 591
Intervention d'archéologie préventive	53 722	36 021	34 371	0	0	0	0	89 743	88 093
	50 037	35 085	32 895	0	0	0	0	85 122	82 932
Recherche et activités scientifiques	8 931	824	824	0	0	0	0	9 754	9 754
	8 060	377	444	0	0	0	0	8 436	8 504
Valorisation et diffusion culturelle	1 210	347	347	0	0	0	0	1 557	1 557
	692	189	165	0	0	0	0	880	856
<b>Total</b>	<b>104 403</b>	<b>74 390</b>	<b>64 612</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 275</b>	<b>2 275</b>	<b>181 068</b>	<b>171 290</b>
	<b>100 076</b>	<b>58 703</b>	<b>59 799</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 082</b>	<b>2 009</b>	<b>160 862</b>	<b>161 883</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>21 808</b>	<b>6 202</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	12 007
Autres décaissements non budgétaires	0	136
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>21 808</b>	<b>18 345</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>5 764</b>	<b>13 397</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	5 764	13 397
<b>Total des besoins</b>	<b>27 572</b>	<b>31 742</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	11 352
Autres encaissements non budgétaires	27 572	20 390
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>27 572</b>	<b>31 742</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>27 572</b>	<b>31 742</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le solde budgétaire affiche un déficit de 6,2 M€, soit une amélioration de 15,6 M€ par rapport au budget initial. Cette amélioration résulte de l'effet conjugué de la diminution des dépenses (-9,4 M€ en CP, soit -5 %) et de la hausse des recettes (+6,2 M€, soit +4 %).

La hausse des recettes (+6,2 M€) résulte principalement de la progression des financements de l'Etat (+14,3 M€) dont une hausse de la subvention pour charges de service public (+14 536 k€) correspondant au soutien apporté dans le contexte de crise sanitaire au secteur non-concurrentiel ainsi qu'à une hausse des autres financements de l'Etat (+234 k€). La hausse des recettes est également portée par l'augmentation des recettes fiscales de la redevance d'archéologie préventive (+274 k€) et par la très légère hausse des autres financements publics (+16 k€). La hausse des financements publics permet de compenser la perte de recettes propres (-8,4 M€) entièrement due à la baisse des recettes issues de l'activité de fouilles.

La diminution des dépenses procède d'une part de la sous-consommation de l'enveloppe de dépenses de personnel (-4,3 M€ soit -4 %) et d'autre part de la baisse des dépenses de fonctionnement (-4,8 M€, soit -7 %). Les dépenses d'investissement diminuent de 0,3 M€ (-12 %).

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution de -20,2 M€ en AE (soit -11 %) et de -9,4 M€ en CP (soit -5 %) entre le budget initial 2020 et l'exécution. Les taux d'exécution s'élèvent ainsi à 89 % en AE et 95 % en CP. Les principales variations concernant les dépenses sont les suivantes :

- une diminution des dépenses relatives aux fonctions support (-13,6 M€ en AE et -2,3 M€ en CP, soit une baisse de -3 %). Cette diminution réside dans une sous-consommation des crédits prévus pour le règlement des litiges, de ceux de dégrèvement de la RAP ainsi que des crédits prévus pour le fonctionnement des services ;

- une sous-consommation des dépenses dédiées à la recherche et aux activités scientifiques (-1,3 M€ en AE et -1,2 M€ en CP, soit -13 %) principalement liée à la diminution des frais de déplacement ;
- une baisse des dépenses dévolues à l'activité de diagnostics (interventions d'archéologie préventive) de -4,5 M€ en AE et de -4,4 M€ en CP (soit -11 %) ;
- une diminution des dépenses relatives à l'activité de fouilles (intervention d'archéologie préventive) de -0,1 M€ en AE et de -0,8€ en CP (soit -2 %) ;
- une sous-exécution des dépenses dédiées à la valorisation et à la diffusion culturelle de -0,7 M€ en AE et en CP (soit -45% en CP).

La répartition des dépenses est la suivante : 43% sont dédiées aux fonctions supports ; 51 % sont dédiées aux opérations préventives (30 % pour les fouilles et 21 % pour les diagnostics), 5 % sont liées à la recherche et aux activités scientifiques et 1 % sont vouées à la valorisation et à la diffusion culturelle.

Le niveau de trésorerie à fin 2020 s'élève à 35,4 M€, avec un abondement de trésorerie de +13,4 M€. La trésorerie intègre les encaissements en 2020 du CIR 2016 (11,5 M€).

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>1 944</b>	<b>2 026</b>	<b>1 979</b>
– sous plafond	1 937	2 020	1 968
– hors plafond	7	6	11
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	7	6	10
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

Le taux de consommation global du plafond des emplois rémunérés par l'opérateur est de 97,4 %, en raison notamment de la forte variation d'activité de l'établissement sur l'année.

Ainsi, par rapport à 2019, la hausse des CDD de 75,44 ETPT compense d'une part la baisse de 44,52 ETPT d'emploi permanent, et d'autre part, a permis, suite au confinement, de faire face à une activité fortement concentrée sur le second semestre 2020.

## MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de 2020

Les mesures sanitaires d'urgence liées à la pandémie de Covid-19 ont été mises en place à compter du 16 mars 2020 avec l'instauration d'un confinement national. Les deux musées de l'institution ont ainsi été fermés à partir du 14 mars et jusqu'au 17 juin pour le musée Nissim de Camondo et au 23 juin pour le musée des Arts Décoratifs (MAD). La



## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Bibliothèque a rouvert ses portes aux lecteurs le 15 juin. Les Ateliers du Carrousel ont remis les cours en place le 15 juin jusqu'aux ateliers d'été.

L'Ecole Camondo a adapté sa pédagogie et maintenu les enseignements et l'organisation des jurys à distance.

Un second confinement a débuté le 29 octobre. A compter de cette date, les musées ont été à nouveau fermés et les cours des Ateliers du Carrousel interrompus jusqu'à la fin de l'année. La Bibliothèque du musée des Arts décoratifs a pu quant à elle rouvrir le 1<sup>er</sup> décembre.

Après un important travail de reprogrammation réalisé entre avril et juin, ayant conduit à reporter certains projets, l'institution a présenté huit expositions dont cinq ayant débuté en 2019 (*Moderne Maharajah, Marche et démarche, Affiches cubaines, Marquise Visconti, Le 61 rue de Monceau : l'autre hôtel Camondo*) et trois initiées en 2020 (*Harper's Bazaar, Dessins sans réserve et Luxes*). L'exposition *Harper's Bazaar* a inauguré, le 28 février, la réouverture des galeries de la mode entièrement rénovées grâce à un mécénat.

La fréquentation cumulée en 2020 des deux musées est de 227 555 visiteurs sur 180 jours d'ouverture au lieu des 437 700 sur 310 jours prévus initialement, ce qui représente une diminution de -33 % de la fréquentation par rapport à 2019. Le public s'est trouvé largement modifié dans sa composition à partir du mois de juin, avec une proportion nettement plus importante de jeunes visiteurs.

Concernant l'école Camondo, le campus de l'Ecole à Toulon a ouvert les portes de ses nouveaux locaux du bâtiment Chalucet en septembre et y a accueilli 58 étudiants répartis en 1<sup>ère</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année. En juin, 64 étudiants ont été diplômés et les deux campus de Paris et Toulon ont accueilli 115 nouveaux étudiants à la rentrée 2020 portant le nombre total d'étudiants de l'école à 454.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Dans le contexte de crise sanitaire, la fréquence des rendez-vous avec les instances a été soutenue, et les relations avec les tutelles de l'établissement et son conseil d'administration ont été renforcées.

La délégation de service public liant l'Association des Arts décoratifs et l'Etat autour des activités du MAD relevant d'une mission de service public arrive à échéance fin 2021. En conséquence, l'élaboration du projet scientifique et culturel et de celle du contrat d'objectifs et de performance (COP) ont été reportées en attente du résultat de l'attribution de la nouvelle délégation de service public.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>16 051</b>	<b>16 051</b>	<b>16 325</b>	<b>16 325</b>	<b>19 126</b>	<b>19 126</b>
Subventions pour charges de service public	14 653	14 653	15 170	15 170	17 653	17 653
Dotations en fonds propres	1 398	1 398	1 155	1 155	1 398	1 398
Transferts					75	75
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>216</b>	<b>216</b>			<b>234</b>	<b>234</b>
Subventions pour charges de service public	216	216			214	214
Transferts					20	20
<b>Total</b>	<b>16 267</b>	<b>16 267</b>	<b>16 325</b>	<b>16 325</b>	<b>19 360</b>	<b>19 360</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de + 2 483 k€ entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 en fonctionnement s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-517 k€ en AE=CP) ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 3 M€ au titre du soutien apporté par l'État dans le contexte de crise sanitaire.

En investissement, l'écart de + 243 k€ s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention d'un montant équivalent compte tenu de la diminution de la réserve de précaution.

L'établissement a également bénéficié d'un transfert de 75 k€ à partir du programme 175 au titre du soutien apporté par la Fondation du patrimoine pour l'acquisition d'une œuvre de Charles Lepeintre.

L'établissement a également bénéficié d'une subvention du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de 214 k€ (en AE=CP) en compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Éducation) ainsi que d'un transfert de 20 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant ».

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas pu être voté par son Conseil d'Administration avant la date de rédaction du présent RAP. Les données sont donc provisoires. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>		17 503	Subventions de l'État <i>– subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)</i>		11 087 11 087
Fonctionnement autre que les charges de personnel		12 935	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		628
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention <i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		3 138 3 138	Revenus d'activité et autres produits <i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions dont produits de cession d'éléments d'actif dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		15 219 2 576
<b>Total des charges</b>		<b>30 438</b>	<b>Total des produits</b>		<b>26 934</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte		3 504
Total : équilibre du CR		30 438	Total : équilibre du CR		30 438

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement		2 942	Capacité d'autofinancement		
Investissements		2 613	Financement de l'actif par l'État		1 398
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		2 353
			Autres ressources		9
Remboursement des dettes financières		29	Augmentation des dettes financières		25
<b>Total des emplois</b>		<b>5 584</b>	<b>Total des ressources</b>		<b>3 785</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement		1 800

\* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>283</b>	<b>300</b>	<b>274</b>
– sous plafond	247	265	239
– hors plafond	36	35	35
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	4		4
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

L'écart observé entre le plafond d'emplois notifié et l'exécution 2020 (-26 ETPT) s'explique principalement par les conséquences de la crise sanitaire sur le fonctionnement de l'établissement :

- des postes relatifs à la surveillance n'ont pas été pourvus (-16 ETPT) ;
- les remplacements liés aux départs de l'année précédente et aux congés maladie ont été gelés dès le premier confinement. Les départs d'agents de surveillance en 2020 n'ont ainsi pas été remplacés (-3 ETPT) ;
- il n'a pas été fait appel à des contrats temporaires pour apporter un renfort aux équipes, compte tenu de la baisse d'activité ;
- dans les services relatifs aux fonctions support (informatique, bâtiment, sécurité, mécénat), les départs, plus nombreux que les années précédentes, ont été remplacés dans un délai plus long compte tenu du ralentissement de la procédure de recrutement induit par le contexte sanitaire (-3 ETPT). Il en a été de même au sein du département des collections (-3 ETPT).

Le solde de l'écart s'explique par les agents en temps partiel en poste dans l'établissement.

## ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

### Principaux faits structurants de l'année 2020

La fréquentation du MuCEM au cours de l'année 2020 a fortement pâti de la crise sanitaire, du fait des deux périodes de fermeture totale du musée (5 mois et demi au total), mais aussi des restrictions de déplacements et de jauges qui ont fortement contraint les activités du musée et les pratiques des publics entre juin et octobre.

Dans ce contexte difficile, le MuCEM a pu accueillir, en 168 jours d'ouverture, 527 000 visiteurs sur son site (soit une baisse de - 56 % par rapport à 2019), dont 185 000 dans les expositions (- 57 %).

Les expositions qui se sont terminées au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 ont rencontré un certain succès : *Giono* (29 octobre 2019 - 17 février 2020) avec 70 240 visiteurs (732 par jour) et *Kharmohra* (21 novembre 2019 - 1<sup>er</sup> mars 2020) avec 33 725 visiteurs (388 par jour).

La plupart des expositions suivantes n'ont pu être ouvertes que partiellement, mais leur fréquentation témoigne d'une bonne réception :

*Voyage voyages* (21 janvier - 12 mars 2020) : 47 779 visiteurs (1039 par jour) ;

*Vêtements modèles* (29 juin - 31 octobre 2020) : 57 327 visiteurs (546 par jour) ;

*L'Orient sonore* (22 juillet - 31 octobre 2020) : 54 168 visiteurs (630 par jour).

L'exposition *Mon nom est personne* (Alexandre Périgot) a particulièrement attiré la curiosité des publics, avec 41 862 visiteurs du 29 juin au 17 août 2020 (soit 974 par jour).

L'exposition *Folklore* a été montée en octobre 2020 mais n'a pu être montrée au public en raison du second confinement. De même, l'exposition semi-permanente *Le grand Mezzé* a été installée en décembre 2020 sans avoir pu être ouverte au public.

Si plus de 10 000 élèves ont pu être accueillis au musée durant ses périodes d'ouverture, le lien avec les publics a aussi été maintenu pendant les deux périodes de fermeture, notamment dans le cadre de l'Eté culturel et apprenant et par des activités hors les murs dans les écoles et centres sociaux (2 500 enfants ont ainsi participé aux ateliers).

Malgré les incertitudes de calendrier, une programmation estivale de spectacles vivants et de cinéma a pu être proposée.

Le MuCEM a également proposé de nombreux contenus culturels en ligne (émissions de « vernissages », présentations et visites virtuelles d'expositions, conférences en ligne, captations de spectacles, programmes destinés au jeune public...).

Parallèlement, il a mené à partir d'avril 2020 une collecte participative d'« objets du confinement » traduisant l'effet du confinement sur la vie quotidienne.

Enfin, les jardins du fort Saint-Jean ont pu être rouverts au public à compter de 7 novembre 2020 suivant l'autorisation préfectorale en date du 3 novembre.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Après un premier mandat de cinq ans débuté le 8 septembre 2014, Jean-François CHOUGNET a été renouvelé dans ses fonctions de président du MuCEM, pour trois ans, par décret du Président de la République en date du 12 novembre 2019. Sa lettre de mission pour son deuxième mandat a été signée le 30 janvier 2020.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Les six personnalités qualifiées au conseil d'administration ont été nommées par arrêté du 26 août 2019 pour un mandat de trois ans. À la suite du décès de Delphine LÉVY, directrice générale de l'établissement public Paris Musées, Marie LAVANDIER, conservatrice générale du patrimoine, directrice du Louvre-Lens, a été nommée par arrêté du 10 août 2020 pour la durée du mandat restant. Les neuf personnalités qualifiées siégeant à la commission des acquisitions ont été nommées par arrêté du 21 novembre 2019.

Le projet scientifique et culturel (PSC) du MuCEM a été adopté par la commission scientifique des musées nationaux du 15 septembre 2016 et par le conseil d'administration du 18 novembre 2016. Une actualisation du PSC est en cours de définition, et devrait être soumise à l'examen de la commission scientifique des musées nationaux fin 2021.

Le musée disposait d'un contrat d'objectifs et de performance (COP) portant sur la période 2017-2019, approuvé par le conseil d'administration du 20 novembre 2017. Un avenant au titre de l'année 2020 a été mis en place et le nouveau COP 2021-2023, en cours d'élaboration, sera présenté au conseil d'administration de l'établissement dans le courant de l'année 2021.

Dans le cadre de la démarche transversale pilotée par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE), le MuCEM est en cours d'élaboration de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI).

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>18 718</b>	<b>18 718</b>	<b>19 066</b>	<b>19 066</b>	<b>18 607</b>	<b>18 607</b>
Subventions pour charges de service public	17 633	17 633	18 685	18 685	17 523	17 523
Dotations en fonds propres	1 084	1 084	381	381	1 084	1 084
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>93</b>	<b>93</b>			<b>168</b>	<b>168</b>
Subventions pour charges de service public	35	35			35	35
Transferts	58	58			133	133
<b>Total</b>	<b>18 811</b>	<b>18 811</b>	<b>19 066</b>	<b>19 066</b>	<b>18 775</b>	<b>18 775</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 sur le programme 175 "Patrimoines" s'explique en fonctionnement par l'application de la mise en réserve de précaution (-1 162 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 703 k€ du fait de la diminution de la réserve de précaution au niveau du programme.

De plus, une subvention a été versée depuis le programme 224 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education) (35 k€ en AE=CP).

Enfin, plusieurs transferts d'un total de 133 k€ à partir du programme 224 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" sont venus compléter la subvention de l'établissement, d'une part au titre de la mise en œuvre d'actions d'éducation artistique et culturelle (8 k€) et d'autre part au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Eté culturel et apprenant » (125 k€).

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	5 369	4 572	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	17 558 17 558	17 691 17 691
Fonctionnement autre que les charges de personnel	18 903	23 558	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	30	49
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	2 100	10 688	Revenus d'activité et autres produits	5 979	12 419
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	2 100	10 688	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		303
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	859	9 184
<b>Total des charges</b>	<b>24 272</b>	<b>28 130</b>	<b>Total des produits</b>	<b>23 567</b>	<b>30 158</b>
Résultat : bénéfice		2 028	Résultat : perte	705	
Total : équilibre du CR	24 272	30 158	Total : équilibre du CR	24 272	30 158

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	536	3 229
Investissements	3 830	3 095	Financement de l'actif par l'État	1 084	1 084
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	830	193
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>3 830</b>	<b>3 095</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>2 450</b>	<b>4 506</b>
Augmentation du fonds de roulement		1 410	Diminution du fonds de roulement	1 380	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2020 s'établit à 2 M€ et est nettement supérieur (de 2,7 M€) aux prévisions initiales (qui anticipaient une perte de 705 k€). Cette amélioration résulte d'une hausse des produits (+6,6 M€) plus importante que la hausse des charges (+3,9 M€). Ces hausses sont notamment liées à la hausse des dotations aux amortissements du fait de la prise en compte, à partir de 2020, de l'amortissement du parc immobilier (bâtiment dit "J4" et Centre de Conservation et de Ressources) et, en miroir, à la hausse de la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs.

Les charges décaissables diminuent en réalité de 4,7 M€ par rapport aux prévisions initiales (dont une diminution de 797 k€ des charges de personnel) tandis que les produits diminuent de 2 M€.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

La capacité d'autofinancement (CAF) s'établit à 3,2 M€, soit une progression de 2,7 M€ par rapport aux prévisions initiales. Cette progression est principalement liée à la diminution des charges décaissables plus importante que la diminution des produits encaissables.

En investissement, les ressources augmentent de 2,1 M€ sous l'effet de la hausse de la CAF (+2,7 M€) et malgré la diminution des financements par d'autres tiers que l'Etat (-637 k€). Elles permettent de couvrir les investissements (3,1 M€) qui sont en diminution par rapport aux prévisions initiales (-735 k€).

Il en résulte un apport au fonds de roulement de 1,4 M€, le niveau du fonds de roulement étant ainsi porté à 10,2 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	5 369	5 369	4 904	4 904
Fonctionnement	20 254	16 803	16 649	12 406
Intervention	0	0	0	0
Investissement	2 760	3 830	2 309	2 851
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>28 384</b>	<b>26 002</b>	<b>23 862</b>	<b>20 161</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>23 762</b>	<b>21 244</b>
Subvention pour charges de service public	17 558	17 558
Autres financements de l'État	1 084	1 084
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	5 120	2 602
<b>Recettes fléchées</b>	<b>860</b>	<b>659</b>
Financements de l'État fléchés	10	133
Autres financements publics fléchés	20	24
Recettes propres fléchées	830	503
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>24 622</b>	<b>21 903</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>1 743</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>1 380</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments et domaines	475	9 271	5 475	0	0	784	1 802	10 531	7 751

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<i>Budget initial Compte financier *</i>									
	486	8 950	4 928	0	0	682	1 182	10 118	6 595
Collections, activités scientifiques et recherche	409 398	843 771	866 662	0 0	0 0	1 255 976	1 319 996	2 506 2 145	2 593 2 057
Fonctions support	2 044 1 879	2 065 1 619	2 155 1 626	0 0	0 0	190 194	233 218	4 299 3 692	4 432 3 723
Programmation et production culturelle	1 624 1 478	4 924 3 331	5 188 3 331	0 0	0 0	371 408	371 406	6 919 5 217	7 183 5 214
Publics	818 663	3 150 1 979	3 119 1 860	0 0	0 0	161 48	106 49	4 129 2 690	4 043 2 572
<b>Total</b>	<b>5 369 4 904</b>	<b>20 254 16 649</b>	<b>16 803 12 406</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>2 760 2 309</b>	<b>3 830 2 851</b>	<b>28 384 23 862</b>	<b>26 002 20 161</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>1 380</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	34
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>1 380</b>	<b>34</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>2 125</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	82
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	2 043
<b>Total des besoins</b>	<b>1 380</b>	<b>2 159</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>1 743</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	416
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>2 159</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>1 380</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	1 380	0
<b>Total des financements</b>	<b>1 380</b>	<b>2 159</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le solde budgétaire positif (1,7 M€) était prévu négatif lors de l'élaboration du budget initial (-1,4 M€). Il s'améliore de +3,1 M€ sous l'effet d'une importante baisse des dépenses (-22 %, soit -5,8 M€) et principalement des dépenses de fonctionnement (-26 %, soit -4,4 M€) et dans une moindre mesure des dépenses de d'investissement (-26 %, soit -979



## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

k€) et des dépenses de personnel (-9 %, soit -465 k€). Cette diminution des dépenses est en partie liée aux économies réalisées du fait de la fermeture de l'établissement aux visiteurs.

L'amélioration du solde budgétaire tient à une diminution des dépenses plus importante que celle des recettes. En effet, les recettes sont également en diminution, à hauteur de 2,7 M€ (soit -11 %) par rapport aux prévisions initiales. Compte tenu de la crise sanitaire et de son impact sur les activités de l'établissement, les recettes propres sont en recul de 2,8 M€ (soit -48 %), dont notamment -1,6 M€ de recettes de billetterie (soit -63 %), -535 k€ de recettes de valorisation du domaine, -242 k€ de recettes liées aux activités commerciales et -158 k€ de recettes de mécénat et parrainage.

S'agissant des dépenses, les principales évolutions constatées entre le BI 2020 et le CF 2020 (-4,5 M€ en AE, soit -16 % ; et -5,8 M€ en CP, soit -22 %) concernent les dépenses liées à l'activité du musée qui ont été touchées par la crise sanitaire (dépenses de sécurité, d'accueil du public, de nettoyage, de programmation culturelle, de communication et de moyens généraux). Les évolutions sont les suivantes :

- l'enveloppe destinée à la programmation et la production culturelle diminue de -2 M€ (soit -27 %). Elle traduit notamment le report, à 2022, de l'exposition *Pharaons superstars* qui devait se tenir en 2020 ;
- l'enveloppe dévolue aux publics diminue de 1,5 M€ (soit -36 %) ;
- l'enveloppe dédiée aux bâtiments et domaines est en baisse de 1,16 M€ (soit -15 %) ;
- l'enveloppe relative aux dépenses de fonctions support diminue de 709 k€ (soit -16 %) ;
- l'enveloppe relative aux dépenses prévues pour les collections et les activités scientifiques diminuent de 536 k€ (soit -21 %).

La ventilation des dépenses par destination évolue compte tenu de la forte diminution des dépenses de programmation et de production culturelle dans le contexte de crise sanitaire : les dépenses de bâtiments et domaines représentent 33 % des dépenses, celles de programmation et production culturelle représentent 26 % des dépenses ; celles dédiées aux fonctions support en représentent 18 %, celles dévolues aux publics en représentent 13 % et celles relatives aux collections et activités scientifiques en représentent 10 %.

Fin 2020, la trésorerie est abondée de 2,1 M€. Elle s'établit ainsi à 10,9 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>79</b>	<b>81</b>	<b>79</b>
– sous plafond	63	62	61
– hors plafond	16	19	18
dont contrats aidés	9		13
dont apprentis	7	10	5
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>60</b>	<b>57</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		60	57
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'établissement sous plafond et la réalisation 2020 s'explique principalement par plusieurs recrutements qui ont été différés, notamment celui de l'administrateur général qui n'a pris ses fonctions qu'au mois de juin. Concernant les emplois hors plafond, la hausse du nombre d'apprentis (+1 ETPT) est liée à l'affectation d'un dispositif d'apprentissage au pôle des relations internationales.

L'écart constaté sur le plafond des emplois rémunérés par l'Etat (4 ETPT) est dû à des vacances de poste liées aux délais de recrutement à la suite, notamment, du départ à la retraite de deux agents en 2020.

## MUSÉE D'ORSAY ET MUSÉE DE L'ORANGERIE

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2020

L'année 2020 a été particulièrement marquée par l'impact considérable et sans précédent de la crise sanitaire sur l'activité, les équipes et les équilibres financiers de l'établissement.

Le musée d'Orsay a vu sa fréquentation chuter en 2020, pour atteindre 870 000 visiteurs, soit -76 % par rapport à sa fréquentation de 2019. Une chute similaire est constatée au musée de l'Orangerie, qui a accueilli quant à lui 230 000 visiteurs, soit -78 % par rapport à 2019, qui constituait cependant une année record en termes de fréquentation. Le maintien de la programmation des expositions, notamment à Orsay durant l'été 2020 a permis d'attirer le public français et francilien. Ce constat démontre le caractère stratégique de la programmation temporaire pour l'attractivité des musées auprès du public national, d'autant plus requise dans un contexte de tarissement des flux touristiques internationaux.

La fréquentation des visiteurs de moins de 18 ans a représenté 13,7 % de la fréquentation totale du musée d'Orsay (contre 12 % en 2019) et 7 % de celle du musée de l'Orangerie (contre 9 % en 2019). La part des visiteurs 18/25 ans dans la fréquentation totale a été de 19,4 % au musée d'Orsay (contre 17 % en 2019) et de 22 % au musée de l'Orangerie (contre 18 % en 2019).

Sur le plan des travaux, 2020 a vu l'achèvement de la restauration du Tympan Est et des Rosaces (caissons de la nef) ainsi que la livraison de la première tranche des travaux d'étanchéité des sous-sols du musée d'Orsay. Le chantier du futur centre de ressources et de recherche, qui se situera au 29, quai Voltaire (Hôtel de Mailly-Nesle) où auront été déménagées la documentation et la bibliothèque, se poursuit malgré le contexte sanitaire, dans le but notamment de réorganiser l'affectation des espaces afin de présenter au public la donation faite par Spencer et Marlene Hays au sein des collections permanentes, et d'installer dans les murs du musée d'Orsay un Education-center.

#### Gouvernance et pilotage stratégique

La lettre de mission de la présidente de l'établissement, Laurence des Cars, nommée par décret du 27 février 2017, a été signée le 22 avril 2017.

Le projet stratégique de l'établissement, appuyé sur une démarche participative impliquant l'ensemble des personnels, a été présenté au conseil d'administration du 15 mars 2018.

Le contrat d'objectifs et de performance, couvrant la période 2018-2021, a été adopté par le conseil d'administration le 27 novembre 2018. Les résultats atteints en 2020 pour les différents indicateurs dans ce contexte exceptionnel sont décrits dans le rapport annuel de performance, présenté au conseil d'administration du 11 mars 2021. Il a été acté en accord avec la tutelle de proroger ce COP d'un an, soit jusqu'en 2022 inclus, sans modification des indicateurs, mais avec ajustement des cibles, qui seront adaptées au contexte de la crise sanitaire pour 2021 et 2022 afin de prendre en compte l'impact de celle-ci. Ce COP prorogé et les nouvelles cibles feront l'objet d'un avenant présenté au CA de novembre 2021.

Depuis 2013, un plan d'action achat est présenté chaque année au conseil d'administration de l'établissement. Il a été présenté au conseil d'administration du 26 novembre 2020.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

L'établissement dispose d'un plan pluriannuel d'investissement, annexé au budget initial pour 2021 et présenté au conseil d'administration du 26 novembre 2020.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>7 798</b>	<b>7 798</b>	<b>33 719</b>	<b>33 719</b>	<b>45 054</b>	<b>45 054</b>
Subventions pour charges de service public	7 798	7 798	33 719	33 719	43 554	43 554
Dotations en fonds propres					1 500	1 500
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>118</b>	<b>118</b>			<b>261</b>	<b>261</b>
Subventions pour charges de service public	118	118			117	117
Transferts					144	144
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique</b>	<b>20</b>	<b>20</b>			<b>20</b>	<b>20</b>
Transferts	20	20			20	20
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>60</b>	<b>60</b>			<b>60</b>	<b>60</b>
Transferts	60	60			60	60
<b>Total</b>	<b>7 996</b>	<b>7 996</b>	<b>33 719</b>	<b>33 719</b>	<b>45 395</b>	<b>45 395</b>

Sur le programme 175 "Patrimoines", l'écart de 9,8 M€ constaté en fonctionnement entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-562 k€) ;
- le soutien exceptionnel de 10 194 k€ accordé par l'Etat en cours de gestion grâce aux crédits ouverts en loi de finances rectificative n°3, afin de soutenir la trésorerie de l'établissement pendant la crise sanitaire ; ;
- un complément de 112 k€ au titre de la mise en œuvre du dispositif de rattrapage indemnitaire des agents titulaires de l'établissement ;
- un complément de 11 k€ au titre du versement d'une prime exceptionnelle pour les personnels ayant été particulièrement mobilisés pendant la période d'urgence sanitaire ;
- un complément de 81 k€ correspondant à un transfert de la masse salariale d'un agent désormais directement rémunéré par l'établissement.

Par ailleurs, une dotation en fonds propres de 1,5 M€ a été versée, en gestion, au titre du soutien de l'Etat aux opérations d'investissement dans le contexte de crise sanitaire, ce qui a permis soutenir sa politique d'investissement immobilier, notamment l'entretien des bâtiments classés monuments historiques qui était depuis plusieurs exercices intégralement autofinancé.

En outre, une subvention a été versée depuis le programme 224 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (117 k€ en AE=CP). L'établissement a également bénéficié d'un transfert de 144 k€ à partir du programme 224 au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant ».

L'établissement a également bénéficié d'un transfert du programme 186 "Recherche culturelle et culture scientifique" à hauteur de 20 k€ en AE=CP pour le financement d'un projet de base de données *Salons et expositions de groupes, 1673-1914*.

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel	39 870	33 337	Subventions de l'État	33 227	43 802
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	<i>8 485</i>	<i>7 724</i>	<i>– subventions pour charges de service public</i>	<i>33 227</i>	<i>43 802</i>
			<i>– crédits d'intervention( transfert)</i>		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	29 530	25 463	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	3 400	3 539	Revenus d'activité et autres produits	43 727	16 919
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	<i>3 400</i>	<i>3 539</i>	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	<i>850</i>	<i>-86</i>
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		<i>-799</i>
<b>Total des charges</b>	<b>69 400</b>	<b>58 800</b>	<b>Total des produits</b>	<b>76 954</b>	<b>60 720</b>
Résultat : bénéfice	7 554	1 920	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	76 954	60 720	Total : équilibre du CR	76 954	60 720

\* Voté

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	10 104	6 344
Investissements	19 900	13 322	Financement de l'actif par l'État		1 500
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	1 980	355
			Autres ressources	1 970	2 104
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>19 900</b>	<b>13 322</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>14 054</b>	<b>10 303</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	5 846	3 019

\* Voté

Le résultat en fin de gestion de l'année 2020 (1,9 M€) est bénéficiaire mais demeure très inférieur par rapport aux prévisions initiales (de -5,6 M€, donc inférieur de 75 % aux prévisions du budget initial 2020). Cette dégradation résulte de la perte de recettes liée aux deux périodes de fermeture de l'établissement dans le contexte de crise sanitaire. La capacité d'autofinancement (CAF), qui s'établit à 4,6 M€, est ainsi inférieure de plus de moitié aux prévisions (10,1 M€ en BI 2020, soit une baisse de -5,5 M€). En effet, la diminution des produits (-16,2 M€) liée à la crise sanitaire est plus importante que la baisse des charges (-10,6 M€) résultant des économies réalisées en dépenses du fait de la fermeture de l'établissement, et ce malgré le soutien apporté par l'Etat en cours de gestion (+10,5 M€).

En investissement, les ressources diminuent fortement (-5,5 M€) compte tenu de la baisse de la CAF (-5,5 M€) et du financement de l'actif par d'autres tiers que l'Etat (-1,6 M€) et ce malgré le soutien exceptionnel apporté par l'Etat en gestion (+1,5 M€) et la légère hausse des autres ressources (+134 k€). Le niveau des dépenses d'investissement (13,3

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

M€) diminue de 6,6 M€ par rapport au BI 2020 sous l'effet d'économie générées sur l'investissement courant dans le contexte de pandémie et du décalage des échéanciers d'engagement et de paiement.

Il en résulte un prélèvement sur fonds de roulement de 4,8 M€ alors qu'il était initialement prévu un prélèvement à hauteur de 5,8 M€. Le niveau du fonds de roulement ne s'en trouve pas moins diminué, à 18,5 M€ contre 23,3 M€ en 2019.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	39 870	39 870	35 535	35 535
Fonctionnement	25 830	26 130	21 951	20 333
Intervention	0	0	0	0
Investissement	17 600	19 900	11 182	13 594
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>83 300</b>	<b>85 900</b>	<b>68 668</b>	<b>69 461</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	8 485	8 485	7 718	7 718

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>77 049</b>	<b>57 959</b>
Subvention pour charges de service public	33 157	43 815
Autres financements de l'État	0	1 500
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	43 892	12 644
<b>Recettes fléchées</b>	<b>2 190</b>	<b>2 761</b>
Financements de l'État fléchés	70	101
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	2 120	2 661
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>79 239</b>	<b>60 720</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>6 661</b>	<b>8 741</b>

\* Voté

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments et domaines	1 706 2 013	10 715 9 942	10 913 9 908	0 0	0 0	7 701 4 507	10 588 7 972	20 122 16 462	23 206 19 893
Collections / recherche	4 002 4 535	1 116 1 073	1 116 951	0 0	0 0	6 990 4 232	6 266 3 425	12 109 9 839	11 384 8 910
Fonctions support	7 522 7 312	4 221 3 567	4 295 3 388	0 0	0 0	2 567 1 982	2 645 1 835	14 310 12 862	14 461 12 534
Programmation / production culturelle	1 801 1 642	7 361 5 523	7 393 4 625	0 0	0 0	270 369	270 343	9 432 7 534	9 464 6 610

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Publics	24 839 20 033	2 419 1 846	2 415 1 461	0 0	0 0	72 93	132 20	27 329 21 972	27 385 21 514	
<b>Total</b>	<b>39 870</b> <b>35 535</b>	<b>25 830</b> <b>21 951</b>	<b>26 130</b> <b>20 333</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>17 600</b> <b>11 182</b>	<b>19 900</b> <b>13 594</b>	<b>83 300</b> <b>68 668</b>	<b>85 900</b> <b>69 461</b>	

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>6 661</b>	<b>8 741</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	300	454
Autres décaissements non budgétaires	0	2 041
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>6 961</b>	<b>11 236</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	2 553
<b>Total des besoins</b>	<b>6 961</b>	<b>11 236</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	300	347
Autres encaissements non budgétaires	0	1 535
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>300</b>	<b>1 882</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>6 661</b>	<b>9 354</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	1 566	11 906
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	5 095	0
<b>Total des financements</b>	<b>6 961</b>	<b>11 236</b>

\* Voté

Fin 2020, la trésorerie est prélevée de 9,3 M€. Elle s'établit ainsi à 15,3 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>222</b>	<b>688</b>	<b>615</b>
– sous plafond	203	662	596
– hors plafond	19	26	19

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<i>dont contrats aidés</i>			1
<i>dont apprentis</i>		11	14
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>13</b>	<b>13</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		13	13
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

L'année 2020 représentait pour l'établissement la première année de gestion de la quasi-totalité de ses personnels, suite au transfert de la gestion des personnels titulaires qui lui sont affectés, intervenu au 1<sup>er</sup> janvier.

S'agissant des emplois rémunérés par l'établissement sous plafond LFI, l'écart de 73 ETPT entre la prévision et la réalisation 2020 s'explique principalement par le choix opéré par l'établissement de ne pas remplacer l'ensemble des nombreux agents ayant fait valoir leurs droits à la retraite en 2020 afin de ne pas fragiliser des équilibres financiers déjà fortement dégradés par la crise sanitaire. Par ailleurs, celle-ci a entraîné des délais de recrutement plus importants et un besoin en personnels réduit, notamment sur la filière accueil et surveillance, du fait de la baisse de fréquentation, des reports d'expositions, ainsi que de la généralisation de l'horodatage et de la réservation à l'avance pour l'accès aux musées. L'année 2020 reste par également marquée par des difficultés de recrutement structurelles sur certaines filières.

Noter que l'exécution de 596 ETPT reste conforme au plafond d'emploi voté par le conseil d'administration en novembre à l'occasion du budget rectificatif n°1 pour 2020. Le plafond d'emploi inscrit au budget avait alors été ajusté à la baisse pour tenir compte de l'évolution du besoin en emplois de l'établissement. Sur ces 596 ETPT, 425 ETPT correspondent à des personnels titulaires et 171 ETPT à des personnels contractuels.

S'agissant des emplois hors plafond LFI, l'établissement a recruté des emplois hors plafond à hauteur de 19 ETPT (4,5 ETPT en emplois mécnés en reprévision pour ajustement des besoins sur les expositions permanentes, 14 apprentis et 0,5 ETPT correspondant au terme du dernier « emploi d'avenir ») pour une autorisation de 20 ETPT inscrite au budget rectificatif, contre 26 prévus au budget initial.

Les autres emplois rémunérés par d'autres programmes de l'Etat correspondent aux fonctionnaires affectés à l'établissement et rémunérés sur les crédits de titre 2 du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture ».

**MUSÉE DU LOUVRE****ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR****Principaux faits structurants de l'année 2020**

En 2020, le musée du Louvre a pâti comme tous les établissements de la sphère muséale, de la pandémie de Covid-19 (qui a particulièrement touché l'industrie du tourisme). L'application d'un premier confinement strict sur tout le territoire à partir du 13 mars 2020 a entraîné *de facto* la fermeture de tous les lieux recevant du public, dont les musées.

À la réouverture du Louvre le 6 juillet, ses nocturnes institutionnelles des mercredis et des vendredis ont par ailleurs été suspendues. Trois nocturnes du 1<sup>er</sup> samedi du mois ont toutefois pu se tenir en 2020 en janvier, février et octobre. Elles ont permis à plus de 30.000 visiteurs de découvrir ou redécouvrir gratuitement les œuvres du musée. Après

plusieurs mois d'interruption, les visiteurs ont manifesté leur engouement pour cet évènement en réservant les 3.000 places de la nocturne d'octobre en 1h30.

Au regard de la dynamique sanitaire préoccupante constatée à l'automne, les musées ont dû de nouveau fermer leurs portes le 29 octobre 2020. Ainsi, le musée comptabilise un total de 155 jours de fermeture en 2020. Dans ces conditions, la fréquentation *in situ* a chuté de -72 % par rapport à 2019 pour atteindre près de 2,7 millions de visiteurs contre 9,6 en 2019 et 10,2 en 2018.

Portée par l'exposition « *Léonard de Vinci* », pour laquelle l'enthousiasme ne s'est jamais démenti, la fréquentation du musée du Louvre était pourtant en hausse de 17 % au cours des deux premiers mois de l'année par rapport à 2019. Plus de 1.575.000 visiteurs, dont près de 493.000 pour l'exposition temporaire, ont parcouru les espaces du musée en janvier et février 2020.

L'exposition « *Le Corps et l'Âme* », initialement programmée pour la période estivale, a finalement été inaugurée le 22 octobre 2020, une semaine avant le début du deuxième confinement. Après 7 jours d'ouverture, l'exposition comptabilisait 15.758 visiteurs (19.118 vernissages inclus) soit une moyenne quotidienne de 2.251 visiteurs contre 9.783 visiteurs lors de l'exposition « *Léonard de Vinci* »

Symbole de l'attention particulière que le musée du Louvre porte à la démocratisation culturelle, la Petite Galerie a confirmé sa place dans le dispositif de développement de l'éducation artistique et culturelle. La cinquième édition de la Petite Galerie du Louvre intitulée « *Figure d'artiste* » qui devait s'achever le 29 juin 2020 a été prolongée jusqu'au 5 juillet 2021. En 2020, plus de 186.000 visiteurs ont pu admirer les œuvres présentées. Au total depuis son ouverture le 25 septembre 2019, 343.245 personnes ont visité l'exposition « *Figure d'artiste* ».

Le musée du Louvre a également proposé en 2020, les expositions suivantes :

- « *Officier et gentleman au 19<sup>ème</sup> siècle. La collection Horace His de la Salle* » jusqu'au 10 février 2020 ;
- « *Soulanges au Louvre* » jusqu'au 9 mars 2020 ;
- « *Albrecht Altdorfer. Maître de la Renaissance allemande* » à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Par ailleurs, dans le contexte de la crise sanitaire, le musée a mis en œuvre des actions innovantes pour proposer une programmation enrichie de visites virtuelles, de conférences diffusées en direct, de visites mini-découverte proposées gratuitement et sans réservation dès la réouverture du 6 juillet (46.000 visiteurs).

Les visiteurs ont montré leur désir de maintenir un lien avec l'institution. Cette volonté combinée à la créativité des équipes du Louvre ont permis d'atteindre des chiffres record de fréquentation des contenus en ligne. En effet, avec près de 21 millions de visites en 2020 sur le site *louvre.fr*, le musée enregistre une hausse de 49 % de sa fréquentation web. Il enregistre, par ailleurs, plus de 9 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux, ce qui constitue une hausse de 1,02 millions d'abonnés par rapport à 2019. Les directs de l'Auditorium du Louvre (23 concerts et conférences) diffusés à l'automne en direct sur YouTube ont généré 29.000 vues.

Dans le but de faciliter le respect des règles sanitaires, le musée a rendu la réservation en ligne obligatoire à sa réouverture et a continué à l'encourager par la suite.

La poursuite de la mise en ligne des offres du musée a eu lieu en 2020, avec son extension à la billetterie du musée national Eugène Delacroix. En outre, le musée du Louvre a mis en ligne son site officiel de billetterie en langue chinoise en décembre 2020.

La crise sanitaire a considérablement ralenti les échanges internationaux, et les touristes étrangers se sont faits rares dès le mois de février. Cette absence de visiteurs étrangers a eu un impact direct sur la fréquentation de l'EPML. En effet, 1 million de visiteurs étrangers ont été accueillis en 2020 contre 6,8 millions en 2019 et 7,4 millions en 2018. Leur part dans le total des visiteurs décroît pour ne représenter que 39 % contre 71 % en 2019 et 73 % en 2018. Par conséquent, la part des visiteurs français s'accroît quant à elle fortement en 2020 pour atteindre 62 % du total de la fréquentation du musée contre 29 % en 2019 et 27 % en 2018. Les visiteurs du Louvre originaires de France ont ainsi



## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

représenté un volume de 1,7 millions de visiteurs. Ils se répartissent équitablement et de façon assez semblable à 2019, à savoir Paris (31 %), la région parisienne hors Paris (32 %) et le reste de la France (37 %).

Le Louvre-Lens a quant à lui attiré plus de 210.000 visiteurs en 2020 (533.000 en 2019) autour notamment des expositions temporaires « Pologne », et « Soleils Noirs ». La fréquentation a également été fortement marquée par les deux périodes de fermeture totale du musée, du 16 mars au 2 juin, puis à partir du 30 octobre, ainsi que par de très fortes restrictions des conditions d'accueil des publics et de leur mobilité durant la période de réouverture.

Les conditions sanitaires de l'année 2020 ont nui à l'entretien, la restauration et la conservation du Palais et de ses jardins. Les interruptions d'activités ont en effet été importantes et les conditions de travail contraignantes.

Le chantier des collections s'est poursuivi malgré ce contexte, et 141 camions ont acheminé près de 100.000 œuvres au Centre de conservation du Louvre à Liévin (CCL). 80 % des collections anciennement conservées en zone inondable ont ainsi été déménagés. 99 % des collections déménagées ont pu être rangées au CCL à leur emplacement définitif, et ce grâce à un travail fin d'adressage œuvre par œuvre et au déploiement d'un système de traçabilité par codes-barres ayant permis une relocalisation en temps réel des collections.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Le Président de l'établissement, Jean-Luc Martinez, a été renouvelé dans son mandat à compter du 14 avril 2018 et dispose d'une lettre de mission. Ce deuxième mandat est d'une durée de 3 ans et s'achèvera en avril 2021.

Le nouveau contrat de performance de l'EPML pour la période 2020-2024 a été validé lors du Conseil d'administration du 13 décembre 2019. Il est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cependant, le musée du Louvre a travaillé en lien avec le ministère à une révision des cibles du COP qui tient compte des conséquences de la crise sanitaire sur les activités de l'établissement. Cette nouvelle version a été validée par le Conseil d'administration du 25 septembre 2020.

Le musée du Louvre présente annuellement un bilan et un plan d'action achats.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2018-2023 a été approuvé lors du conseil d'administration du 26 juin 2019.

### FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>		3				
Transferts		3				
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>96 705</b>	<b>96 705</b>	<b>85 625</b>	<b>85 625</b>	<b>86 894</b>	<b>86 894</b>
Subventions pour charges de service public	92 965	92 965	83 425	83 425	82 950	82 950
Dotations en fonds propres	3 740	3 740	2 200	2 200	3 944	3 944
<b>P131 – Création</b>					<b>480</b>	<b>480</b>
Dotations en fonds propres					480	480
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>999</b>	<b>999</b>			<b>1 026</b>	<b>1 026</b>
Subventions pour charges de service public	836	836			828	828
Dotations en fonds propres	163	163				
Transferts					198	198

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>	<b>10</b>	<b>10</b>				
Subventions pour charges de service public	10	10				
Transferts						
<b>P107 – Administration pénitentiaire</b>					<b>16</b>	<b>16</b>
Transferts					16	16
<b>P123 – Conditions de vie outre-mer</b>					<b>960</b>	<b>480</b>
Transferts					960	480
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>100</b>	<b>100</b>			<b>70</b>	<b>70</b>
Transferts	100	100			70	70
<b>P723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État</b>					<b>172</b>	<b>172</b>
Dotations en fonds propres					172	172
<b>Total</b>	<b>97 814</b>	<b>97 817</b>	<b>85 625</b>	<b>85 625</b>	<b>89 617</b>	<b>89 137</b>

Sur le programme 175, l'écart en fonctionnement de -475 k€ entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-744 k€ en AE=CP), les montants LFI étant bruts, tandis que les notifications aux établissements sont nettes de la réserve de précaution ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 60 k€ au titre du financement d'une étude de diagnostic pour la restauration des façades et toitures nord de l'aile Marsan ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 175 k€ au titre du plan de rattrapage indemnitaire ;
- un complément de 33 k€ au titre d'une prime exceptionnelle pour les agents ayant été particulièrement mobilisés pendant la période de crise sanitaire.

En investissement, l'écart de +1,7 M€ s'explique par :

- le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 744 k€ permis par les marges dégagées consécutivement à la diminution de la réserve de précaution du programme ;
- une dotation complémentaire de 1 M€ au titre du soutien aux opérations d'investissement sur le monument historique.

L'établissement a également bénéficié en cours de gestion de subventions du programme 224 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" à hauteur de 1 M€, dont :

- 828 k€ en AE=CP au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative ;
- 175 k€ en AE=CP au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant » ;
- 23 k€ au titre du soutien de l'action d'éducation artistique et culturelle « Louvre en Boîte ».

Enfin, l'établissement a bénéficié en cours de gestion d'une dotation en fonds propres de 480 k€ du programme 131 « Création » au titre du projet de création du mémorial en hommage aux victimes de l'esclavage dans le jardin des Tuileries dont le financement est assuré de manière équivalente par le ministère de la Culture et pour partie par le ministère des Outre-mer.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## COMPTES FINANCIERS 2020

## Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTES DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel	122 204	107 858	Subventions de l'État	83 509	83 953
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	24 095	23 468	– subventions pour charges de service public	83 509	83 953
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	110 585	107 332	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	302	1 202
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention		26 857	Revenus d'activité et autres produits	146 472	60 580
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>		26 857	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		795
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		13
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		16 097
<b>Total des charges</b>	<b>232 789</b>	<b>215 190</b>	<b>Total des produits</b>	<b>230 283</b>	<b>145 735</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	2 506	69 455
Total : équilibre du CR	232 789	215 190	Total : équilibre du CR	232 789	215 190

\* Voté

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement	2 506	59 502	Capacité d'autofinancement		
Investissements	73 384	55 602	Financement de l'actif par l'État	2 944	4 966
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	26 592	26 998
			Autres ressources		13
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>75 890</b>	<b>115 104</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>29 536</b>	<b>31 976</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	46 354	83 128

\* Voté

Le résultat de l'année 2020, déficitaire à hauteur de 69,4 M€, est dégradé par rapport aux prévisions initiales qui l'établissaient à -2,5 M€ (soit -66,9 M€). Cette dégradation du résultat résulte principalement de la crise sanitaire qui a entraîné une diminution des produits (-84,5 M€) plus importante que la diminution des charges enregistrée du fait de la fermeture de l'établissement aux publics (-17,6 M€).

Les produits s'élèvent ainsi à 145,7 M€ et constituent une diminution de -84,5 M€ par rapport aux prévisions initiales résultant principalement de la diminution des ressources propres et malgré la hausse des subventions de l'État (+444 k€) et du versement anticipé, par la région Hauts-de-France, du 3<sup>ème</sup> acompte du financement du Centre de conservation du Louvre à Liévin (+750 k€).

Les charges s'élèvent à 215,2 M€, en diminution de 17,6 M€ par rapport aux prévisions initiales. Cette diminution est principalement liée à celle des charges de personnel (-14,3 M€) compte tenu de la fermeture de l'établissement aux publics pendant plusieurs mois du fait de la crise sanitaire.

En conséquence l'établissement se trouve en insuffisance d'autofinancement à hauteur de 59,5 M€ alors qu'il prévoyait une capacité d'autofinancement de 5 M€ au budget initial.

En investissement, les ressources diminuent de 2,5 M€ sous l'effet de l'absence de capacité d'autofinancement et malgré l'apport complémentaire de l'État de 1M€ au titre des investissements sur le monument historique. Malgré la diminution des investissements qui s'élèvent à 55,6 M€ (soit -17,8 M€ par rapport aux prévisions initiales), les emplois progressent de 41,7 M€ compte tenu de l'insuffisance d'autofinancement (59,5 M€).

Il en résulte un prélèvement du fonds de roulement de 83,1 M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 85 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	122 204	122 204	116 425	116 425
Fonctionnement	77 299	86 350	78 579	75 228
Intervention	0	0	0	0
Investissement	93 505	73 384	64 867	49 853
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>293 007</b>	<b>281 938</b>	<b>259 871</b>	<b>241 506</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	24 095	24 095	23 468	23 468

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>204 210</b>	<b>119 018</b>
Subvention pour charges de service public	83 509	83 718
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	250	78
Recettes propres	120 451	35 223
<b>Recettes fléchées</b>	<b>38 852</b>	<b>35 122</b>
Financements de l'État fléchés	3 067	5 174
Autres financements publics fléchés	7 411	866
Recettes propres fléchées	28 374	29 082
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>243 061</b>	<b>154 140</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>38 876</b>	<b>87 365</b>

\* Voté

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Bâtiments et domaines	0 0	40 447 48 661	41 021 38 008	0 0	0 0	76 570 43 257	54 010 29 973	<b>117 017</b> <b>91 917</b>	<b>95 031</b> <b>67 981</b>	
Collections / activités scientifiques et de recherche	0 0	8 054 5 777	11 619 8 745	0 0	0 0	12 848 18 578	14 809 17 554	<b>20 902</b> <b>24 356</b>	<b>26 428</b> <b>26 299</b>	
Fonctions support	122 204 116 425	13 879 12 903	13 362 11 996	0 0	0 0	3 317 2 507	3 496 1 913	<b>139 400</b> <b>131 835</b>	<b>139 062</b> <b>130 334</b>	
Programmation / production culturelle	0 0	5 891 3 285	5 972 3 112	0 0	0 0	109 134	177 72	<b>6 000</b> <b>3 419</b>	<b>6 149</b> <b>3 184</b>	
Publics	0 0	9 027 7 953	14 375 13 367	0 0	0 0	661 391	892 340	<b>9 688</b> <b>8 344</b>	<b>15 267</b> <b>13 708</b>	
<b>Total</b>	<b>122 204</b> <b>116 425</b>	<b>77 299</b> <b>78 579</b>	<b>86 350</b> <b>75 228</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>93 505</b> <b>64 867</b>	<b>73 384</b> <b>49 853</b>	<b>293 007</b> <b>259 871</b>	<b>281 938</b> <b>241 506</b>	

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>38 876</b>	<b>87 365</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	1 411
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>38 876</b>	<b>88 777</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des besoins</b>	<b>38 876</b>	<b>88 777</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	933
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>933</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>38 876</b>	<b>87 843</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	86 065
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	38 876	1 778
<b>Total des financements</b>	<b>38 876</b>	<b>88 777</b>

\* Voté

Le solde budgétaire de l'exécution 2020 est négatif et s'établit à -87,4 M€ alors qu'il était prévu un solde budgétaire négatif de -38,9 M€ au budget initial. Cette dégradation de 48,5 M€ résulte d'une diminution des recettes (-88,9 M€ soit -37 %) représentant plus du double de la diminution des dépenses (-40,4 M€ soit -14 %).

La diminution des dépenses est liée à la crise sanitaire, qui a conduit à la diminution des dépenses d'investissement (-23,5 M€ soit -32 %), à la constatation d'économies en dépenses de fonctionnement (-11,1 M€ soit -13 %) et au moindre recours à des renforts temporaires en personnel ainsi qu'à des décalages dans les recrutements (-5,8 M€ soit -5 %) par rapport aux prévisions initiales.

L'importante diminution des recettes (-88,9 M€) est également liée au contexte de crise sanitaire et à la fermeture de l'établissement aux publics qu'elle a entraînée. Les recettes propres diminuent ainsi de 84,5 M€ dont -77,8 M€ de recettes de billetterie, -7,7 M€ de recettes de valorisation du domaine et -1,5 M€ de recettes issues des activités commerciales. A cela s'ajoute une diminution des autres financements publics fléchés (-6,5 M€) liée à l'encaissement anticipé d'une partie du financement du Centre de conservation du Louvre à Liévin en 2019 (soit -3 M€) et au report, sur 2021, de l'encaissement du solde du financement par le FEDER pour ce même projet (-3,6 M€). Les financements État progressent de 2,3 M€ compte tenu du versement de dotations complémentaires pour soutenir les investissements (+2,1 M€) et de compléments apportés en gestion pour soutenir les actions d'éducation artistique et culturel et la mise en œuvre de mesure catégorielles.

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution de -33,1 M€ en AE et de -40,4 M€ en CP entre le BI 2020 et le CF 2020. Les taux d'exécution s'élèvent ainsi à 89 % en AE et 86 % en CP. Les principales variations concernent les dépenses :

- liées au bâtiment (-25 M€ en AE et -27 M€ en CP, soit -28%) résultent des délais (qu'ils soient administratifs ou techniques) consécutifs à la crise sanitaire mais surtout de la reprogrammation totale des travaux à mener au regard des pertes financières subies par le musée ;
- des fonctions support (-7,5 M€ en AE et -9 M€ en CP, soit -6%) en raison de l'interruption d'une partie de l'activité du musée pendant près de 6 mois (non recrutement des saisonniers et périodes de vacances de postes : -6 M€ de masse salariale) et de l'annulation des déplacements, formations, évènements ou communications (-7 M€), cette baisse étant partiellement compensée par le renforcement des mesures de protection sanitaire (achat de masques, de gel, etc.), le déploiement accéléré du télétravail et les remboursements des entrées réservées avant la fermeture (+4 M€) ;
- de la programmation culturelle (-2,5 M€ en AE et -3 M€ en CP, soit -48%), la fermeture du musée ayant entraîné le report ou l'annulation totale d'une grande partie des expositions et activités prévues initialement en 2020 ;
- d'accueil des publics (-1 M€ en AE et -1,5 M€ en CP, soit -10%) avec l'annulation pendant la fermeture des visites-conférences, des actions d'éducation artistique et culturelle, des distributions d'audioguides, etc. ;
- des collections (+3,5 M€ en AE, stable en CP) : en dépit de certains retards pris sur les opérations de restauration/conservation ou sur les chantiers des collections, le déménagement des œuvres vers le centre de conservation du Louvre à Liévin a, pour sa part, globalement respecté le calendrier défini initialement, et une forte activité en termes d'acquisitions d'œuvres a été constatée.

En 2020, les dépenses de fonction support représentent 54 % des dépenses de l'établissement, essentiellement du fait qu'elles intègrent la totalité des dépenses de personnel. Les dépenses relatives aux bâtiments et domaines en représentent 28 %, tandis que les dépenses dédiées aux collections en représentent 11 %, celles dévolues aux publics, 6 % et celles liées à la programmation culturelle, 1 %.

Fin 2019, la trésorerie est prélevée de 87,8 M€. Elle s'établit ainsi à 88 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>2 022</b>	<b>2 024</b>	<b>1 934</b>
– sous plafond	1 976	1 984	1 898
– hors plafond	46	40	36
<i>dont contrats aidés</i>	1		

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<i>dont apprentis</i>	10	11	12
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			<b>3</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			3

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

L'écart entre le plafond voté en LFI 2020 et l'exécution 2020 (-86 ETPT) résulte du contexte de crise sanitaire qui a conduit l'établissement à ne pas procéder au recrutement de contractuels saisonniers pendant la fermeture du musée et de contractuels occasionnels pour les événements et activités qui ont été annulés ou reportés. Le contexte a également entraîné des délais supplémentaires dans le recrutement de personnels sur les postes vacants. Pour mémoire, l'écart n'était que de 8 ETPT en 2019.

Les effectifs hors plafond sont quant à eux en diminution (-4 ETPT). Cela s'explique essentiellement par le décalage de nombreux projets dans le contexte de crise sanitaire.

**MUSÉE GUIMET****ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR****Principaux faits structurants de l'année 2020**

En 2020, le musée a accueilli près de 95 000 visiteurs, soit une baisse de près de 63 % par rapport à l'année 2019. Ce chiffre est toutefois à mettre en perspective avec le nombre de jours réels d'ouverture et si l'on ramène le nombre de visiteurs à ces seules périodes, la baisse de fréquentation n'a été que de 25 %.

L'établissement a fait en sorte d'agir en responsabilité face à son écosystème. Il a donc continué de faire appel, durant cette période, à des restaurateurs, socleurs, etc. De la même manière, les travaux de rénovation des bâtiments, certes retardés par le déploiement par les entreprises de protocoles renforcés, se sont poursuivis, et le hall d'entrée de l'immeuble de la place d'Iéna a pu être inauguré le 14 octobre 2020.

Les travaux d'aménagement de la terrasse du musée ont par ailleurs commencé à l'occasion du confinement, permettant pour la réouverture à l'été son accès par les visiteurs (et ce pour la première fois depuis la rénovation du musée).

Afin de maintenir le lien avec ses visiteurs et d'ouvrir ses collections à la connaissance de tous, l'établissement a renforcé son offre numérique : série de capsules vidéos « Guimet Underground », partage des articles du blog du musée sur les réseaux sociaux, éditorialisation du compte Instagram à travers des séries thématiques de 9 ou 12 images, à raison d'une publication par jour.

**Gouvernance et pilotage stratégique**

Le projet scientifique et culturel de l'établissement a été présenté à la commission scientifique des musées nationaux et a été validé par le conseil d'administration en décembre 2020.

Les grands chantiers du projet d'établissement (qui vise principalement sa transformation administrative) ont également été initiés en fin d'année. Le plan pluriannuel d'investissement a pu être présenté pour information lors du conseil d'administration de fin d'année.

Compte-tenu du contexte sanitaire, l'établissement a fait le choix, en accord avec sa tutelle, de ne pas couvrir l'année 2020 par un contrat d'objectif et de performance, le précédent COP couvrant la période 2017-2019 et n'étant pas prolongé. Le prochain COP s'établira donc pour la période 2021-2023.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>4 901</b>	<b>4 901</b>	<b>4 869</b>	<b>4 869</b>	<b>5 358</b>	<b>5 358</b>
Subventions pour charges de service public	3 657	3 657	3 704	3 704	4 113	4 113
Dotations en fonds propres	1 244	1 244	1 165	1 165	1 244	1 244
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>130</b>	<b>130</b>			<b>124</b>	<b>124</b>
Subventions pour charges de service public	100	100			99	99
Transferts	30	30			25	25
<b>Total</b>	<b>5 031</b>	<b>5 031</b>	<b>4 869</b>	<b>4 869</b>	<b>5 481</b>	<b>5 481</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de +410 k€ en fonctionnement entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-190 k€ en AE=CP) ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 600 k€ en AE=CP au titre du soutien apporté à l'établissement dans le contexte de la crise sanitaire.

En investissement, l'écart s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 79 k€ compte tenu de la diminution de la réserve de précaution au niveau du programme.

L'établissement a également bénéficié de versements du programme 224 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" avec :

- une subvention à hauteur de 99 k€ (AE=CP) au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education) ;
- un transfert de 25 k€ en AE=CP dont 15 k€ pour accompagner l'établissement dans ses actions d'éducation artistique et culturelle au titre du "Pacte républicain" et 10 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif "Été culturel et apprenant".



## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## COMPTES FINANCIERS 2020

## Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTES DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>		2 125	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)		4 389 4 389
Fonctionnement autre que les charges de personnel		4 293	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention <i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		701 701	Revenus d'activité et autres produits <i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>  <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		3 354 5  686
<b>Total des charges</b>		<b>6 418</b>	<b>Total des produits</b>		<b>7 742</b>
Résultat : bénéfice		1 324	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR		7 742	Total : équilibre du CR		7 742

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		1 334
Investissements		2 305	Financement de l'actif par l'État		1 244
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		2 104
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>		<b>2 305</b>	<b>Total des ressources</b>		<b>4 681</b>
Augmentation du fonds de roulement		2 377	Diminution du fonds de roulement		

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>0</b>	<b>6 726</b>
Subvention pour charges de service public	0	3 513
Autres financements de l'État	0	1 246
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	0	1 966
<b>Recettes fléchées</b>	<b>0</b>	<b>3 619</b>
Financements de l'État fléchés	0	851
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	2 769
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>0</b>	<b>10 345</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>10 345</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>10 345</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	10 345
<b>Total des besoins</b>	<b>0</b>	<b>10 345</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>10 345</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>10 345</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>0</b>	<b>10 345</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR**

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>48</b>
– sous plafond	50	47	45
– hors plafond	5	8	3
<i>dont contrats aidés</i>	1		1
<i>dont apprentis</i>	4	3	2
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>118</b>	<b>112</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		118	112
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

Le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur a été respecté en exécution 2020. L'écart de -7 ETPT constaté pour le plafond des emplois rémunérés par l'État est lié à la crise sanitaire, qui a eu pour effet de retarder les procédures de recrutement.

**MUSÉE HENNER-MOREAU****ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR****Principaux faits structurants de l'année 2020**

L'année 2020, marquée par la pandémie de Covid-19, a constitué une année atypique pour l'établissement. Après un début d'année prometteur sur le plan de la fréquentation, les deux musées ont dû fermer leurs portes le 13 mars. Accueillant à nouveau du public à partir du 17 juin 2020, le musée national Gustave Moreau a été l'un des premiers musées nationaux à ré-ouvrir ses portes. Le musée national Jean-Jacques Henner n'a pu ouvrir ses portes aux publics que le 11 septembre, après une importante campagne de travaux menée pendant la période estivale : réfection de la verrière pour en garantir l'étanchéité et aménagement des locaux pour le personnel (cuisine, vestiaires, bureaux). Comme les autres institutions culturelles, les deux musées ont dû, à nouveau, fermer leurs portes aux publics le 27 octobre.

Cette situation a entraîné le décalage à 2021 de l'exposition consacrée aux Fables de La Fontaine présentant des aquarelles de Gustave Moreau, dont la préparation s'est poursuivie dans l'espoir d'une réouverture au premier semestre 2021. Un mécénat exceptionnel de 130 000 € a été alloué au musée Gustave Moreau afin de soutenir la restauration de ses dessins. 20 000 € ont, par ailleurs, été donnés par les Amis du musée Gustave Moreau pour contribuer au financement de l'exposition temporaire sur les Fables de La Fontaine .

Pendant les périodes de confinement, les deux musées ont poursuivi leur développement en ligne avec notamment la refonte du site internet et l'élaboration d'activités en ligne.

**Gouvernance et pilotage stratégique**

Par arrêté du 25 mars 2020, Marie-Cécile Forest, conservatrice générale du patrimoine, a été renouvelée en tant que directrice de l'Établissement public des musées Henner Moreau, créé le 1<sup>er</sup> mars 2017. Sa lettre de mission lui a été adressée par le ministère de la Culture le 23 juillet 2020.

Le projet scientifique et culturel de l'établissement a été présenté au conseil d'administration du 11 mars 2020.

L'établissement a procédé à la finalisation de son projet de schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) en décembre 2020.

Le parc informatique est progressivement renouvelé ; des investissements importants en matière de réseaux et téléphonie, rendus indispensables dans le contexte de crise sanitaire, ont également été réalisés. Plusieurs contrats de maintenance ont été renégociés par l'établissement.

L'établissement ne dispose pas à l'heure actuelle d'un contrat d'objectifs et de performance.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>820</b>	<b>820</b>	<b>839</b>	<b>839</b>	<b>940</b>	<b>940</b>
Subventions pour charges de service public	740	740	789	789	860	860
Dotations en fonds propres	79	79	50	50	79	79
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>5</b>	<b>5</b>			<b>11</b>	<b>11</b>
Subventions pour charges de service public	5	5			5	5
Transferts					7	7
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>825</b>	<b>839</b>	<b>839</b>	<b>951</b>	<b>951</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de 71 k€ entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 en fonctionnement s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (- 49 k€ en AE=CP) ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 120 k€ au titre du soutien apporté à l'établissement dans le contexte de crise sanitaire.

En investissement, l'écart de 29 k€ s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 29 k€.

L'établissement a également bénéficié en gestion d'une subvention du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de 5 k€ en AE=CP afin de compenser la gratuité accordée aux personnels de l'Éducation nationale (Pass Éducation) et d'un transfert de 7 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant ».

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## COMPTES FINANCIERS 2020

## Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTES DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>		263	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)		872
Fonctionnement autre que les charges de personnel			Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention <i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		425	Revenus d'activité et autres produits  <i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>  <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		185
<b>Total des charges</b>		<b>263</b>	<b>Total des produits</b>		<b>872</b>
Résultat : bénéfice		609	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR		872	Total : équilibre du CR		872

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		850
Investissements		184	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>		<b>184</b>	<b>Total des ressources</b>		<b>850</b>
Augmentation du fonds de roulement		666	Diminution du fonds de roulement		

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>0</b>	<b>974</b>
Subvention pour charges de service public	0	872
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	0	102
<b>Recettes fléchées</b>	<b>0</b>	<b>229</b>
Financements de l'État fléchés	0	79
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	150
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>0</b>	<b>1 203</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>1 203</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>1 203</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	1 203
<b>Total des besoins</b>	<b>0</b>	<b>1 203</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>1 203</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>1 203</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>0</b>	<b>1 203</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>7</b>
– sous plafond	7	4	7
– hors plafond			
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>31</b>	<b>31</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		31	31
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

L'écart de +3 ETPT entre la prévision et l'exécution 2020 sur le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur est notamment lié au recrutement pérenne d'un fondé de pouvoir de l'agent comptable et d'agents d'accueil et de surveillance.

## MUSÉE PICASSO

## ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

## Principaux faits structurants de l'année 2020

En 2020, le musée a accueilli 115 408 visiteurs, soit une baisse de -82 % par rapport à 2019 (630 000 visiteurs). L'année 2020 a essentiellement été marquée par les événements liés à la pandémie de Covid-19, qui ont obligé le musée à fermer ses portes au public pendant deux périodes (du 14 mars au 20 juillet puis à compter de début novembre). Cette situation a nécessité le report de l'inauguration des expositions *Picasso et la bande dessinée* et *Picasso poète*, et par conséquent le décalage à 2021 de l'exposition *Picasso Rodin*, exposition présentée dans deux musées nationaux en même temps (Musée Picasso et Musée Rodin) et censée ainsi constituer un temps fort de la programmation de l'établissement.

Pendant les périodes d'ouverture au public (150 jours sur 310), l'accès a été fortement restreint par les mesures de limitation de jauge et d'obligation de réservation préalable : le public était ainsi accueilli par créneau de 30 minutes afin de pouvoir s'assurer de la fluidité des visiteurs dans les salles du musée. Le public étranger a très fortement diminué et ne représente plus que 11 % des visiteurs (contre 49 % en 2019). Parmi les visiteurs résidant en France, les Parisiens restent majoritaires (à 46 % contre 40 % en 2019) mais la part des visiteurs hors Ile-de-France reste cependant stable à 18 %, comme en 2019. L'établissement constate par ailleurs un rajeunissement des visiteurs, les 18-24 ans représentant 32% des visiteurs à l'été 2020 contre 24 % en 2019, tandis que la part des plus de 65 ans est divisée par deux, à 9 %.

Concernant l'implantation d'un centre d'études picassiennes (CEP) au sein du Quadrilatère des Archives nationales, décidée dans le cadre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'administration centrale du ministère de la Culture validée par la Direction de l'immobilier de l'Etat le 15 juin 2017, l'établissement a poursuivi tout au long de l'année 2020, malgré le contexte pandémique, le travail avec les archives nationales relatif à l'aménagement de ces espaces (réserves et bureaux des agents de la direction des collections notamment) et aux travaux de préfiguration du CEP.

L'établissement poursuit parallèlement sa politique volontariste de diffusion de l'œuvre de Picasso en France et à travers le monde. Un nombre important d'expositions, programmées en 2020, ont toutefois dû être décalées dans le temps compte tenu de la situation sanitaire. De même, l'inauguration de l'espace 798 Cube Project à Pékin, au sein duquel le Musée prévoit de déployer une programmation d'expositions en partenariat avec la Fondation Giacometti, a dû être annulée et a été reportée à une date ultérieure.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Le Président de l'établissement a été renouvelé dans ses fonctions par décret du 11 juin 2019 et dispose d'une lettre de mission du ministre de la Culture en date du 13 septembre 2019.

Le renouvellement du COP pour la période 2021-2023 a été entamé fin 2019 et les travaux se poursuivent ; bien qu'ayant été reportés pendant plusieurs mois en 2020 en raison de la situation de pandémie, ils devraient aboutir d'ici la fin d'année 2021.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'établissement pour la période 2019-2022 a été approuvé par le conseil d'administration du 23 novembre 2020 après avoir été validé par le ministère de la culture, la préfecture de la région Île-de-France et la Direction de l'Immobilier de l'État.

### FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>3 586</b>	<b>3 664</b>	<b>3 609</b>	<b>3 609</b>	<b>7 433</b>	<b>7 433</b>
Subventions pour charges de service public	3 375	3 375	3 609	3 609	7 433	7 433
Dotations en fonds propres	211	288				
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>37</b>	<b>37</b>			<b>28</b>	<b>28</b>
Subventions pour charges de service public	25	25			25	25
Transferts	12	12			3	3
<b>Total</b>	<b>3 623</b>	<b>3 701</b>	<b>3 609</b>	<b>3 609</b>	<b>7 461</b>	<b>7 461</b>

L'écart de 3,5 M€ entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 sur le programme 175 "Patrimoines" en fonctionnement s'explique notamment par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-234 k€ en AE=CP) ;
- le soutien exceptionnel de 4 M€ accordé par l'Etat en cours de gestion grâce aux crédits ouverts en loi de finances rectificative n°3, afin de soutenir la trésorerie de l'établissement pendant la crise sanitaire ;
- le transfert, à partir du 1er septembre, de la masse salariale (58 k€) d'un agent désormais rémunéré directement par l'établissement.

En investissement, l'écart s'explique par la participation de l'établissement au financement des bâtiments modulaires destinés à accueillir le relogement provisoire des services et agents du musée pendant les travaux du Quadrilatère des archives. A ce titre, la dotation en fonds propres (-288 k€ en AE=CP) a été affectée au projet avant versement à l'établissement.

L'établissement a également bénéficié de subventions du programme 224 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" à hauteur de 28 k€ en AE=CP dont 25 k€ au titre de la compensation de la mesure de



**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

gratuité accordée à la communauté éducative (Pass Education) et 3 k€ de subvention complémentaire au titre de l'éducation artistique et culturelle.

**COMPTE FINANCIER 2020****Avertissement**

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

**COMPTE DE RÉSULTAT**

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>		2 820 64	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)		7 461 7 461
Fonctionnement autre que les charges de personnel		9 143	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		14
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention <i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		2 538 2 538	Revenus d'activité et autres produits <i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i> <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		3 039 105 0 1 304
<b>Total des charges</b>		<b>11 963</b>	<b>Total des produits</b>		<b>10 514</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte		1 449
Total : équilibre du CR		11 963	Total : équilibre du CR		11 963

\* Voté

**ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE**

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement		320	Capacité d'autofinancement		
Investissements		841	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		114
			Autres ressources		0
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>		<b>1 162</b>	<b>Total des ressources</b>		<b>114</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement		1 048

\* Voté

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>0</b>	<b>11 299</b>
Subvention pour charges de service public	0	7 433
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	33
Recettes propres	0	3 833
<b>Recettes fléchées</b>	<b>0</b>	<b>41</b>
Financements de l'État fléchés	0	41
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>0</b>	<b>11 341</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>11 341</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	110
Autres décaissements non budgétaires	0	235
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>0</b>	<b>345</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>11 495</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	11 495
<b>Total des besoins</b>	<b>0</b>	<b>11 841</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>11 341</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	90
Autres encaissements non budgétaires	0	410
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>11 841</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>0</b>	<b>11 841</b>

\* Voté

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>56</b>
– sous plafond	41	43	42
– hors plafond	12	10	14
<i>dont contrats aidés</i>	1		4
<i>dont apprentis</i>	7	7	7
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>78</b>	<b>69</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		78	69
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

L'exécution 2020 du plafond des emplois rémunérés par l'opérateur est conforme à la prévision initiale.

La hausse des emplois hors-plafond s'explique par le recrutement de personnes dédiées à des projets spécifiques et dont les rémunérations sont entièrement financées par conventions.

Les autres emplois rémunérés par l'Etat correspondent aux fonctionnaires affectés à l'établissement et payés sur les crédits de titre 2 du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture ». L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'Etat et l'exécution en 2020 correspond, en grande partie, à des décalages de recrutements en raison de la crise sanitaire, qui ont finalement pu se concrétiser début 2021.

## RMN-GP - RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX - GRAND PALAIS

## ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

L'année 2020 a constitué une année de transition pour l'établissement avec la fermeture des premiers espaces du Grand Palais et une programmation culturelle et événementielle moins dense que les années précédentes. Cette situation avait été anticipée, notamment à travers un résultat net légèrement déficitaire. Toutefois, la crise sanitaire, qui a entraîné deux périodes de confinement, ainsi que la mise en place de jauges de visite contraignantes parallèlement à un effondrement du tourisme international, a fortement accru ce déficit, porté ainsi à un niveau historique de -34,1 M€. La baisse du chiffre d'affaires de la Rmn-GP est particulièrement marquée dans le secteur des librairies-boutiques et de l'activité événementielle du Grand Palais.

L'activité des expositions a également été profondément bouleversée par le contexte sanitaire. Les limitations de jauges et les mesures de distanciation appliquées entre les deux confinements ont pesé sur la fréquentation. Ce sont donc un peu plus de 600 000 visiteurs qui ont été accueillis sur toute l'année 2020, contre 1,5 million de visiteurs en 2019. Si l'exposition *Pompéi* a connu un réel succès (200 000 visiteurs, dont 30 % de visites en famille) en dépit du report de son ouverture mais également d'une jauge réduite et d'une fermeture anticipée liées à la crise sanitaire, l'exposition *Noir et Blanc*, initialement prévue du 8 avril au 6 juillet 2020, reportée une première fois du 12 novembre au 4 janvier 2021 puis une seconde fois du 16 décembre au 1<sup>er</sup> février 2021, n'a pu ouvrir ses portes.

Face à la crise sanitaire et dans un contexte de fermeture généralisée des institutions culturelles, la Rmn-GP a imaginé de nouvelles propositions artistiques et culturelles permettant de toucher tous les publics avec :

- des activités pédagogiques en ligne : des contenus ont été mis en ligne dans le cadre du dispositif « Culture chez nous » du ministère de la Culture, dans des délais très rapides et avec succès : 1,3 million de visites pour *Pompéi chez vous* en 2020 ;
- des cours d'histoire de l'art en ligne ont été développés en remplacement des cours en présentiel ;
- une adaptation des activités d'éducation artistique et culturelle, notamment le programme *Histoires d'art dans les Microfolies* et le programme *Histoires d'art solidarité* à destination de personnes migrantes en apprentissage du français, qui se sont tenus en présentiel et en numérique ;
- des activités en plein air telles que des déambulations lors de la Nuit blanche ou un *escape game* autour du Grand Palais pendant les Journées européennes du patrimoine.

Par ailleurs, la Rmn-GP a souhaité réaffirmer son soutien aux artistes, tant à Paris que dans les territoires, avec plusieurs événements qu'elle a produits : *Au jour le jour* de Franck Scurti dans la Nef et les *Rencontres fortuites*, sous le commissariat de Pierre Giner, dans les médiathèques partout en France, dans le cadre de l'« Été culturel et apprenant » du ministère de la Culture. En cohérence avec le projet artistique et culturel (PAC) du nouveau Grand Palais, qui a l'ambition d'en faire une « maison des artistes », la Rmn-GP a accueilli dès 2020 des créateurs dans la Nef alors vide pour des tournages largement diffusés ensuite sur les réseaux sociaux (la violoncelliste Camille Thomas ou encore les DJ Bamao Yendé, Louisahhh), et en extérieur pour des projets sculpturaux et d'installation aux abords du Grand Palais (les artistes Sammy Baloji et Diana Velasquez).

En parallèle, la Rmn-GP a adapté son offre de produits dans les musées, du fait d'un visitorat davantage national et familial. Il s'agissait de répondre aux attentes de ce public plus nombreux qu'habituellement et de tirer les conséquences de la forte baisse du tourisme international : évolution du merchandising des librairies-boutiques, adaptation des offres de visites-conférences, relais plus important des produits culturels via le CRM (*customer relationship management*).

En termes d'investissement, l'établissement a poursuivi la mise en œuvre du projet de restauration et de réaménagement du Grand Palais (« Nouveau Grand Palais »).

## Gouvernance et pilotage stratégique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Chris Dercon occupe les fonctions de président de la Rmn-GP.

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) couvrant la période 2017-2020 et approuvé par le Conseil d'administration du 29 juin 2017, s'est achevé. Un nouveau contrat d'objectifs et de performance couvrant la période 2021-2025 a été présenté au Conseil d'administration du 16 mars 2021. Il fixe pour objectif de réussir la transformation de la Rmn-GP afin qu'elle devienne une plateforme de coopération au service des publics, des musées et des territoires et celle du Grand Palais pour en faire une plateforme de dialogue entre les arts, les industries et les sciences, afin d'appréhender les enjeux du monde contemporain et de tracer des perspectives d'avenir. Ces objectifs sont conformes à la lettre de mission du président de la Rmn-GP, en date du 16 mai 2019.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>		1				
Transferts		1				
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>72 035</b>	<b>34 692</b>	<b>21 681</b>	<b>30 681</b>	<b>24 086</b>	<b>37 272</b>
Subventions pour charges de service public	21 035	21 035	21 681	21 681	24 086	24 086
Dotations en fonds propres	51 000	13 656		9 000		13 186

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P131 – Création</b>	<b>750</b>	<b>750</b>				
Transferts	750	750				
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>375</b>	<b>375</b>			<b>709</b>	<b>709</b>
Subventions pour charges de service public	265	265			84	84
Transferts	110	110			625	625
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>						
Transferts						
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique</b>	<b>16</b>	<b>16</b>			<b>15</b>	<b>15</b>
Transferts	16	16			15	15
<b>P176 – Police nationale</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>4 600</b>	<b>4 600</b>
Dotations en fonds propres	1 000	1 000	1 000	1 000	4 600	4 600
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>58</b>	<b>58</b>			<b>47</b>	<b>47</b>
Transferts	58	58			47	47
<b>Total</b>	<b>74 235</b>	<b>36 892</b>	<b>22 681</b>	<b>31 681</b>	<b>29 458</b>	<b>42 644</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de +2 405 k€ en AE=CP entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 en fonctionnement s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-1 088 k€ en AE=CP) ;
- le versement d'une subvention de 2,8 M€ en AE=CP au titre du soutien à la réalisation des missions de service public (dont 2,5 M€ au titre de la compensation du non recours au chômage partiel et 300 k€ au titre des dépenses prévisionnelles induites par le changement de maître d'œuvre du schéma directeur) ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 350 k€ en AE=CP au titre de la compensation de la gratuité du fonds photographique ;
- le versement d'une subvention complémentaire au titre du fonds d'accompagnement interministériel RH (FAIRH) (190 k€) ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 140 k€ en AE=CP au titre de la refonte de l'écosystème numérique des services à compétence nationale (SCN) ;
- le versement de 13 k€ au titre d'une prime exceptionnelle pour les personnels ayant été particulièrement mobilisés pendant la période d'urgence sanitaire.

En investissement, l'écart de +4 186 k€ en CP s'explique par :

- le versement complémentaire en gestion d'une subvention compte tenu de la diminution de la réserve de précaution (+186 k€ en CP) ;
- le versement d'un complément de subvention de +4 M€ en CP au titre du projet de Nouveau Grand Palais.

Le programme 186 « Recherche culturelle et culture scientifique » a versé 15 k€ au titre des activités de recherche.

L'établissement a bénéficié de 84 k€ de subvention de fonctionnement en provenance du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » dont 64 k€ au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Éducation) et 20 k€ pour soutenir des actions d'éducation artistique et culturelle.

L'établissement a par ailleurs bénéficié de 625 k€ de transferts depuis le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » dont 570 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant », 30 k€ au titre du fonctionnement du site web « L'Histoire par l'image » et 25 k€ pour soutenir des actions d'éducation artistique et culturelle.

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel	55 626	50 385	Subventions de l'État	21 929	24 498
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	277	249	– subventions pour charges de service public	21 929	24 498
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	89 262	78 939	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	1 232	1 383
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention		31 266	Revenus d'activité et autres produits	117 635	69 340
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>		29 940	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		18 176
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		1 325	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		2 492
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>144 888</b>	<b>129 324</b>	<b>Total des produits</b>	<b>140 796</b>	<b>95 221</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	4 092	34 103
Total : équilibre du CR	144 888	129 324	Total : équilibre du CR	144 888	129 324

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement	4 092	23 505	Capacité d'autofinancement		
Investissements	39 120	20 151	Financement de l'actif par l'État	17 669	23 111
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières		1 313	Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>43 212</b>	<b>44 969</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>17 669</b>	<b>23 111</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	25 543	21 859

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat net de la Rmn-GP, déficitaire, s'établit à -34,1 M€. Il est en dégradation de 30 M€ par rapport aux prévisions initiales et de 34,3 M€ par rapport à la réalisation 2019.

La diminution du résultat, par rapport aux prévisions inscrites au budget initial, résulte principalement de la très forte diminution des produits (-45,6 M€, soit -32 %) et principalement des autres produits (à hauteur de -48,3 M€) du fait de l'impact de la crise sanitaire sur les activités de l'établissement. Compte tenu de la hausse des reprises sur amortissement et provisions (+2,2 M€) et des produits de cessions d'éléments d'actif (+2,5 M€), la perte de ressources propres s'établit à -54,1 M€ par rapport au budget initial dont -36,8 M€ sur les recettes issues des activités commerciales, -9,9 M€ sur les recettes issues de la valorisation du domaine, -4,3 M€ en recettes de billetterie et -3,1

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

M€ sur les recettes de coproduction d'expositions. Les subventions de l'État progressent de 2,6 M€. Les autres subventions progressent de 151 k€.

Les charges diminuent également du fait de la fermeture de l'établissement aux publics pendant plusieurs mois, mais dans une moindre mesure (-15,6 M€, soit -11 %). Les charges de fonctionnement décaissables (hors personnel et hors charges calculées) diminuent de 10,3 M€. Cette diminution s'explique en partie par la baisse des achats de marchandises vendues par les librairies-boutiques, le report de 26 publications (éditions) sur l'année 2021, la baisse des coûts de surveillance, de nettoyage et de gestion des vestiaires compte tenu de la fermeture du Grand Palais aux publics, la diminution des dépenses de communication, ainsi que par les économies décidées par l'établissement pour réduire ses dépenses dans le contexte de crise sanitaire. Les charges de personnel diminuent de 5,2 M€ du fait notamment du ralentissement de l'activité (jours fériés non travaillés, heures supplémentaires non exécutées) et de la diminution des dépenses de formation.

En conséquence, l'établissement se trouve en situation d'insuffisance d'autofinancement à hauteur de 23,5 M€ alors qu'une capacité d'autofinancement de 4,8 M€ était prévue au budget initial. Compte tenu du versement d'une dotation complémentaire de l'État au titre de la poursuite du schéma directeur de travaux (+4 M€) et de l'augmentation des dettes financières (+0,66 M€), les ressources d'investissement progressent de 1,3 M€ malgré l'absence de CAF.

Compte tenu de l'insuffisance d'autofinancement (23,5 M€) les emplois progressent (+5,8 M€) malgré la diminution des dépenses d'investissement (-19 M€) liée notamment au report sur 2021 de plusieurs engagements initialement prévus en 2020 (notification des nouveaux lots de travaux découlant de la réorientation du projet Nouveau Grand Palais), au report du paiement des travaux sur les menuiseries extérieures du niveau R+1 dans le cadre des opérations de travaux du Grand Palais, ainsi qu'au report des travaux de rénovation et d'aménagement des espaces commerciaux dans les musées.

Il en résulte un prélèvement du fonds de roulement de 21,2 M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 43,8 M€ fin 2020. Retraité des encaissements de financements au titre du schéma directeur de restauration du Grand Palais, qui donneront lieu à des décaissements sur les exercices ultérieurs, il s'établirait à 15,1 M€ en 2020.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>955</b>	<b>1 022</b>	<b>880</b>
– sous plafond	844	922	816
– hors plafond	111	100	64
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	41		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>18</b>	<b>13</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		18	13
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

Le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur pour l'année 2020 (922 ETPT) comprend 30 ETPT mobilisables en cas d'appels d'offres remportés. En 2020, 3,8 ETPT avaient été mobilisés dans ce cadre.

La différence entre les emplois autorisés et réalisés (-142 ETPT) est liée d'une part à la crise sanitaire, qui a imposé la fermeture administrative des musées durant les périodes de confinement et une fréquentation des musées très réduite de juin à mi-octobre, diminuant la nécessité et entraînant l'arrêt du recours à des CDD. D'autre part, elle est due au

contexte de fermeture du Grand Palais pour travaux et des mesures prises pour favoriser la mobilité interne. Le départ de 7 CDI a en outre été constaté dans le cadre du dispositif de rupture conventionnelle collective.

## EPPD - ETABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DORÉE

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2020

En 2020, l'établissement a réussi à maintenir son niveau de ressources propres avec la présentation de l'exposition *Christian Louboutin*, et ce malgré la fermeture de l'Aquarium en mars pour travaux. Le résultat patrimonial est positif en raison du report des crédits de deux expositions prévues en 2020. Le décalage dans le temps de nombreuses opérations aussi bien en fonctionnement qu'en investissement s'est traduit par une déprogrammation de l'ordre de 2 000 000 €. Toutefois, ces opérations sont pour l'essentiel reportées sur les exercices 2021 et 2022 et viendront impacter le résultat comptable de ces deux exercices.

La programmation culturelle a été fortement impactée avec l'annulation de nombreux événements programmés au cours de l'année. L'établissement a cependant mis à profit les périodes de confinement pour développer sa communication numérique, tant sur les réseaux sociaux que par le biais de son site internet, permettant ainsi de conserver et de développer le contact avec ses publics.

Les travaux dits « du socle » (rez-de-jardin et sous-sol du palais), dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'OPPIC, ont débuté en juin 2020 et se poursuivent jusqu'en mars 2021. Ils consistent à améliorer la sécurité incendie, le confort des visiteurs de l'Aquarium, l'accessibilité des espaces ouverts au public et les conditions de travail des agents.

L'OPPIC a chargé Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des monuments historiques (ACMH), de réaliser un diagnostic patrimonial du bâtiment partiellement classé au titre des monuments historiques (analyse architecturale, étude sanitaire et des structures, évaluation et programmation des travaux). L'ACMH rendra son rapport à l'été 2021.

#### Gouvernance et pilotage stratégique

Par décret du Premier ministre du 4 juin 2015, Hélène Orain a été nommée directrice générale de l'EPPPD. Elle disposait d'une lettre de mission en date du 5 mai 2017. À la suite de l'expiration de son mandat en juin 2020, Hélène Orain a assuré la direction générale par intérim, dans l'attente de la désignation de son successeur.

Le conseil d'administration de l'EPPPD est présidé par Mercedes Erra, nommée par décret du Président de la République en date du 4 juin 2018, et le conseil d'orientation de l'établissement est présidé par François Héran, nommé par décret du Premier ministre en date du 14 janvier 2020.

L'établissement s'est doté d'un projet scientifique et culturel (PSC) commun au palais, au Musée national de l'histoire de l'immigration et à l'Aquarium tropical, approuvé par le conseil d'administration du 2 juillet 2020. Il s'agissait d'un préalable à l'élaboration du futur contrat d'objectifs et de performance.



## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>5 140</b>	<b>5 140</b>	<b>5 297</b>	<b>5 297</b>	<b>5 643</b>	<b>5 643</b>
Subventions pour charges de service public	4 409	4 409	4 647	4 647	4 762	4 762
Dotations en fonds propres	731	731	650	650	881	881
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>39</b>	<b>39</b>			<b>26</b>	<b>26</b>
Subventions pour charges de service public	18	18			18	18
Transferts	21	21			9	9
<b>P129 – Coordination du travail gouvernemental</b>	<b>100</b>	<b>100</b>			<b>80</b>	<b>80</b>
Transferts	100	100			80	80
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>	<b>2 636</b>	<b>2 636</b>	<b>2 448</b>	<b>2 448</b>	<b>2 388</b>	<b>2 388</b>
Subventions pour charges de service public	2 636	2 636	2 448	2 448	2 388	2 388
<b>P172 – Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</b>	<b>2 326</b>	<b>2 326</b>			<b>2 312</b>	<b>2 312</b>
Subventions pour charges de service public	2 326	2 326			2 312	2 312
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>5</b>	<b>5</b>			<b>4</b>	<b>4</b>
Transferts	5	5			4	4
<b>Total</b>	<b>10 246</b>	<b>10 246</b>	<b>7 745</b>	<b>7 745</b>	<b>10 453</b>	<b>10 453</b>

Sur le programme 175 "Patrimoines", l'écart de +115 k€ entre les crédits votés en LFI 2020 et l'exécution 2020 en fonctionnement s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-185 k€ en AE=CP) ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 300 k€ au titre du soutien apporté par l'État dans le contexte de crise sanitaire.

En investissement, l'écart de +231 k€ s'explique par :

- le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 81 k€ permis par la diminution du taux de mise en réserve au niveau du programme 175 ;
- le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 150 k€ au titre du financement d'une étude sur la structure du palais de la porte Dorée.

Depuis le programme 224 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" une subvention a été versée en gestion à hauteur de 18 k€ en AE=CP au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education).

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	5 100	4 832	Subventions de l'État <i>– subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)</i>	9 160 9 160	9 480 9 480
Fonctionnement autre que les charges de personnel	6 705	5 709	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	267	122
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention <i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		576 576	Revenus d'activité et autres produits <i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions dont produits de cession d'éléments d'actif dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	1 897	1 467 173
<b>Total des charges</b>	<b>11 805</b>	<b>10 541</b>	<b>Total des produits</b>	<b>11 324</b>	<b>11 069</b>
Résultat : bénéfice		528	Résultat : perte	481	
Total : équilibre du CR	11 805	11 069	Total : équilibre du CR	11 805	11 069

\* Voté

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement	481		Capacité d'autofinancement		931
Investissements	5 395	3 108	Financement de l'actif par l'État	731	881
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>5 876</b>	<b>3 108</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>731</b>	<b>1 812</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	5 145	1 296

\* Voté

Le résultat de l'année 2020 est bénéficiaire (527 k€) alors qu'il était prévu un résultat déficitaire de 461 k€ au budget initial. Cette amélioration du résultat de 988 k€ résulte de la diminution des charges à hauteur de -1,3 M€, dont une diminution de 268 k€ des charges de personnel et de 996 k€ des charges de fonctionnement hors personnel. Les économies de charges de fonctionnement, en partie dues à la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois dans le contexte de crise sanitaire, permettent de compenser la diminution des produits (-276 k€) liées à la baisse des ressources propres (-431 k€) malgré le soutien renforcé apporté par l'Etat (+300 k€).

En conséquence, l'établissement dégage une capacité d'autofinancement (CAF), qui s'établit à 931 k€, alors qu'il était prévu une insuffisance d'autofinancement de 221 k€ au budget initial. Les ressources de l'établissement augmentent (+1,1 M€) grâce à la CAF (931 k€) et à la subvention complémentaire versée par l'Etat au titre des études sur la structure du Palais (+150 k€).

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Le niveau des dépenses d'investissement (3,1 M€) est plus élevé que prévu de 713 k€. En dehors de l'insuffisance d'autofinancement initiale, le volume des investissements augmente de +923 k€. Le périmètre des travaux, conduits sous maîtrise d'ouvrage déléguée, a été étendu dans le cadre de la signature d'un avenant à la convention de mandat pour intégrer le remplacement de deux centrales de traitement d'air et la rénovation des vestiaires du personnel, conduisant à une augmentation du budget de ces travaux de 650 k€.

Compte tenu de l'augmentation des ressources, l'établissement ne prélève que 1,3 M€ sur son fonds de roulement pour la réalisation de ses investissements, soit un niveau inférieur de 369 k€ aux prévisions initiales. Ce prélèvement porte le niveau du fonds de roulement à 9,7 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	5 100	5 100	4 924	4 924
Fonctionnement	4 799	6 455	3 559	4 905
Intervention	0	0	0	0
Investissement	3 992	5 395	2 598	3 652
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>13 891</b>	<b>16 950</b>	<b>11 081</b>	<b>13 482</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>10 957</b>	<b>10 745</b>
Subvention pour charges de service public	9 160	9 480
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	1 797	1 265
<b>Recettes fléchées</b>	<b>1 098</b>	<b>1 103</b>
Financements de l'État fléchés	731	881
Autres financements publics fléchés	267	122
Recettes propres fléchées	100	100
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>12 055</b>	<b>11 848</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>4 895</b>	<b>1 634</b>

\* Voté

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Administration générale	2 811	757	860	0	0	500	518	4 069	4 189
	1 849	825	887	0	0	397	108	3 072	2 844
Aquarium	105	295	300	0	0	90	90	490	495

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<i>Budget initial Compte financier *</i>	127	238	216	0	0	34	32	399	375
Bâtiment	278 594	1 435 1 139	2 704 2 261	0 0	0 0	1 825 1 839	4 115 3 385	3 538 3 572	7 097 6 240
Musée	874 1 065	147 254	159 242	0 0	0 0	1 577 328	672 127	2 598 1 646	1 705 1 435
Programmation	189 264	1 701 751	1 577 659	0 0	0 0	0 0	0 0	1 890 1 015	1 766 922
Ressources et pédagogie	842 1 025	465 352	856 640	0 0	0 0	0 0	0 0	1 307 1 377	1 698 1 665
<b>Total</b>	<b>5 100 4 924</b>	<b>4 799 3 559</b>	<b>6 455 4 905</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>3 992 2 598</b>	<b>5 395 3 652</b>	<b>13 891 11 081</b>	<b>16 950 13 482</b>

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>4 895</b>	<b>1 634</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	197
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>4 895</b>	<b>1 831</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	847
<b>Total des besoins</b>	<b>4 895</b>	<b>1 831</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	78
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>78</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>4 895</b>	<b>1 753</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	2 600
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	4 895	0
<b>Total des financements</b>	<b>4 895</b>	<b>1 831</b>

\* Voté

Le déficit budgétaire de l'année 2020 (-1,6 M€) est proche des prévisions initiales avec un écart de +31 k€. Cette légère amélioration résulte d'une diminution des dépenses (-258 k€, soit -2 %) légèrement supérieure à la diminution des recettes (-227 k€, soit -2 %). La diminution des dépenses repose sur les économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement compte tenu de la fermeture de l'établissement au public pendant plusieurs mois (-1,5€ en CP, soit -24

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

%) ainsi que sur les dépenses de personnels (-176 k€, soit -3 %) malgré la hausse des dépenses d'investissement (+1,5 M€ en CP, soit +67 %). La diminution des recettes (-227 k€) résulte de l'effet combiné de la perte de recettes propres liées à la fermeture de l'établissement (-532 k€ dont notamment -387 k€ de recettes de valorisation du domaine, -43 k€ de recettes de billetterie, -90 k€ de mécénats), de la diminution de certains financements publics fléchés sur des actions et événements qui ont dû être annulés (-145 k€) et de la hausse des financements de l'Etat (+450 k€).

L'évolution des dépenses entre les prévisions et l'exécution 2020 (-344 k€ en AE, soit -3 %, et -593 k€ en CP, soit -4 %) réside principalement, s'agissant des crédits de paiement, dans les raisons suivantes :

- la diminution des dépenses de programmation et production culturelle (-413 k€, soit -31 %) compte tenu du report des expositions *Africa 2020* et *Picasso* à 2021 ;
- la sous-exécution des dépenses de fonction support (-787 k€, soit -22 %) notamment due à l'absence de stagiaires sur l'année ;
- la sous-exécution des dépenses dédiées aux activités de l'aquarium (-100 k€, soit -21 %) compte tenu de sa fermeture pour travaux à partir de mars 2020 ;
- ces sous-exécutions compensent la hausse des dépenses dévolues aux bâtiments et aux domaines (+598 k€, soit +11 %) ainsi que la hausse du budget relatif aux publics (+87 k€, soit +6 %) et l'augmentation du budget des collections et activités scientifiques et de recherche (+22 k€, soit +2 %).

En exécution 2020, la répartition des dépenses traduit l'avancement des travaux structurants opérés sur le bâtiment, qui représentent 46 % des dépenses, ainsi que l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de l'établissement. Si les dépenses de fonction support représentent 21 % des dépenses, celles relatives aux publics en représentent 12 %, celles sur les activités scientifiques et de recherche 11 %, celles relatives à la programmation culturelle 7 % tandis que les dépenses relatives à l'Aquarium restent stables et représentent 3 % de l'ensemble des dépenses.

Fin 2020, la trésorerie est prélevée de 1 753 k€. Elle s'établit ainsi à 9,3 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>65</b>	<b>76</b>	<b>69</b>
– sous plafond	65	72	68
– hors plafond		4	1
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>		4	1
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>28</b>	<b>27</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		28	27
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'opérateur sous plafond (72 ETPT) et la réalisation en 2020 (68 ETPT) est lié à de la vacance frictionnelle : deux agents ont démissionné en cours d'année et un agent a bénéficié d'un congé sans solde pour une durée d'un an. Concernant le hors plafond, un seul apprenti a été recruté en 2020 contre les quatre qui étaient initialement prévus compte tenu de la crise sanitaire.

L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'Etat (28 ETPT) et la réalisation en 2020 (27 ETPT) tient compte du départ à la retraite de deux agents qui n'ont pas été remplacés.

